



**7105-M020-01**

**DÉMONTE-PNEU SÉRIE  
G1190.30 et GA590.30**

**MANUEL D'INSTRUCTIONS**  
Applicable aux modèles suivants

**RAV.G1190.200853**

**RAV.G1190.200822**

**RAV.G1190.200808**

**RAV.G1190.200587**

**SPA.GA590.205988**

**FR**

INSTRUCTIONS ORIGINALES

---

*Pour les tables partie des rechanges se référer au document « LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES » à demander au fabricant.*

---

- Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au revendeur le plus proche ou directement à :

**VEHICLE SERVICE GROUP ITALY S.r.l**

Via Filippo Brunelleschi, 9 - 44020 Ostellato - Ferrara - Italy

Phone (+39) 051 6781511 - Fax (+39) 051 846349 - e-mail: [aftersales.emea@vsgdover.com](mailto:aftersales.emea@vsgdover.com)

**7105-M020-01 - Rév. n. 01 (07/2024)**

**SOMMAIRE**

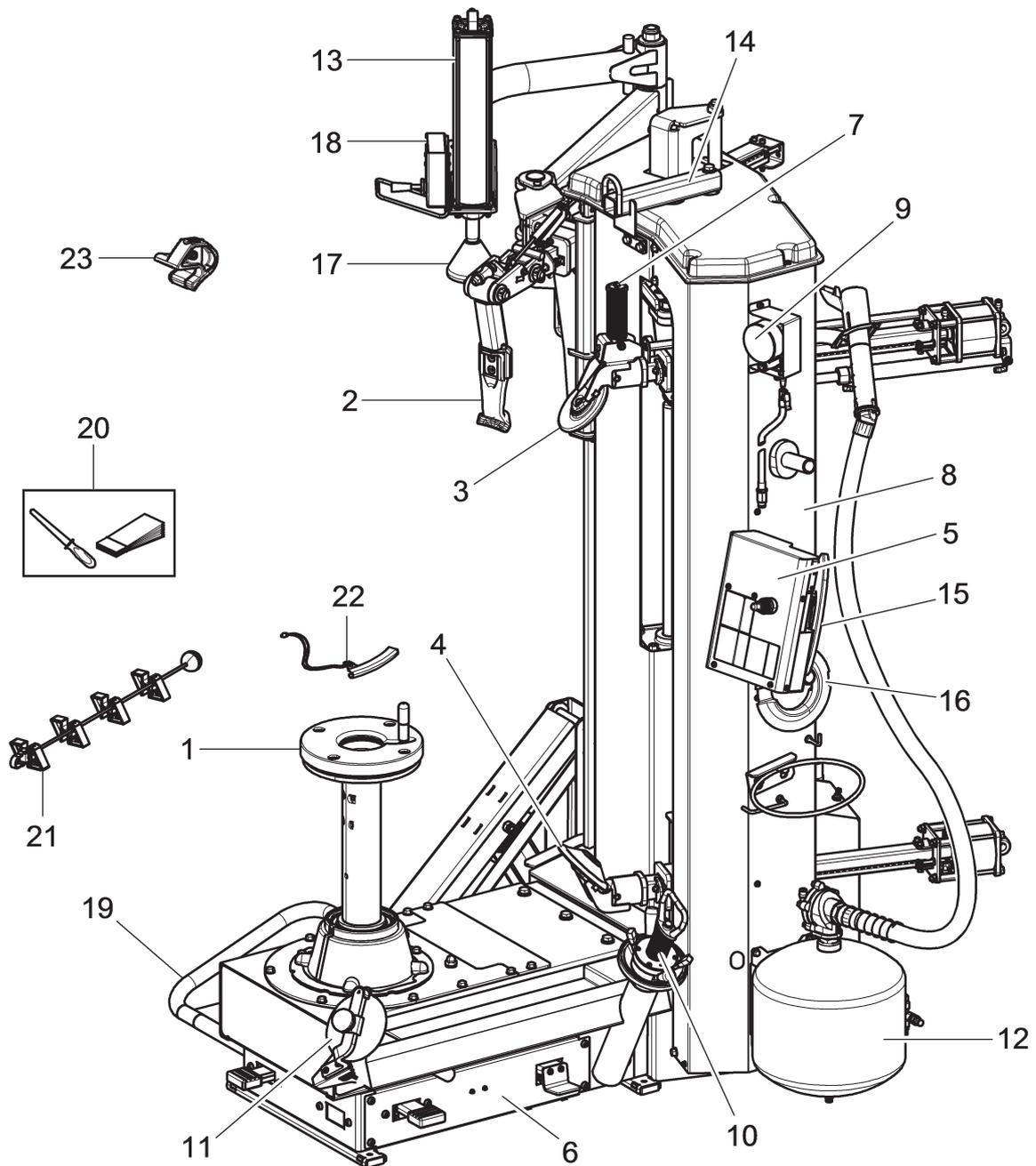
<b>DESCRIPTION GÉNÉRALE</b> _____	<b>4</b>	<b>12.4.1 Protection plateau roues</b>	
<b>SYMBOLES UTILISÉS DANS LA NOTICE</b> _____	<b>5</b>	<b>renversées</b> _____	<b>27</b>
<b>TABLE DE MISE EN PLACE DES</b>		<b>12.5 Opérations de décollage des talons</b> _____	<b>28</b>
<b>PLAQUES</b> _____	<b>6</b>	<b>12.6 Démontage du pneumatique</b> _____	<b>29</b>
<b>1.0 GÉNÉRALITÉS</b> _____	<b>8</b>	<b>12.7 Montage du pneu</b> _____	<b>32</b>
<b>1.1 Introduction</b> _____	<b>8</b>	<b>12.7.1 Montage du talon supérieur du pneu</b>	
<b>2.0 DESTINATION D'EMPLOI</b> _____	<b>8</b>	<b>avec dispositif pousse-pneu</b> _____	<b>33</b>
<b>2.1 Préparation du personnel préposé</b> _____	<b>8</b>	<b>12.8 Gonflage du pneu</b> _____	<b>34</b>
<b>3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ</b> _____	<b>9</b>	<b>12.8.1 Gonflage du pneu sur l'équipement</b>	
<b>3.1 Risques résiduels</b> _____	<b>9</b>	<b>sans utiliser de gonflage Tubeless</b> _____	<b>34</b>
<b>4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ</b>		<b>12.8.2 Gonflage du pneu sur l'équipement</b>	
<b>IMPORTANTES</b> _____	<b>10</b>	<b>avec gonflage Tubeless (pour les</b>	
<b>4.1 Normes générales de sécurité</b> _____	<b>10</b>	<b>modèles avec système gonflage</b>	
<b>5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT</b>		<b>tubeless)</b> _____	<b>35</b>
<b>POUR LE TRANSPORT</b> _____	<b>11</b>	<b>12.9 Emploi spécial du décolle-pneus</b> _____	<b>35</b>
<b>6.0 DÉBALLAGE</b> _____	<b>12</b>	<b>12.10 Instructions pour le remplacement</b>	
<b>7.0 DÉPLACEMENT</b> _____	<b>12</b>	<b>des pneus RF (Run-Flat) et UHP</b>	
<b>8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL</b> _____	<b>13</b>	<b>(Ultra High-Performance)</b> _____	<b>36</b>
<b>8.1 Position de travail</b> _____	<b>13</b>	<b>12.10.1 Opérations préliminaires -</b>	
<b>8.2 Aire de travail</b> _____	<b>13</b>	<b>Préparation de la roue</b> _____	<b>36</b>
<b>8.3 Éclairage</b> _____	<b>13</b>	<b>12.10.2 Blocage de la roue</b> _____	<b>37</b>
<b>9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE</b> _____	<b>14</b>	<b>12.10.3 Décollage des talons par les</b>	
<b>9.1 Système d'ancrage</b> _____	<b>14</b>	<b>rouleaux verticaux</b> _____	<b>38</b>
<b>9.2 Procédures d'assemblage</b> _____	<b>15</b>	<b>12.10.4 Démontage du pneu</b> _____	<b>41</b>
<b>9.3 Branchement pneumatique</b> _____	<b>17</b>	<b>12.10.5 Montage du pneu</b> _____	<b>45</b>
<b>10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES</b> _____	<b>18</b>	<b>12.10.6 Procédure de démontage du pneu à</b>	
<b>10.1 Contrôles électriques</b> _____	<b>18</b>	<b>l'aide de la rallonge de pousse-</b>	
<b>11.0 COMMANDES</b> _____	<b>19</b>	<b>talon</b> _____	<b>49</b>
<b>11.1 Unité de commande</b> _____	<b>19</b>	<b>12.10.7 Montage du premier talon à l'aide</b>	
<b>11.2 Commande de déblocage rouleaux</b>		<b>de la rallonge pousse-talon</b> _____	<b>53</b>
<b>décolle-pneus</b> _____	<b>20</b>	<b>12.10.8 Gonflage de la roue</b> _____	<b>55</b>
<b>11.3 Unité de commande dispositif pousse-</b>		<b>13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE</b> _____	<b>56</b>
<b>talon</b> _____	<b>20</b>	<b>13.1 Calibration des bras jante</b> _____	<b>57</b>
<b>11.4 Pédalier</b> _____	<b>21</b>	<b>14.0 TABLEAU RECHERCHE</b>	
<b>12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT</b> _____	<b>22</b>	<b>INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS</b> _____	<b>58</b>
<b>12.1 Mesures de précaution au cours du</b>		<b>15.0 DONNÉES TECHNIQUES</b> _____	<b>60</b>
<b>montage et du démontage des pneus</b> _____	<b>22</b>	<b>15.1 Données techniques électriques</b> _____	<b>60</b>
<b>12.2 Opérations préliminaires -</b>		<b>15.2 Données techniques mécaniques</b> _____	<b>60</b>
<b>Préparation de la roue</b> _____	<b>24</b>	<b>15.3 Dimensions</b> _____	<b>61</b>
<b>12.3 Emploi de l'élevateur (standard</b>		<b>16.0 MISE DE CÔTÉ</b> _____	<b>62</b>
<b>pour un modèle)</b> _____	<b>24</b>	<b>17.0 MISE À LA FERRAILLE</b> _____	<b>62</b>
<b>12.4 Blocage de la roue</b> _____	<b>25</b>	<b>18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE</b> _____	<b>62</b>
		<b>19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS</b> _____	<b>62</b>
		<b>Tableau A - Schéma électrique</b> _____	<b>63</b>
		<b>Tableau B - Schéma pneumatique</b> _____	<b>67</b>
		<b>CONTENU DE LA DÉCLARATION DE</b>	
		<b>CONFORMITÉ CE</b> _____	<b>71</b>
		<b>CONTENT OF THE UK DECLARATION OF</b>	
		<b>CONFORMITY</b> _____	<b>72</b>

Caractéristiques	Modèle				
	RAV.G1190.200853	RAV.G1190.200822	RAV.G1190.200808	RAV.G1190.200587	SPA.GA590.205988
Système de gonflage Tubeless		●			●
Kit protection talon + 50 feuilles pour protection talon			●	●	
Rallonge pousse-talon 22-28			●	●	
Protecteur talon			●	●	
Presseur			●	●	
Élévateur latéral			●	●	
Homologation WDK			●	●	

● = standard

**DESCRIPTION GÉNÉRALE**

**Fig. 1**



**LÉGENDE**

- |   |  |
|---|--|
| 1 - Mandrin   | 14 - Dispositif de soulèvement   |
| 2 - Tête outil  | 15 - Protection pour roues renversées  |
| 3 - Rouleau décolle-pneus supérieur   | 16 - Cône deux-faces   |
| 4 - Rouleau décolle-pneus inférieur   | 17 - Rouleau presseur  |
| 5 - Unité de contrôle / boîte porte-objets  | 18 - Unité de commande dispositif pousse-talon   |
| 6 - Pédalier  | 19 - Élévateur latéral (standard pour un modèle)   |
| 7 - Poussoir de déblocage translation horizontale<br>rouleaux décolle-pneus et tête outil | 20 - Kit protection talon + 50 feuilles pour protec-<br>tion talon (standard pour un modèle) |
| 8 - Ensemble colonne  | 21 - Rallonge pousse-talon 22-28 (standard pour<br>certains modèles)                         |
| 9 - Ensemble manomètre de gonflage  | 22 - Protecteur talon (standard pour un modèle)  |
| 10 - Ensemble arbre de blocage  | 23 - Presseur (standard pour certains modèles)   |
| 11 - Pousse-pneu avec dispositif entraîneur   |  |
| 12 - Réservoir système Tubeless (standard pour<br>certains modèles)                       |  |
| 13 - Dispositif pousse-talon  |  |

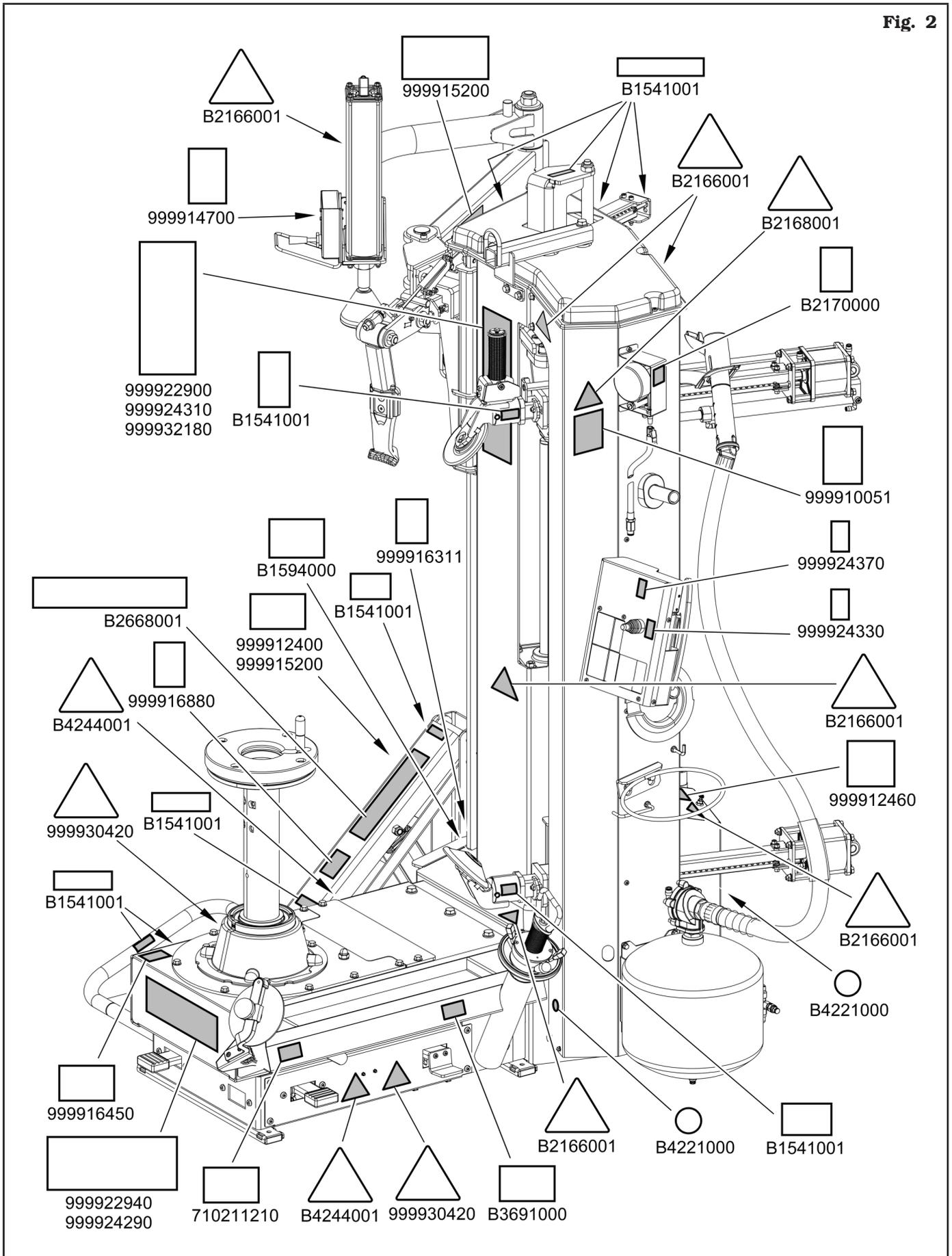
**SYMBOLES UTILISES DANS LA NOTICE**

Symboles	Description
	Lire le mode d'emploi.
	Porter des gants de travail.
	Mettre des chaussures de travail.
	Porter des lunettes de sécurité.
	Obligation. Opérations ou interventions à réaliser obligatoirement.
	Attention. Prêter particulier attention (possibles dommages matériels).

Symboles	Description
	Danger! Faire très attention.
	Note. Indication et/ou information utile.
	Déplacement avec chariot élévateur ou transpalette.
	Levage par le haut.
	Assistance technique nécessaire. Interdiction d'exécuter toute opération de maintenance.

**TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES**

**Fig. 2**



### Codification des plaques

<b>B1541001</b>	<i>Plaquette de danger</i>
<b>B1594000</b>	<i>Plaquette date</i>
<b>B2166001</b>	<i>Plaquette danger décolle-pneus</i>
<b>B2168001</b>	<i>Plaquette danger d'explosion du pneu</i>
<b>B2170000</b>	<i>Plaquette indication maximum pression gonflage</i>
<b>B2668001</b>	<i>Plaquette danger élévateur roue (standard pour certains modèles)</i>
<b>B3691000</b>	<i>Plaquette pédale de gonflage</i>
<b>B4182000</b>	<i>Plaquette spécifications moteur électrique</i>
<b>B4221000</b>	<i>Plaquette mise à la terre</i>
<b>B4244001</b>	<i>Plaquette danger parties en rotation</i>
<b>710211210</b>	<i>Plaquette sens rotation</i>
<b>999910051</b>	<i>Plaquette utilisation dispositifs de protection</i>
<b>999912400</b>	<i>Plaquette matricule (pour le modèle GA590.30)</i>
<b>999912460</b>	<i>Plaquette pression alimentation</i>
<b>999914700</b>	<i>Plaquette commandes pousse-talon</i>
<b>999915200</b>	<i>Plaquette matricule (pour les modèles G1190.30 - G1190.30IT - G1190.30PLUS)</i>
<b>999916011</b>	<i>Plaquette moto-inverseur</i>
<b>999916311</b>	<i>Plaquette poubelle déchets</i>
<b>999916450</b>	<i>Plaquette pédale élévateur (standard pour un modèle)</i>
<b>999916880</b>	<i>Plaquette portée max. 80 kg (176 lbs) (standard pour un modèle)</i>
<b>999922900</b>	<i>Plaquette RAV 600x125 verticale (pour les modèles G1190.30 - G1190.30IT - G1190.30PLUS)</i>
<b>999922940</b>	<i>Plaquette Ravaglioli horizontale (pour les modèles G1190.30 - G1190.30IT - G1190.30PLUS)</i>
<b>999924290</b>	<i>Plaquette logo Space (pour le modèle GA590.30)</i>
<b>999924310</b>	<i>Plaquette logo Space (pour le modèle GA590.30)</i>
<b>999924330</b>	<i>Plaquette monte et descende chariot outil</i>
<b>999924370</b>	<i>Plaquette monte et descende rouleau détalonneur</i>
<b>999930420</b>	<i>Plaquette danger électricité</i>
<b>999932180</b>	<i>Plaquette Men@work (pour le modèle RAV.G1190.200587)</i>



**EN CAS D'ABSENCE OU DE DÉCHIFFREMENT NON PARFAIT D'UNE OU DE PLUSIEURS PLAQUES PRÉSENTES SUR L'ÉQUIPEMENT, IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER LA/ LES PLAQUES ET DE LES COMMANDER EN CITANT LE NUMÉRO DE CODE RELATIF.**



**QUELQUES ILLUSTRATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL, ONT ÉTÉ OBTENUES DE PHOTOS DE PROTOTYPES, DONC LES ÉQUIPEMENTS ET LES ACCESSOIRES DE LA PRODUCTION STANDARD PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTES DE CEUX ILLUSTRÉS.**

## 1.0 GÉNÉRALITÉS

**Le présent manuel fait partie intégrante de l'équipement et devra accompagner toute la vie opérationnelle de l'équipement même.**

Lire attentivement le présent manuel car ils fournit des indications importantes au sujet le **FONCTIONNEMENT, la SÉCURITÉ DE L'EMPLOI et DE L'ENTRETIEN.**



**GARDER DANS UN ENDROIT BIEN CONNU ET FACILEMENT ACCESSIBLE POUR ÊTRE CONSULTÉ PAR LES TECHNICIENS DE MAINTENANCE EN CAS DE DOUTE.**



**LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES À LE GARAGE, À L'ÉQUIPEMENT OU À LA ROUE/PNEU DU CLIENT QUI POURRAIENT SURVENIR SI LES INSTRUCTIONS INDICUÉES DANS CE MANUEL NE SONT PAS OBSERVÉES. LE NON-RESPECT DE CES INSTRUCTIONS POURRAIT ENTRAÎNER DES BLESSURES OU LA MORT.**

### 1.1 Introduction

Merci d'avoir acheté ce démonte-pneus ! Le démonte-pneus a été conçu et construit pour les garages professionnels. Le démonte-pneus est facile à utiliser et a été conçu avec la sécurité comme objectif. En suivant les soins et l'entretien décrits dans ce manuel, votre démonte-pneus sera en mesure de garantir des années de service.

## 2.0 DESTINATION D'EMPLOI

L'équipement objet de ce manuel est un démonte-pneus qui utilise deux systèmes :

- un moteur électrique couplé à un réducteur pour gérer la rotation des pneumatiques, et
- un système d'air comprimé pour gérer le mouvement des cylindres pneumatiques avec de multiples outils de montage/démontage.

L'équipement est destiné à être utilisé exclusivement pour le montage et le démontage de n'importe quel type de roue avec jante entière (à creux et avec talon), avec diamètre et largeur comme décrit dans le chapitre « Spécifications techniques ».



**CET ÉQUIPEMENT NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉE POUR DES OPÉRATIONS AUTRES QUE CELLES POUR LESQUELLES ELLE A ÉTÉ CONÇUE. TOUT AUTRE EMPLOI EST À CONSIDÉRER IMPROPRE ET PAR CONSÉQUENT DÉRAISONNABLE.**



**ON NE PEUT DONC CONSIDÉRER LE CONSTRUCTEUR RESPONSABLE DE DÉGÂTS ÉVENTUELS QUI SERAIENT CAUSÉS POUR DES EMPLOIS IMPROPRES, ERRONÉS ET DÉRAISONNABLES.**

### 2.1 Préparation du personnel préposé

**L'emploi de l'appareillage n'est consenti qu'au personnel entraîné expressément et autorisé.**

Étant donné la complexité des opérations nécessaires pour gérer l'équipement et pour effectuer les opérations avec efficacité et sécurité, il est nécessaire que le personnel préposé soit entraîné d'une façon correcte pour qu'il apprenne les informations nécessaires afin d'atteindre une façon opérationnelle en ligne avec les indications fournies par le constructeur.



**UNE LECTURE SOIGNEUSE DU PRÉSENT MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN ET UNE BREF PÉRIODE D'ACCOMPAGNEMENT AU PERSONNEL EXPERT PEUVENT CONSTITUER UNE PRÉPARATION PRÉVENTIVE SUFFISANTE.**

### 3.0 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



**CONTRÔLER CHAQUE JOUR L'INTÉGRITÉ ET LA FONCTIONNALITÉ DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET PROTECTION SUR L'ÉQUIPEMENT.**

L'équipement est équipé de :

- **commandes exigeant la « présence de l'opérateur »** (arrêt immédiat de l'action lors du relâchement de la commande) pour tous les actionnements ;
- rotation mandrin ;
- translation tête outil ;
- translation rouleau décolle-pneus.
- **Disposition logique des commandes.**

Il sert pour éviter des erreurs dangereuses de l'opérateur.

- **Protections fixes et abris**

Il se trouve sur la machine quelques protections de type fixe qui sont destinées à éviter des risques potentiels d'écrasement, de coupure et de compression. Telles protections ont été réalisées après l'estimation des risques et après avoir évalué toutes les situations opérationnelles de l'équipement.

Les protections en général et en particulier celles en matériel gommeux doivent être contrôlées périodiquement dans le but d'évaluer leur état d'usage.

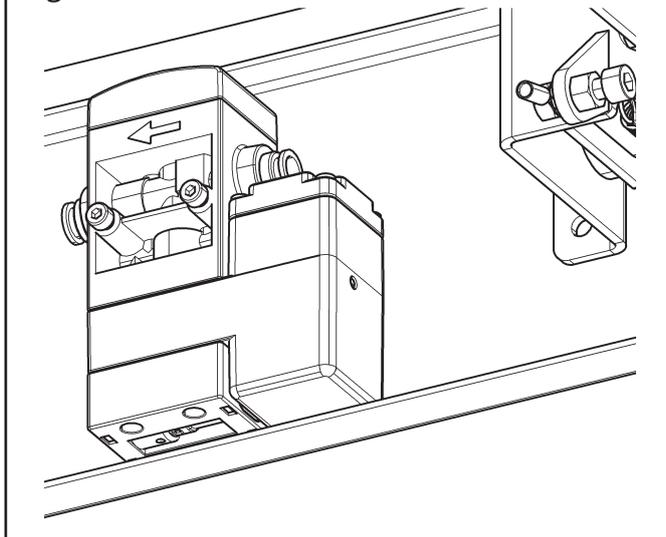


**EXÉCUTER PÉRIODIQUEMENT L'ENTRETIEN DES PROTECTIONS, DES ABRIS ET DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ EN GÉNÉRAL COMME INDIQUÉ DANS LE CHAPITRE 13. ENTRETIEN ORDINAIRE.**

- **Limiteur de pression (soupape balancement) non recalibrable.**

Il sert à gonfler la roue dans des conditions de sécurité raisonnables. En effet, ce limiteur ne permet pas un gonflage à une pression supérieure à  $4,2 \pm 0,2$  bar ( $60 \pm 3$  psi) (voir **Fig. 3**).

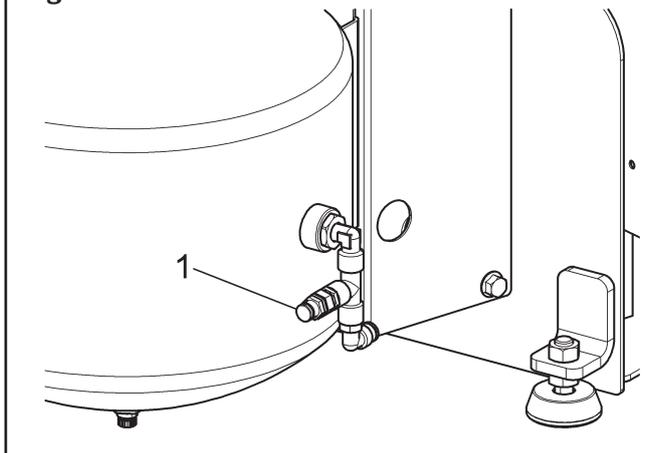
**Fig. 3**



- **Soupape de sécurité 12 bar sur le réservoir** (pour le modèle avec système de gonflage tubeless).

La soupape de sécurité (**Fig. 4 réf. 1**) évite que le réservoir système Tubeless soit soumis à une pression supérieure aux 12 bar (174 psi).

**Fig. 4**



#### **3.1 Risques résiduels**

L'équipement a été soumise à une analyse complète des risques selon la norme de référence EN ISO 12100. Les risques ont été réduits, autant que possible, par rapport à la technologie et à la fonctionnalité de l'équipement.

D'éventuels risques résiduels ont été mis en évidence dans ce manuel et par les pictogrammes et les avertissements dont le positionnement est indiqué dans le « TABLE DE MISE EN PLACE DES PLAQUES » (voir **Fig. 2**).

## 4.0 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

Lorsque vous utilisez un équipement de garage, vous devez toujours suivre les précautions de sécurité de base, y compris les suivantes :

1. Lisez toutes les instructions.
2. Des précautions doivent être prises car des brûlures peuvent survenir en touchant des pièces chaudes.
3. N'utilisez pas l'équipement avec un câble endommagé ou si l'équipement est tombé ou est endommagé jusqu'à ce qu'il ait été examiné par un technicien de service qualifié.
4. Ne laissez pas un cordon pendre du bord de la table, de la surface de travail ou du comptoir ou entrer en contact avec des collecteurs chauds ou des lames de ventilation en mouvement.
5. Si une extension est nécessaire, utilisez un câble avec un courant nominal égal ou supérieur à celui de l'équipement. Les câbles prévus pour un courant inférieur à celui de l'équipement peuvent surchauffer. Il faut prendre soin de disposer le câble de manière à ne pas créer de trébuchement ou qu'il n'est pas tendu.
6. Débranchez toujours l'équipement de la prise électrique lorsqu'il n'est pas utilisé. N'utilisez jamais le câble pour débrancher la fiche de la prise. Saisissez la fiche et tirez pour la déconnecter.
7. Laissez l'appareil refroidir complètement avant de le ranger. Enroulez le câble autour de l'équipement lorsque vous le rangez.
8. Pour réduire le risque d'incendie, n'utilisez pas l'équipement à proximité de conteneurs ouverts de liquides inflammables (essence).
9. Lors de travaux sur des moteurs à combustion interne, une ventilation adéquate doit être fournie.
10. Gardez les cheveux, les vêtements amples, les doigts et toutes les parties du corps éloignés des pièces mobiles.
11. Pour réduire le risque de choc électrique, n'utilisez pas l'équipement sur des surfaces humides ou ne l'exposez pas à la pluie.
12. Utilisez uniquement comme décrit dans ce manuel. N'utilisez que les accessoires recommandés par le fabricant.
13. **PORTEZ TOUJOURS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ.** Les lunettes de tous les jours ont des verres résistants aux chocs, mais ce ne sont pas des lunettes de sécurité.

**CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS**

## 4.1 Normes générales de sécurité



- Toute altération ou modification de l'équipement, quelles qu'elles soient, qui n'aient pas été autorisées auparavant par le constructeur libèrent ce dernier des dommages dérivant des actes indiqués ci-dessus ou pouvant s'y référer.
- L'enlèvement ou la manipulation des dispositifs de sécurité ou des signaux d'avertissement placés sur l'équipement, peut causer un grave danger et implique une violation des Normes Européennes sur la sécurité.
- L'emploi de l'équipement n'est permis que dans des lieux privés de risques d'explosion ou d'incendies.
- On recommande l'emploi d'accessoires et de pièces de rechange originaux. Nos équipements sont prévues pour n'accepter que des accessoires originaux.
- L'installation doit être exécutée par un personnel qualifié, en plein respect des instructions rapportées ensuite.
- Contrôler que, au cours des manœuvres opérationnelles, il ne se produisent pas des conditions de danger. Arrêter immédiatement l'équipement au cas où l'on rencontrerait des dysfonctionnements, et interpeller le service d'assistance du revendeur autorisé.
- En cas d'urgence et avant toute opération d'entretien ou de réparation, isoler l'équipement des sources d'énergie, en coupant l'alimentation électrique en activant l'interrupteur principal et/ou pneumatique.
- Contrôler que l'aire autour de l'équipement soit libre d'objets potentiellement dangereux et qu'il ne s'y trouve pas d'huile afin d'éviter que le caoutchouc puisse en être endommagé. De plus, l'huile répandue sur le sol présente un danger de glissade de l'opérateur.



**LE CONSTRUCTEUR DÉCLINE  
CHAQUE RESPONSABILITÉ POUR  
DOMMAGES CAUSÉS PAR INTER-  
VENTIONS NON AUTORISÉES OU  
PAR L'EMPLOI DE COMPOSANTES  
OU ACCESSOIRES NON ORIGI-  
NAUX.**



L'OPÉRATEUR DOIT PORTER DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL ADÉQUATS, DES LUNETTES DE PROTECTION ET GANTS POUR ÉVITER DES DOMMAGES DÉRIVANT DE LA PROJECTION DE POUSSIÈRE NUISIBLE, D'ÉVENTUELLES PROTECTIONS SACRUM-LOMBAIRES POUR LE SOULÈVEMENT DES PARTIES LOURDES. IL NE DOIT PAS PORTER D'OBJETS QUI PENDENT COMME DES BRACELETS OU AUTRES OBJETS SEMBLABLES. LES CHEVEUX LONGS DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉS AVEC DES PRÉCAUTIONS OPPORTUNES, LES CHAUSSURES DOIVENT ÊTRE ADAPTÉES AU TYPE D'OPÉRATION À EFFECTUER.

- Les poignées et les points d'appui servant au fonctionnement de l'équipement doivent être maintenus propres et dégraissés.
- L'environnement de travail doit toujours être bien propre, sec et non à l'extérieur. Assurez-vous que les environnements de travail sont suffisamment éclairés.  
L'équipement ne peut être utilisé que par un seul opérateur à la fois. Les personnes non autorisées doivent rester à l'extérieur de la zone de fonctionnement, suivant la **Fig. 7**.  
Éviter absolument toute situation de danger. En particulier ne pas utiliser cet équipement dans des milieux humides ou glissants ou à l'extérieur.
- En phase de gonflage, ne pas s'appuyer sur le pneu et ne pas se mettre dessus ; en phase de collage de talon, garder les mains éloignées du pneu et du bord de la jante.
- Au cours des opérations de gonflage, toujours rester à côté de l'équipement et jamais devant.
- Au cours du fonctionnement et de l'entretien de cet équipement respecter rigoureusement toutes les normes en vigueur en matière de sécurité et de protection contre les accidents.  
L'équipement ne doit être manœuvré que par du personnel formé.
- Ne jamais activer le dispositif de gonflage (pour le modèle avec système de gonflage tubeless) si le pneu n'a pas été bloqué correctement.



**MAINTENEZ TOUJOURS LES COMMANDES EN POSITION NEUTRE.**

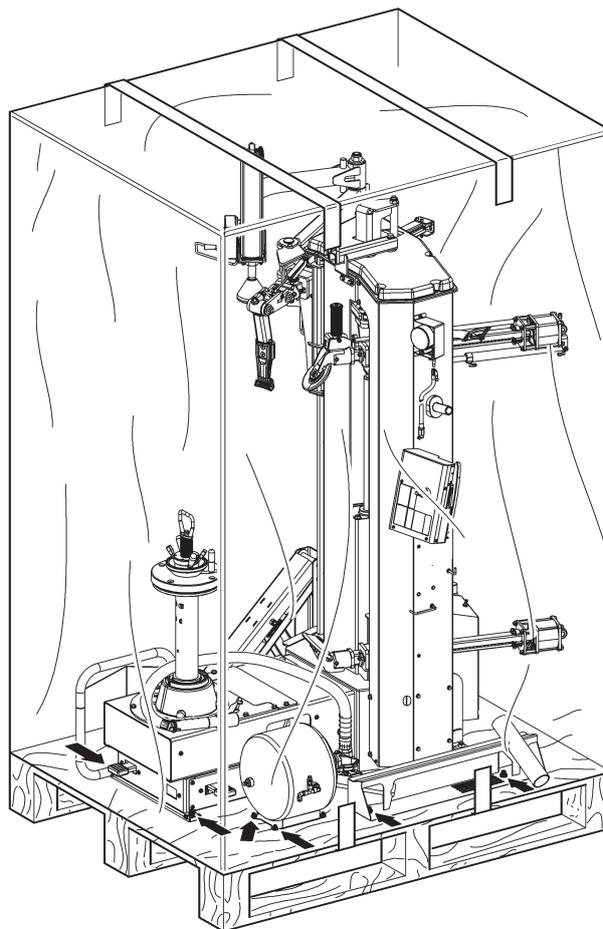
## 5.0 EMBALLAGE ET DÉPLACEMENT POUR LE TRANSPORT



LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION DES CHARGES NE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES QUE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ. LE DISPOSITIF DE LEVAGE DOIT AVOIR UNE PORTÉE CORRESPONDANT AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT EMBALLÉ (voir paragraphe des « SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES »).

L'équipement est emballée partiellement montée. Le déplacement doit être effectué au moyen de transpalette ou de chariot gerbeur. Les points de prise des fourches sont indiqués par des marques placées sur l'emballage, (voir **Fig. 5**).

**Fig. 5**



## 6.0 DÉBALLAGE



AU COURS DU DÉBALLAGE PORTER TOUJOURS DES GANTS AFIN D'ÉVITER TOUTES SORTES D'ÉGRATIGNURES POUVANT ÊTRE PROVOQUÉES PAR LE CONTACT AVEC LE MATÉRIEL D'EMBALLAGE (CLOUS, ETC.).

La boîte en carton se présente entourée de feuillards consistant en rubans en matière plastique. Couper ces feuillards avec des ciseaux adéquats. Avec un petit couteau, pratiquer des coupures le long des axes latéraux de la boîte et l'ouvrir à éventail.

Il est aussi possible d'effectuer le déballage en déclouant la boîte en carton de la palette sur laquelle elle est fixée. Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer de l'intégrité de l'équipement elle-même en contrôlant qu'il n'y ait pas de parties visiblement endommagées. En cas de doute **ne pas employer l'équipement** et s'adresser à un personnel professionnellement qualifié (à son propre revendeur).

Les éléments de l'emballage (sacs en plastique, polystyrène expansé, clous, vis, bois, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants en tant que sources potentielles de danger. Déposer les susdits matériaux dans des lieux spéciaux pour le ramassage s'ils sont polluants ou non biodégradables.



LA BOÎTE CONTENANT LES ACCESSOIRES EST CONTENUE DANS L'ENVELOPPE. NE PAS LA JETER AVEC L'EMBALLAGE.

## 7.0 DÉPLACEMENT



IL DISPOSITIF DE LEVAGE DEVE AVERE UNA PORTÉE CORRESPONDANTE AU MOINS AU POIDS DE L'ÉQUIPEMENT (VOIR PARAGRAPHE DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES). IL NE FAUT ABSOLUMENT PAS FAIRE OSCILLER L'ÉQUIPEMENT SOULEVÉ.

Suivre les instructions ci-dessous lors de la manutention de l'équipement de la plateforme de déballage à celle de l'installation.

- Protéger les arêtes vives aux extrémités par un matériau adéquat (pluribol-carton).
- Ne pas employer de câbles métalliques pour la soulever.
- S'assurer que l'équipement soit débranchée du réseau électrique.
- Soulever et transporter au moyen d'un dispositif approprié et adéquatement dimensionné comme indiqué sur la **Fig. 6**.

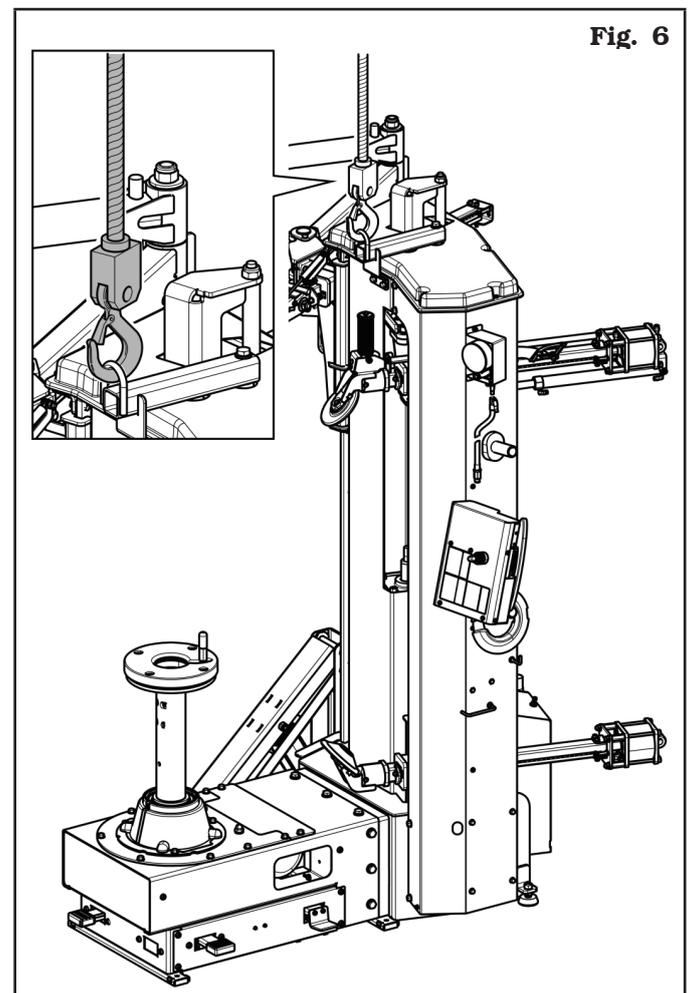


Fig. 6

## 8.0 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les caractéristiques de l'environnement de travail de l'équipement doivent respecter les limites suivantes :

- température : +5 °C - +40 °C (+41 °F - +104 °F);
- humidité relative : 30 - 95 % (sans rosée) ;
- pression atmosphérique : 860 - 1060 hPa (mbar) (12.5 - 15.4 psi).

Toute utilisation de l'équipement dans des environnements ne présentant pas les caractéristiques spécifiées ne sera admise qu'après approbation et autorisé par le constructeur.

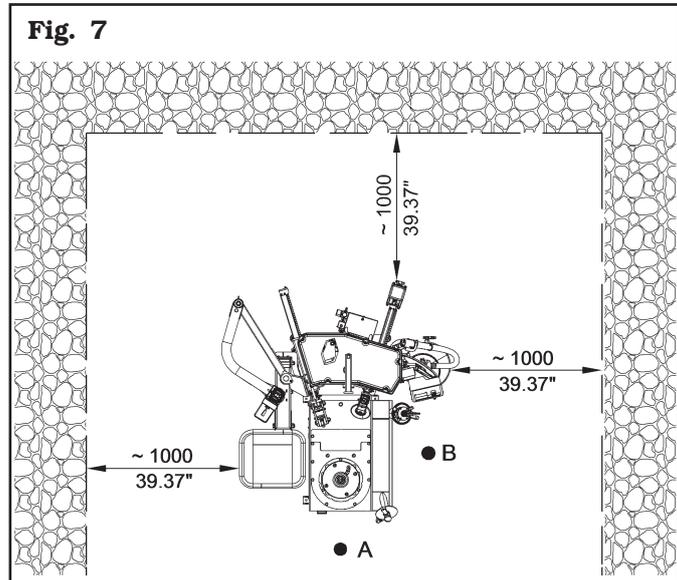
### 8.1 Position de travail

Sur la **Fig. 7** il est possible de repérer les positions de fonctionnement **A** et **B**.

La position **A** est considérée la principale pour le montage et le démontage de la roue sur le mandrin tandis que la position **B** est la meilleure pour suivre les opérations de détalonnage de la roue.

En tout cas, le fait d'opérer dans les positions indiquées permet d'obtenir une plus grande précision et vitesse au cours des phases opérationnelles et permet à l'opérateur de travailler en toute sécurité.

### 8.2 Aire de travail



L'installation de l'équipement a besoin d'un espace utile, (comme il est indiqué dans la **Fig. 7**. Le positionnement de l'équipement doit s'effectuer en suivant les proportions indiquées. De sa position de commande l'opérateur est à même de visualiser tout l'équipement et l'aire qui l'entoure. L'opérateur doit empêcher que ne se trouvent, dans cette aire, des personnes non autorisées et des objets qui pourraient représenter des sources de danger. L'équipement doit être montée sur un plan horizontal, de préférence recouvert de ciment ou de carrelage. Éviter les plans instables ou disjoints. La plan d'appui de l'équipement doit supporter les charges transmises au cours de la phase opérationnelle. Ce plan doit avoir une portée de 500 kg/m<sup>2</sup> au moins (100 lb/ft<sup>2</sup>).

La profondeur du sol solide doit garantir la tenue des tampons d'ancrage.

### 8.3 Éclairage

L'équipement doit être installé dans un endroit suffisamment éclairé en conformité avec toutes les mesures normatives.



**UTILISER L'ÉQUIPEMENT DANS UN ENDROIT SEC ET SUFFISAMMENT ÉCLAIRÉ, FERMÉ, PROTÉGÉ DE TOUTES LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET CONFORME À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR CONCERNANT LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.**

## 9.0 MONTAGE ET MISE EN SERVICE

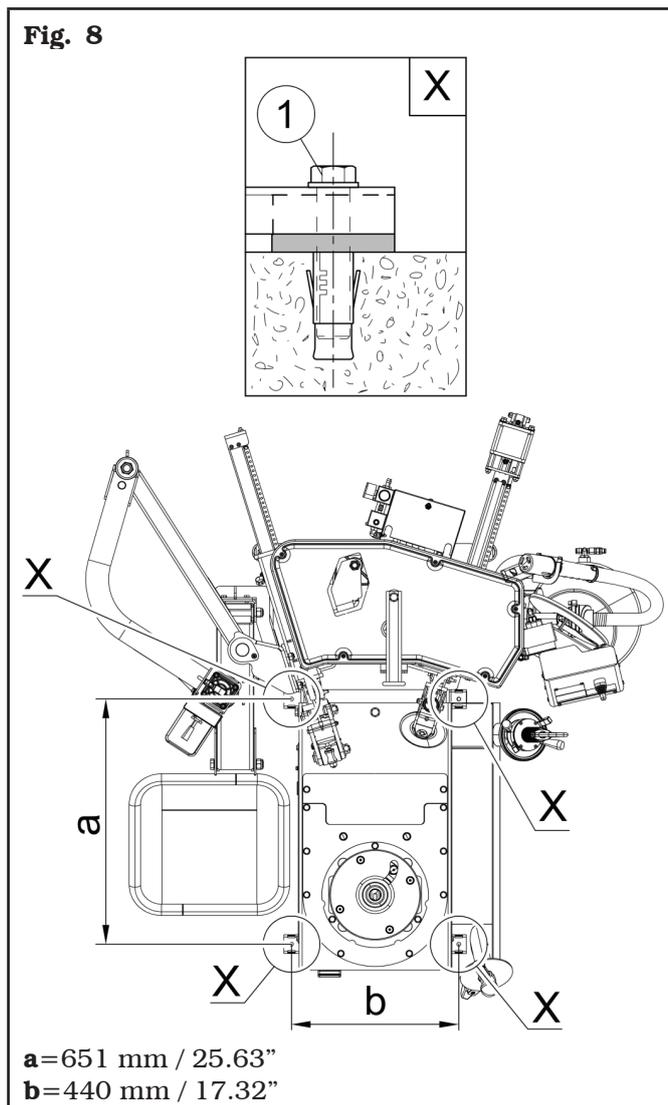


**TOUTE OPÉRATION DE MONTAGE OU DE RÉGLAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR PERSONNEL PROFESSIONNELLEMENT QUALIFIÉ.**

Après avoir libéré de l'emballage les différentes pièces détachées, contrôler leur état d'intégrité, et qu'il n'y ait pas de pièces manquantes ou endommagées, et ensuite, observer les instructions suivantes pour pourvoir à l'assemblage des pièces elles-mêmes en suivant, comme référence, la série d'illustrations ci-jointe.

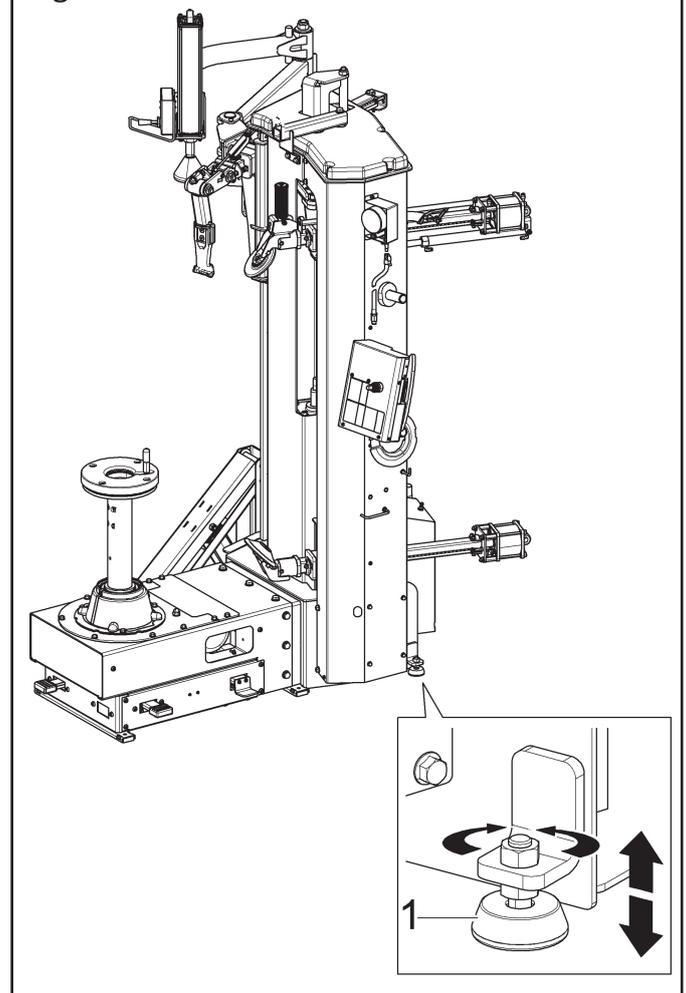
### 9.1 Système d'ancrage

L'équipement emballé est fixé à la palette de support par des trous sur le châssis indiqué dans la figure ci-dessous. Ces trous doivent également être utilisés pour la fixation au sol, en utilisant des ancrages appropriés pour le béton (non inclus). Avant de fixer au béton, vérifiez que tous les points d'ancrage sont plats, de niveau et en contact avec le sol. Dans le cas contraire, caler entre l'équipement et le sol, comme indiqué sur la Fig. 8.



- Pour fixer l'équipement au sol, utilisez des boulons et goupilles d'ancrage (**Fig. 8 réf. 1**) avec une tige fileté M8 (UNC 5/16) adaptée au sol sur lequel sera fixé le démonte-pneu et en nombre égal au nombre de trous de montage sur le châssis inférieur ;
- percer des trous dans le sol, adaptés pour insérer les ancrages choisis, en correspondance avec les trous sur le châssis inférieur ;
- insérer les ancrages dans les trous pratiqués dans le sol à travers les trous du châssis inférieur et serrer les ancrages ;
- serrer les ancrages sur le châssis comme indiqué par le fabricant des ancrages elles-mêmes.
- Avant de serrer complètement la machine à terre, niveler la part postérieure de la machine même : tourner les pieds (**Fig. 9 réf. 1**).

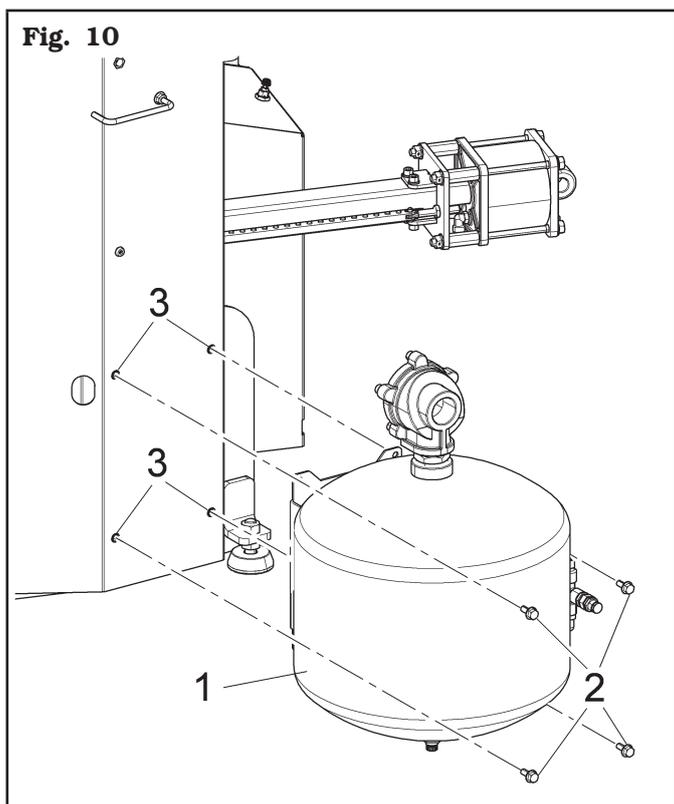
**Fig. 9**



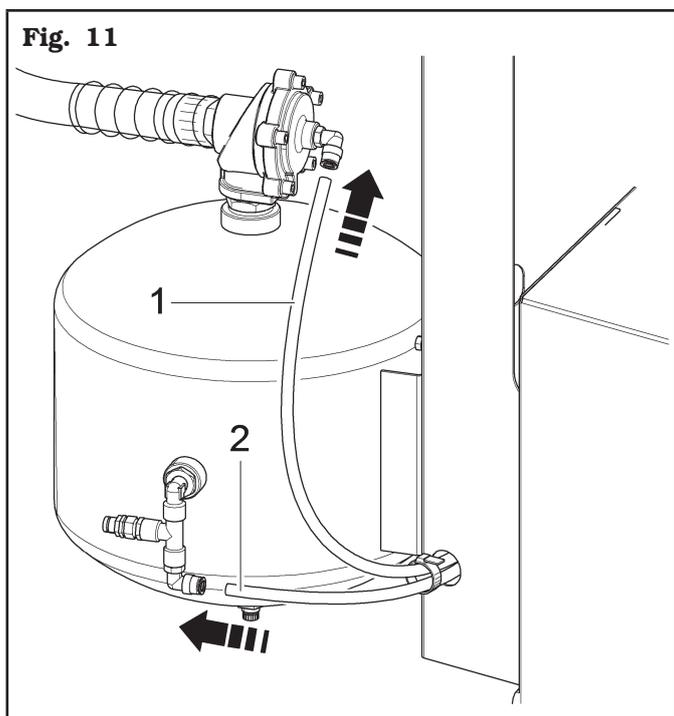
## 9.2 Procédures d'assemblage

### Pour les modèles avec système de gonflage tubeless

1. Monter le réservoir du système de gonflage Tubeless (**Fig. 10 réf. 1**) en serrant les vis (**Fig. 10 réf. 2**), fournies, sur les inserts filetés de l'équipement (**Fig. 10 réf. 3**), comme indiqué sur la **Fig. 10**.

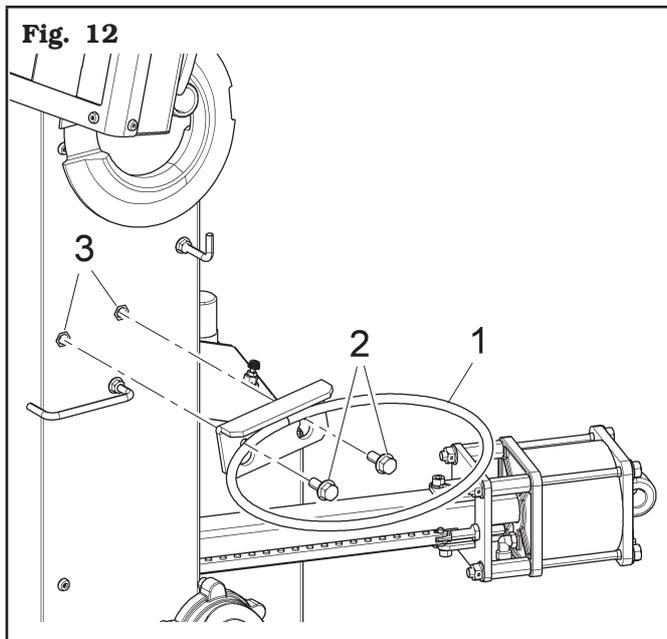


2. Joindre le tuyau noir (**Fig. 11 réf. 1**) et le tuyau bleu (**Fig. 11 réf. 2**) dans les attaches rapides spéciales comme indiqué dans la **Fig. 11**.

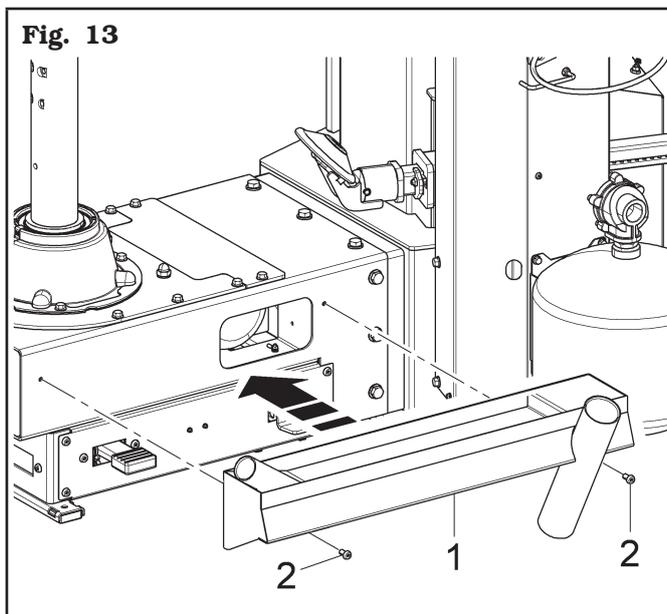


### Pour tous les modèles

3. Monter la bague porte-graisse (**Fig. 12 réf. 1**) avec les 2 vis spéciales (**Fig. 12 réf. 2**) fournies, sur les inserts filetés de l'équipement (**Fig. 12 réf. 3**), comme indiqué sur la **Fig. 12**.



4. Montez la cuve latérale (**Fig. 13 réf. 1**) sur le châssis de l'équipement à l'aide des vis (**Fig. 13 réf. 2**), fournies, comme indiqué sur la **Fig. 13**.



5. Retirer l'ensemble manipulateur (**Fig. 14 réf. 1**), complet avec support (**Fig. 14 réf. 2**), de la bride (**Fig. 14 réf. 3**). Démontez la bride (**Fig. 14 réf. 3**) du châssis de l'équipement et retirez-la vers le haut. Remontez l'ensemble manipulateur (**Fig. 14 réf. 1**) sur le châssis de l'équipement accompagnant manuellement l'ensemble des câbles/tuyaux (**Fig. 14 réf. 6**) à l'intérieur de l'ouverture préparée, comme indiqué dans la **Fig. 14**.



**PLACER L'ENSEMBLE DES CÂBLES/TUYAUX (Fig. 14 réf. 6) À L'INTÉRIEUR DE L'ÉQUIPEMENT PORTANT LA LONGUEUR EXCESSIVE VERS LE BAS.**

Fixer l'ensemble manipulateur (**Fig. 14 réf. 1**) avec les vis (**Fig. 14 réf. 4**) aux inserts filetés de l'équipement (**Fig. 14 réf. 5**).

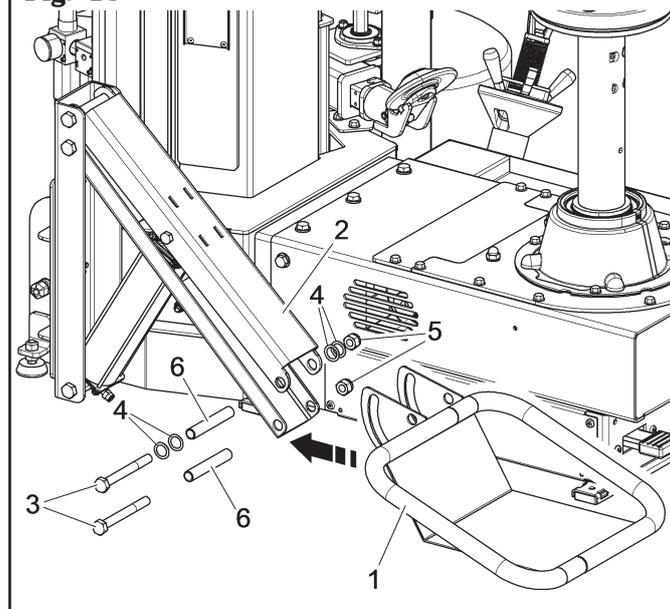


**LES CÂBLES/TUYAUX (Fig. 14 réf. 6) NE DOIVENT JAMAIS ENTRER EN CONTACT AVEC LES CHARIOTS DES DÉCOLLE-PNEUS. ASSUREZ-VOUS DE VERROUILLER CORRECTEMENT L'ENSEMBLE CÂBLES/TUYAUX AU CHÂSSIS À L'AIDE DES DISPOSITIFS DE FIXATION FOURNIS.**

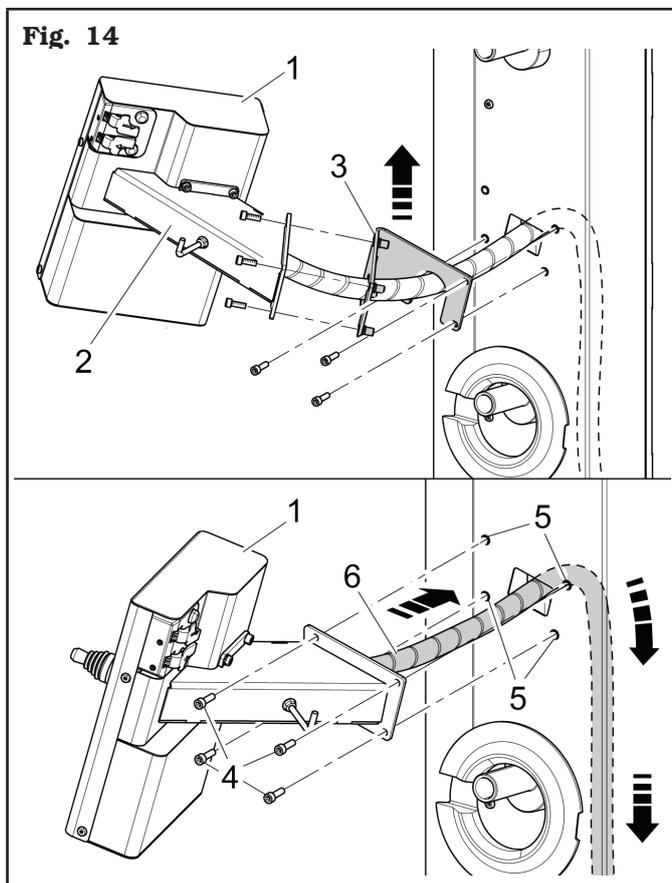
**Pour le modèle avec élévateur latéral**

6. Monter le support roue (**Fig. 15 réf. 1**) sur le châssis de l'élévateur (**Fig. 15 réf. 2**) à l'aide des vis (**Fig. 15 réf. 3**), des rondelles (**Fig. 15 réf. 4**), des écrous (**Fig. 15 réf. 5**) en plaçant les entretoises entre le support et le châssis (**Fig. 15 réf. 6**).

**Fig. 15**



**Fig. 14**



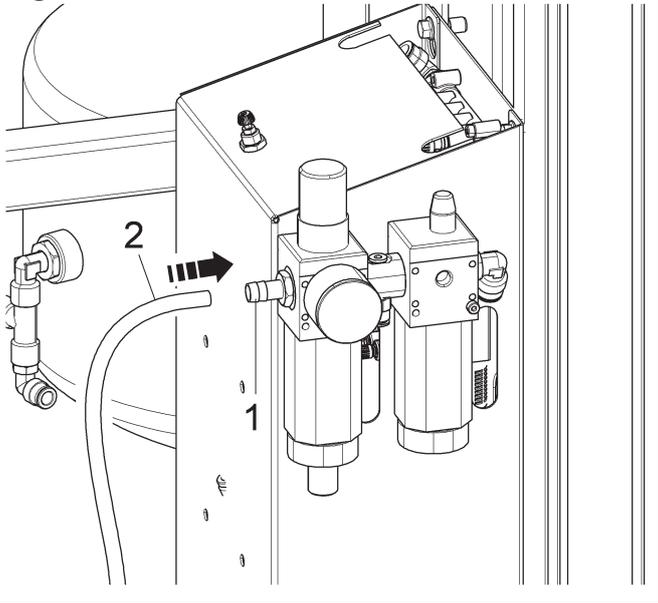
### 9.3 Branchement pneumatique



**TOUTE INTERVENTION PNEUMATIQUE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.**

Connecter l'alimentation pneumatique de réseau au moyen du raccord (**Fig. 16 réf. 1**) positionné sur l'ensemble filtre de l'équipement. Le tuyau à pression (**Fig. 16 réf. 2**) venant du réseau doit avoir un diamètre intérieur minimum de 10 mm (3/8") et un diamètre extérieur minimum de 19 mm (3/4") (voir **Fig. 16**) pour avoir un débit suffisant (voir **Fig. 16**).

**Fig. 16**



**LA PRESSION DE FONCTIONNEMENT MINIMALE DU TUYAU D'ALIMENTATION ET DES RACCORDS INSTALLÉS DOIT ÊTRE D'AU MOINS 300 psi. LA PRESSION D'ÉCLATEMENT MAXIMALE DE CELUI-CI DOIT ÊTRE D'AU MOINS 900 psi.**



**UTILISEZ UN RUBAN D'ÉTANCHÉITÉ POUR RACCORD FILETÉ PNEUMATIQUE APPROPRIÉ POUR TOUS LES RACCORDS PNEUMATIQUES.**



**POUR EXÉCUTER ULTÉRIEURS BRANCHEMENTS PNEUMATIQUES, SE RÉFÉRER AUX SCHÉMAS PNEUMATIQUES ILLUSTRÉS DANS LE CHAPITRE 19.**



**EN CAS DE COUPURE D'ALIMENTATION, ET/OU AVANT DE CHAQUE CONNEXION PNEUMATIQUE, PLACER LES PÉDALES EN POSITION DE POINT MORT.**

## 10.0 BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES



**TOUS LES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS EXCLUSIVEMENT PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.**



**AVANT DE BRANCHER L'ÉQUIPEMENT VÉRIFIER ATTENTIVEMENT :**

- **QUE LES CARACTÉRISTIQUES DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE CORRESPONDENT AUX QUALITÉS REQUISES DE L'ÉQUIPEMENT REPORTÉES SUR LA PLAQUE D'IDENTIFICATION ;**
- **QUE TOUS LES COMPOSANTS DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SOIENT EN BON ÉTAT ;**
- **LA PRÉSENCE D'UNE MISE À LA TERRE EFFICACE ET DE DIMENSION APPROPRIÉE (SECTION SUPÉRIEURE OU ÉGALE À LA SECTION MAXIMALE DES CÂBLES D'ALIMENTATION) ;**
- **QUE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE EST DOTÉE DE INTERRUPTEUR PRINCIPAL VERROUILLABLE ET DISJONCTEUR AVEC PROTECTION DIFFÉRENTIELLE ÉTALONNÉE À 30 mA.**

L'équipement est fournie avec un câble. Au câble doit être connectée une fiche répondante aux indications suivantes.



**APPLIQUER AU CÂBLE DE L'ÉQUIPEMENT UNE FICHE CONFORME AUX CONDITIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS (LE FIL DE MISE À LA TERRE EST DE COULEUR JAUNE/VERTE ET NE DOIT ÊTRE JAMAIS CONNECTÉ À A UNE DES PHASES OU AU NEUTRE).**



**L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE D'ALIMENTATION DOIT ÊTRE COMPATIBLE AVEC LES CONDITIONS DE PUISSANCE NOMINALE SPÉCIFIÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL ET DOIT POUVOIR GARANTIR UNE CHUTE DE TENSION A PLEINE CHARGE NON SUPÉRIEURE A 4% (10% EN PHASE DE DÉMARRAGE) DE LA VALEUR NOMINALE.**



**LA NON-OBSERVATION DES INSTRUCTIONS REPORTÉES CI-DESSUS ENTRAINE LA PERTE IMMÉDIATE DU DROIT DE GARANTIE ET PEUT ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.**

Comme prévu par la lois en vigueur l'équipement n'est pas dotée d'un sectionneur général, mais il y a seulement un branchement au réseau au moyen d'une combinaison prise/fiche.

Alimentation, moteur	Conformité norme	Tension	Amperage	Pôles	Degré de protection IP minimum
Alimentation 1 Ph, moteur à inverseur	IEC 309	200/265V	16A	2 Pôles + Sol	IP 44

### 10.1 Contrôles électriques



**AVANT LA MISE EN SERVICE DU DÉMONTE-PNEUS, IL FAUDRA CONNAÎTRE LA POSITION ET LA MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉLÉMENTS DE COMMANDE ET EN VÉRIFIER LEUR EFFICACITÉ (À CE PROPOS, CONSULTER LE PARAGRAPHE « COMMANDES »).**



**VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.**

## 11.0 COMMANDES

### 11.1 Unité de commande

Il est composé de deux leviers (**Fig. 17 réf. A**), de deux poussoirs (**Fig. 17 réf. B**) et d'un levier (**Fig. 17 réf. C**), avec des fonctions différentes et insérés sur un seul bloc.

L'unité de commande permet de déplacer les décolle-pneus supérieur, inférieur et la tête outil, et de les placer en position de travail.

Avec l'unité de commande il est donc possible de commander tous les mouvements nécessaires pour une action complète de décollage des talons, montage et démontage :

- mouvement de translation verticale des rouleaux décolle-pneus,
- introduction des rouleaux décolle-pneus dans la jante,
- mouvement de translation vertical tête outil.

Le levier et le poussoir supérieur (**A-B (SUP)**) contrôlent le rouleau décolle-pneus supérieur, vice versa, le levier et le poussoir inférieur (**A-B (INF)**) contrôlent le rouleau décolle-pneus inférieur.

Chaque levier a 3 positions:

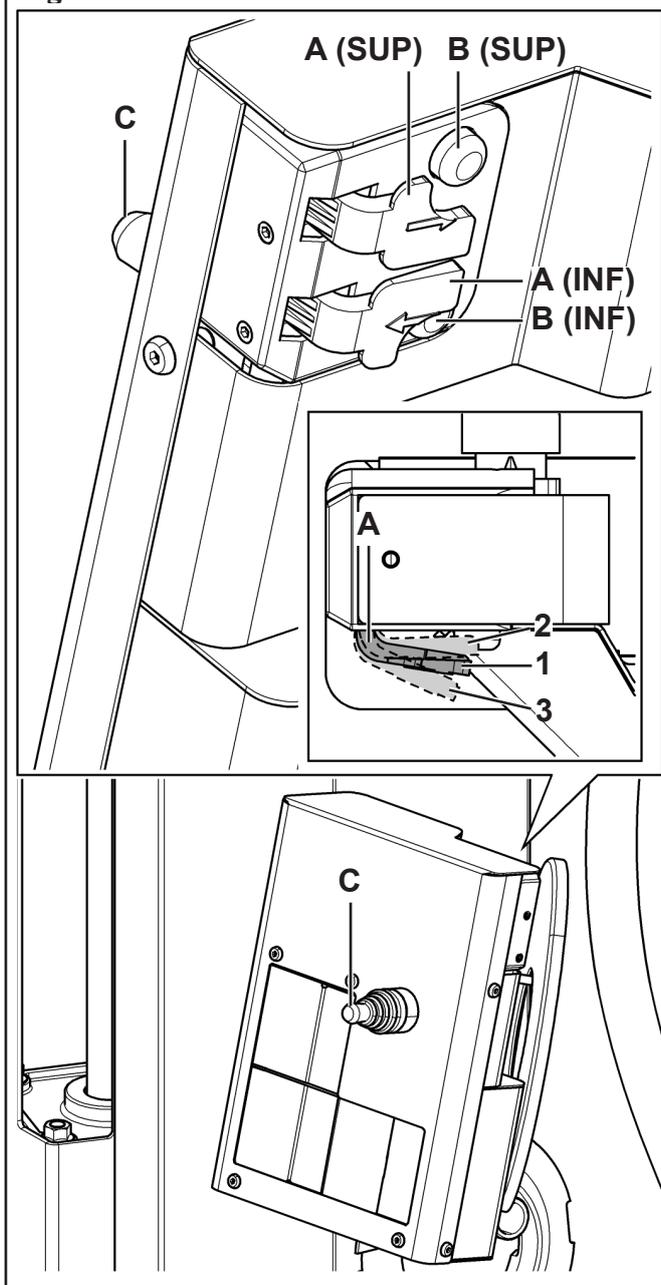
- la première (**Fig. 17 réf. 1**) est la position de repos, et maintient les rouleaux décolle-pneus dans la position où se trouvent ;
- la seconde (**Fig. 17 réf. 2**) (levier appuyé, commande à action maintenue) contrôle la descente du rouleau décolle-pneus supérieur (levier SUP) et/ou la montée du rouleau décolle-pneus inférieur (levier INF).
- la troisième (**Fig. 17 réf. 3**) (soulèvement levier) contrôle la montée du rouleau décolle-pneus supérieur (levier SUP) et/ou la descente du rouleau décolle-pneus inférieur (levier INF).

Lorsque les poussoirs (**Fig. 17 réf. B**), à action maintenue, SUP ou INF sont enfoncés, la came correspondante insère le rouleau décolle-pneus dans la jante.

L'unité de commande est également équipée du levier (**Fig. 17 réf. C**) qui commande la montée et la descente de la tête outil :

- en soulevant le levier, la tête outil est déplacé vers le haut ;
- en abaissant le levier, la translation de la tête outil est commandée vers le bas.

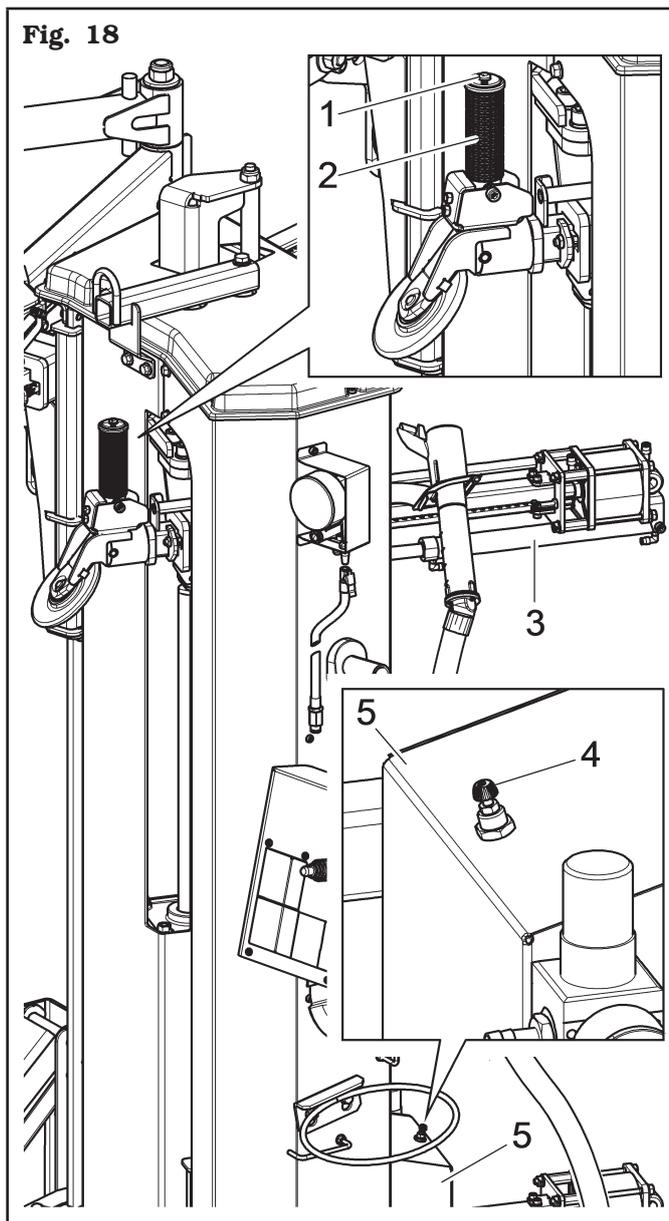
Fig. 17



### **11.2 Commande de déblocage rouleaux décolle-pneus**

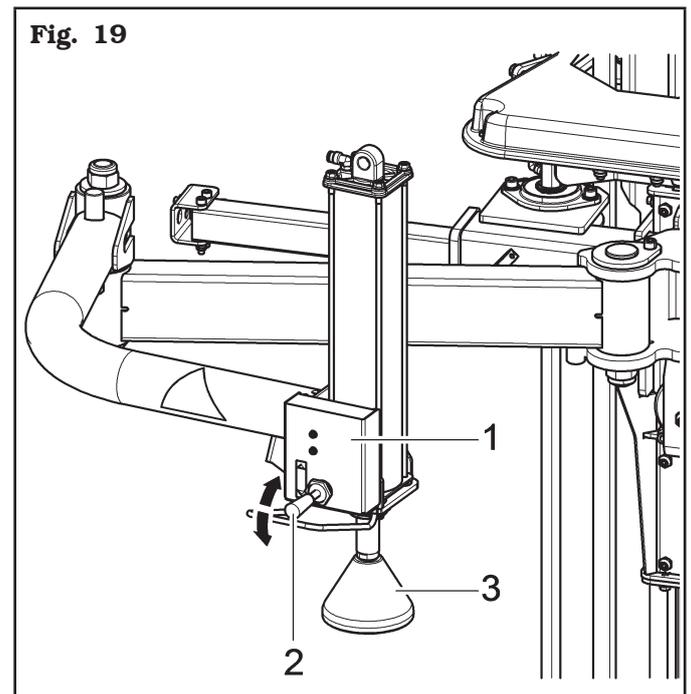
Il s'agit d'un actionnement complètement manuel. Le poussoir de déblocage (**Fig. 18 réf. 1**) doit être pressé avant d'actionner la poignée (**Fig. 18 réf. 2**) pour positionner manuellement les rouleaux décolle-pneus supérieures, inférieures et la tête outil sur le correct diamètre de la roue fixée sur le mandrin, et, en même temps, tirer et pousser le levier. En relâchant le poussoir, les rouleaux se bloquent dans la position où se trouvent.

Le cylindre (**Fig. 18 réf. 3**) facilite l'ensemble de l'opération décrite ci-dessus. Le cylindre est activé lorsque, après avoir appuyé sur le poussoir (**Fig. 18 réf. 1**), un léger mouvement de traction ou de poussée du poussoir est effectué (**Fig. 18 réf. 2**). Il est possible de régler la force d'intervention du vérin (**Fig. 18 réf. 3**) en agissant sur le régulateur (**Fig. 18 réf. 4**), situé sur le carter de protection de l'électrovanne (**Fig. 18 réf. 5**).



### **11.3 Unité de commande dispositif pousse-talon**

Elle est formée par un manipulateur (**Fig. 19 réf. 1**), placé sur le dispositif. Avec ce manipulateur il est possible de commander la translation verticale du rouleau presseur (**Fig. 19 réf. 3**). Soulever le levier (**Fig. 19 réf. 2**) pour ordonner le déplacement vers le haut, tandis que la baisse du levier (**Fig. 19 réf. 2**) ordonne le déplacement vers le bas. Le positionnement des bras du dispositif en correspondance du pneumatique est une opération complètement manuel.



### 11.4 Pédalier

La « **pédale A** » a deux positions opérationnelles à action maintenue. Une pression vers le bas produit un mouvement rotatif du moteur du mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre. Le soulèvement de la pédale vers le haut produit le mouvement contraire.



**SEULEMENT EN SENS HORAIRE IL EST POSSIBLE DE DOSER AVEC CONTINUITÉ LA VITESSE DE L'ENSEMBLE MANDRIN JUSQU'À ATTEINDRE LA VITESSE MAXIMUM PAR LA PRESSION PROGRESSIVE SUR LA PÉDALE.**

La « **pédale B** » a une fonction différente selon la version présente sur l'équipement.

#### Version avec gonflage avec manomètre

La pédale de gonflage, dans cette version n'a qu'une seule fonction. La pression de la pédale, à action maintenue, produit la distribution de l'air à pression contrôlée (max 4,2 ± 0,2 bar - 60 ± 3 psi).



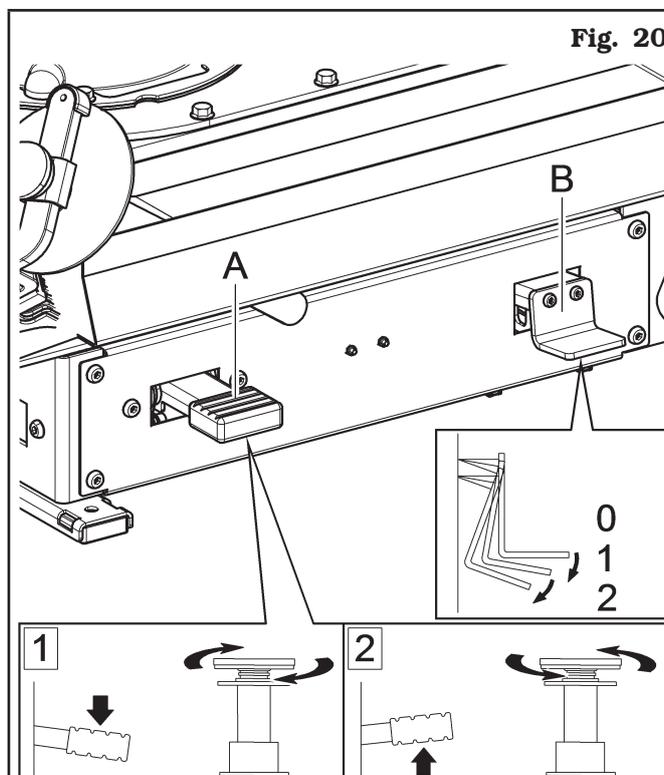
**IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.**

#### Version avec gonflage Tubeless (pour le modèle avec système gonflage tubeless)

La pédale de gonflage a deux fonctions. La distribution de l'air à pression maximum contrôlée comme dans la version précédente et une deuxième fonction d'éjection du jet d'air à partir du tuyère de gonflage pour contribuer au collage des talons du pneu.



**IL EST ABSOLUMENT INTERDIT DE MODIFIER LA VALEUR DE CALIBRAGE DE LA PRESSION DE SERVICE, EN AGISSANT SUR LES SOUPAPES DE PRESSION MAXIMALE ; TELLE ALTÉRATION EXCLUT TOUTE RESPONSABILITÉ DE LA PART DU CONSTRUCTEUR.**



#### LÉGENDE (pédale réf. B)

réf. 1 - Gonflage pneu avec manomètre

réf. 2 - Gonflage pneu avec manomètre + buse de gonflage (pour le modèle avec système gonflage tubeless)

## 12.0 EMPLOI DE L'ÉQUIPEMENT

### 12.1 Mesures de précaution au cours du montage et du démontage des pneus



Avant d'effectuer le montage des pneus, suivre les normes de sécurité ci-dessous :

- utiliser toujours des jantes et pneus bien propres, secs et en bon état ; en particulier, si nécessaire, nettoyer les jantes et effectuer les contrôles suivants :
  - les talons, les flancs et la bande de roulement du pneu ne sont pas endommagés ;
  - la jante ne doit pas présenter de bosses et/ou de déformations (en particulier sur les jantes en alliage, les bosselures causent souvent des microfractures internes, non visibles à l'œil nu, mais qui peuvent compromettre la solidité de la jante et représenter un danger même dans la phase de gonflage) ;
- lubrifier abondamment la surface de contact de la jante ainsi que les talons du pneu à l'aide d'un lubrifiant spécial pour pneus ;
- remplacer la soupape de la jante par une nouvelle ou, dans le cas de soupapes en métal, remplacer la bague d'étanchéité ;
- vérifier toujours que le pneu et la jante ont les bonnes dimensions pour l'accouplement toujours ; ou dans l'impossibilité de vérifier les dimensions susdites, il ne faut pas effectuer le montage (généralement les dimensions nominales de la jante et du pneu sont imprimées sur ceux-ci) ;
- Ne pas utiliser de jet d'eau ou d'air comprimé pour nettoyer les roues.



**LE MONTAGE D'UN PNEU AVEC UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT ET/OU UN FLANC ENDOMMAGÉ SUR UNE JANTE RÉDUIT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DE LA ROUE ET PEUT ENTRAÎNER DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION, DES BLESSURES GRAVES OU MÊME LA MORT. SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC DE PNEU EST ENDOMMAGÉ PENDANT LE DÉMONTAGE, NE JAMAIS REMONTER LE PNEU SUR UNE ROUE. SI VOUS PENSEZ QU'UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC D'UN PNEU PEUT AVOIR ÉTÉ ENDOMMAGÉ LORS DU MONTAGE, RETIREZ LE PNEU ET INSPECTEZ-LE ATTENTIVEMENT. NE JAMAIS LE REMONTER SUR UNE ROUE SI UN TALON, UNE BANDE DE ROULEMENT OU UN FLANC EST ENDOMMAGÉ.**



**UNE LUBRIFICATION INADÉQUATE DU PNEU, DE LA JANTE, DE LA TÊTE OUTIL ET/OU DU LEVIER PEUT PROVOQUER UN FROTTEMENT ANORMAL ENTRE LE PNEU ET CES ÉLÉMENTS LORS DU DÉMONTAGE ET/OU DU MONTAGE DU PNEU ET CAUSER DES DOMMAGES AU PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU. LUBRIFIEZ TOUJOURS SOIGNEUSEMENT CES ÉLÉMENTS AVEC UN LUBRIFIANT SPÉCIFIQUE POUR PNEUS EN SUIVANT LES INDICATIONS CONTENUES DANS CE MANUEL.**



L'UTILISATION D'UN LEVIER INADÉQUAT, USÉ OU ENDOMMAGÉ POUR RETIRER LES TALONS DE PNEU PEUT ENDOMMAGER UN TALON ET/OU UN FLANC DE PNEU, RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE.

UTILISER UNIQUEMENT LE LEVIER FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT ET VÉRIFIER SON ÉTAT AVANT CHAQUE DÉMONTAGE. S'IL EST USÉ OU ENDOMMAGÉ, NE L'UTILISEZ PAS POUR RETIRER LE PNEU, MAIS REMPLACEZ-LE PAR UN LEVIER FOURNI PAR LE FABRICANT DE L'ÉQUIPEMENT OU L'UN DE SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS.



UN POSITIONNEMENT INCORRECT DE LA SOUPAPE, AU DÉBUT DES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE ET/OU DE MONTAGE DE CHAQUE TALON DE PNEU, PEUT CONDUIRE LA SOUPAPE, PENDANT CES OPÉRATIONS, DANS OU À PROXIMITÉ D'UNE ZONE OÙ LE TALON S'EST INSÉRÉ DANS LA BASE DE LA JANTE.

LE TALON POURRAIT APPUYER SUR LE CAPTEUR DE PRESSION, SITUÉ SOUS LA SOUPAPE À L'INTÉRIEUR DE LA BASE, PROVOQUANT SA RUPTURE.

TOUJOURS RESPECTER LE POSITIONNEMENT DE LA SOUPAPE AU DÉBUT DE CHAQUE DÉMONTAGE ET/OU MONTAGE D'UN TALON INDIQUÉ DANS CE MANUEL.



LE FAIT DE NE PAS INSÉRER UNE SECTION APPROPRIÉE D'UN TALON À L'INTÉRIEUR DE LA BASE DE LA JANTE, COMME INDIQUÉ DANS CE MANUEL PENDANT LE MONTAGE OU LE DÉMONTAGE DU TALON, ENTRAÎNE UNE TENSION ANORMALE SUR LE TALON.

CELA PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES AU TALON ET/OU AU FLANC DU PNEU AUQUEL LE TALON EST RELIÉ, EN RÉDUISANT LA SÉCURITÉ D'UN VÉHICULE ÉQUIPÉ DU PNEU.

SUIVEZ TOUJOURS LES INSTRUCTIONS DU MANUEL CONCERNANT L'ALIGNEMENT D'UNE SECTION D'UN TALON SUR LA BASE DE LA JANTE.

NE PROCÉDEZ PAS AU DÉMONTAGE OU AU MONTAGE D'UN TALON SI VOUS N'ÊTES PAS CAPABLE D'ALIGNER UNE SECTION D'UN TALON AVEC LA BASE DE JANTE INDIQUÉE DANS CE MANUEL.

### 12.2 Opérations préliminaires - Préparation de la roue

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue.



**ENLEVER LA TIGE DE LA SOUPEPE ET LAISSER LE PNEU SE DÉGONFLER COMPLÈTEMENT.**

- Vérifier de quel côté on devra démonter le pneu, en regardant où se trouve la base.
- Vérifier le point de blocage de la jante.
- Essayer de reconnaître les roues spéciales telles que, par exemple, les types « EH2 » et « EH2+ », dans le but d'améliorer les opérations de blocage, de décolage des talons, de montage et de démontage.



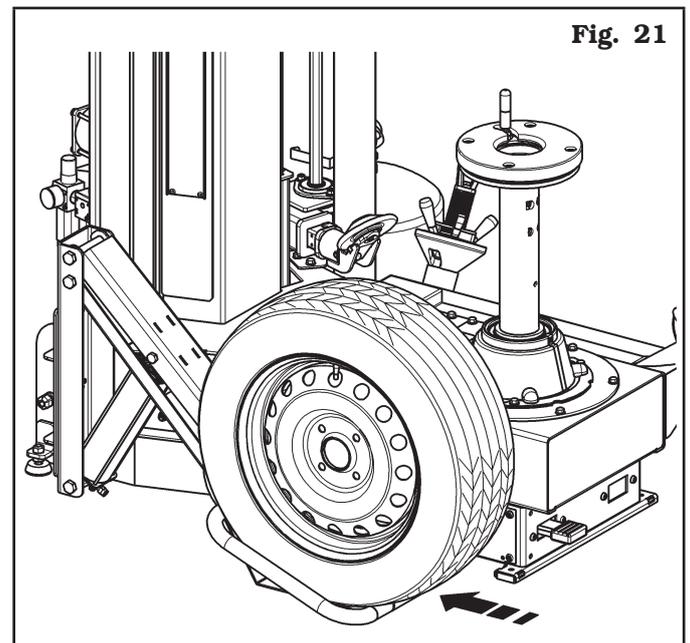
**AU CAS OÙ ON BOUGERAIT DES ROUES AVEC UN POIDS SUPÉRIEUR À 10 KG ET/OU AVEC UNE FRÉQUENCE PLUS ÉLEVÉE DE 20/30 CHAQUE HEURE, IL EST CONSEILLÉ D'UTILISER UN ÉLÉVATEUR.**

### 12.3 Emploi de l'élevateur (standard pour un modèle)

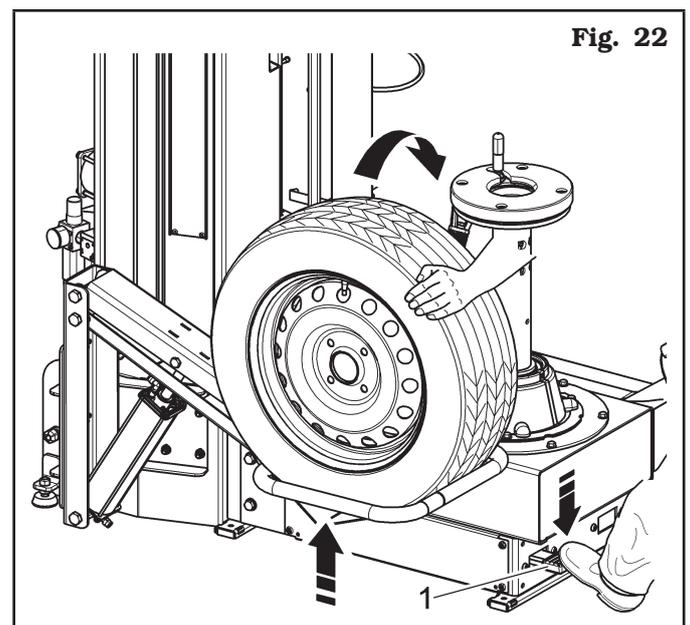


**VÉRIFIER TOUS LES JOURS, AVANT DE COMMENCER À UTILISER L'ÉQUIPEMENT, LE CORRECT FONCTIONNEMENT DE LES COMMANDES À ACTION MAINTENUE.**

1. Après avoir placé une roue sur le plat de soulèvement (voir **Fig. 21**), appuyer sur la pédale d'actionnement de l'élevateur (**Fig. 22 réf. 1**) vers le bas et porter la roue à une hauteur que permet son déplacement sur le mandrin en , accompagnant d'une main (voir **Fig. 22**).



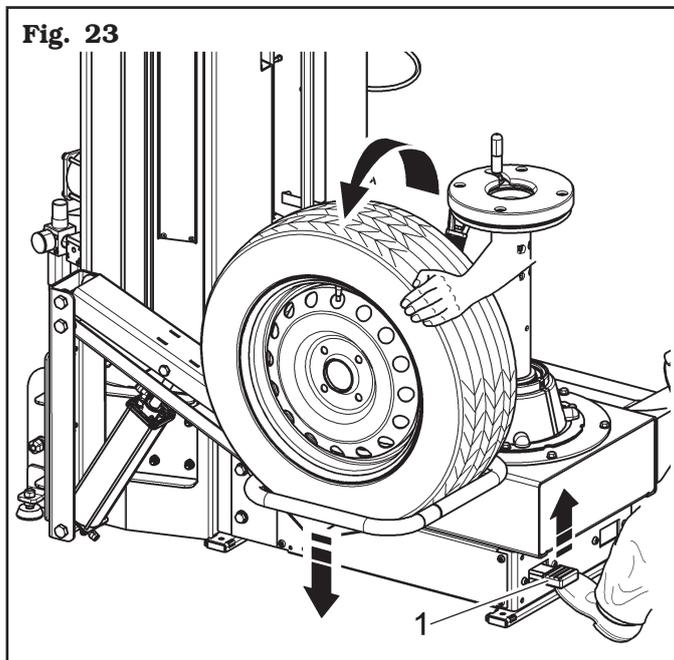
**Fig. 21**



**Fig. 22**

2. Placez la roue sur le mandrin et la bloquer avec le dispositif de blocage.
3. Soulever la pédale (**Fig. 22 réf. 1**) vers le haut pour baisser le plat de soulèvement.
4. Procéder à toutes les opérations de démontage et de montage du pneu et débloquer la roue en retirant le dispositif de verrouillage.
5. Soulever le plat de soulèvement en appuyant de nouveau la pédale vers le bas (**Fig. 22 réf. 1**).
6. Positionner la roue sur le plat de soulèvement (voir **Fig. 23**).
7. Actionner de nouveau la pédale (**Fig. 23 réf. 1**) vers le haut pour faire baisser le plat et accompagner d'une main la roue pendant toute la phase de descente (voir **Fig. 23**).

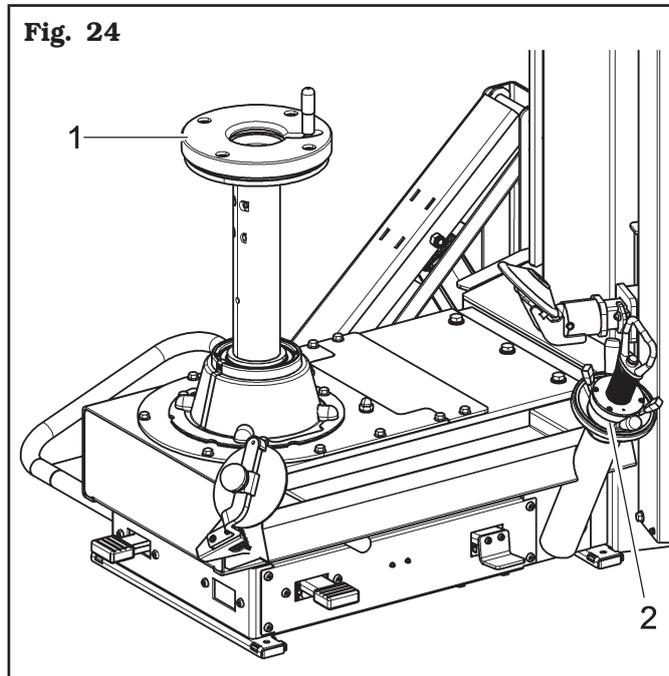
Fig. 23



#### 12.4 Blocage de la roue

Toutes les roues doivent être bloquées sur le plateau gommé (**Fig. 24 réf. 1**) à travers le trou central en utilisant le dispositif de blocage approprié (**Fig. 24 réf. 2**).

Fig. 24

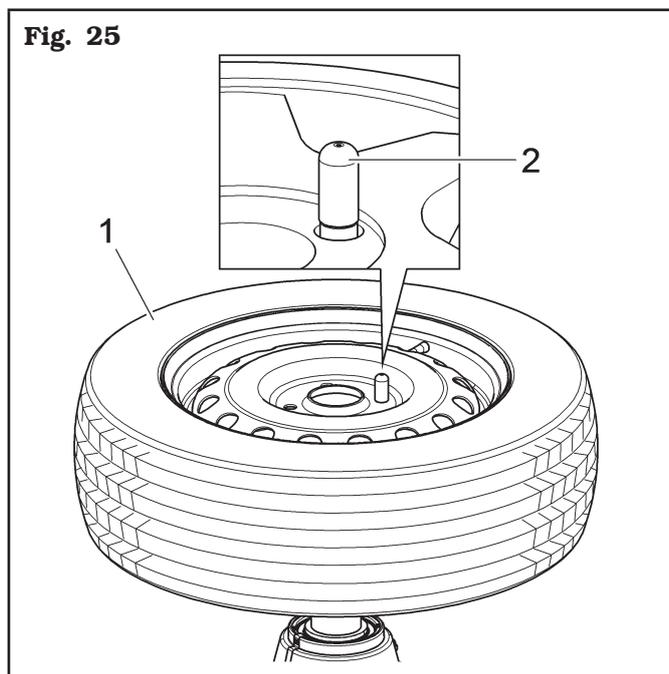


**EN CAS D'EMPLOI DES JANTES SANS TROU CENTRAL ON DOIT UTILISER L'OUTIL NÉCESSAIRE (DISPONIBLE À LA DEMANDE).**

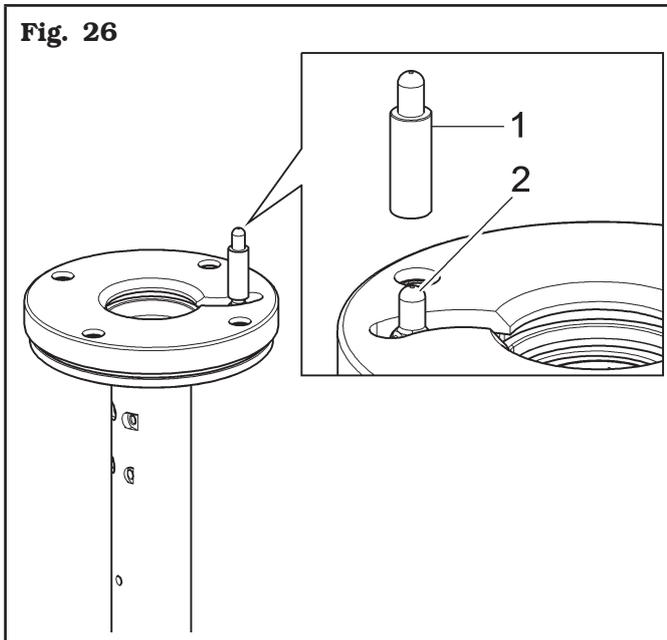
Pour procéder au blocage de la roue suivre les instructions suivantes :

1. Positionner la roue (**Fig. 25 réf. 1**) sur la plateforme de blocage en s'assurant que le pivot d'entraînement (**Fig. 25 réf. 2**) dans un trou qui se trouve sur le moyeu de la jante.

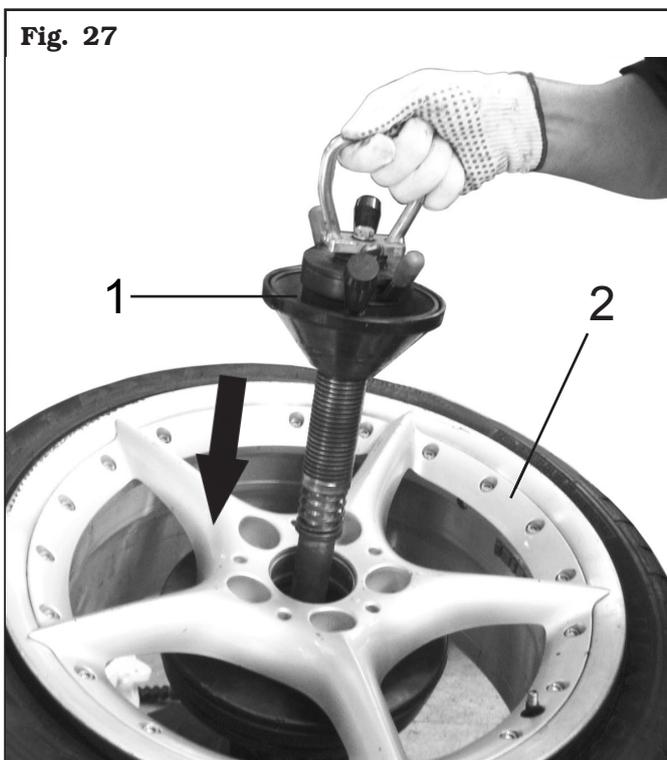
Fig. 25



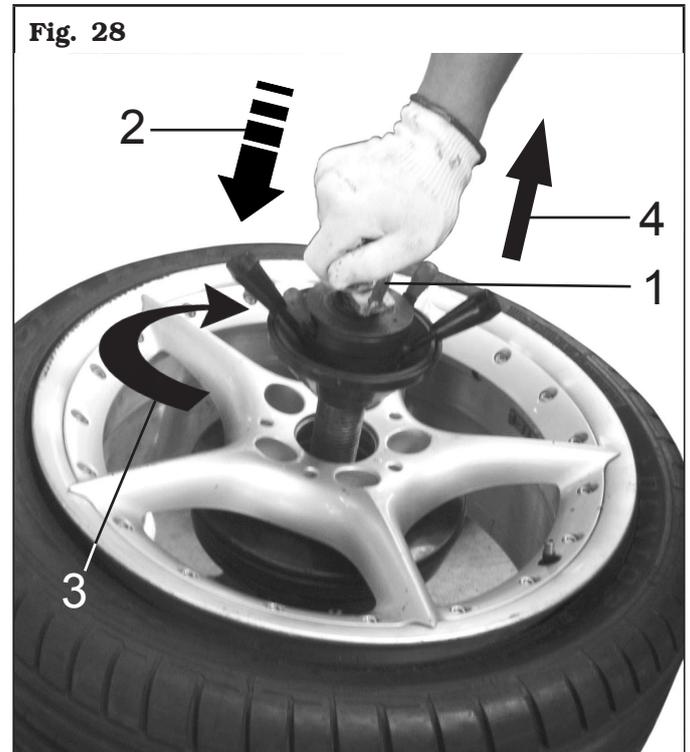
2. Si le moyeu de la roue est trop haut en respect de l'entraîneur (**Fig. 26 réf. 2**), utiliser la rallonge (**Fig. 26 réf. 1**) fournie en dotation.



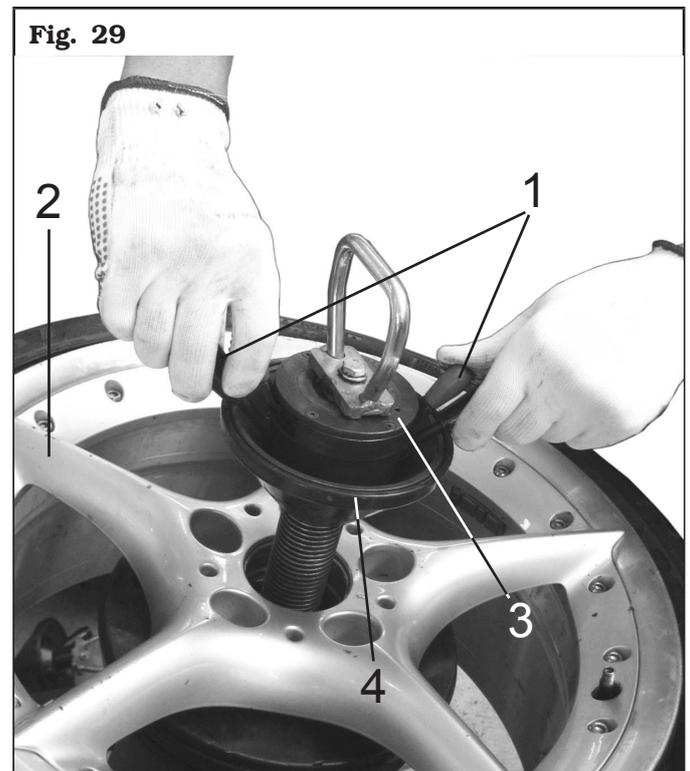
3. Insérer l'arbre et le cône relatif (**Fig. 27 réf. 1**) sur la jante (**Fig. 27 réf. 2**).



4. Au travers de la poignée spéciale (**Fig. 28 réf. 1**), pousser vers le bas (**Fig. 28 réf. 2**), et tourner de 90° (**Fig. 28 réf. 3**) ;

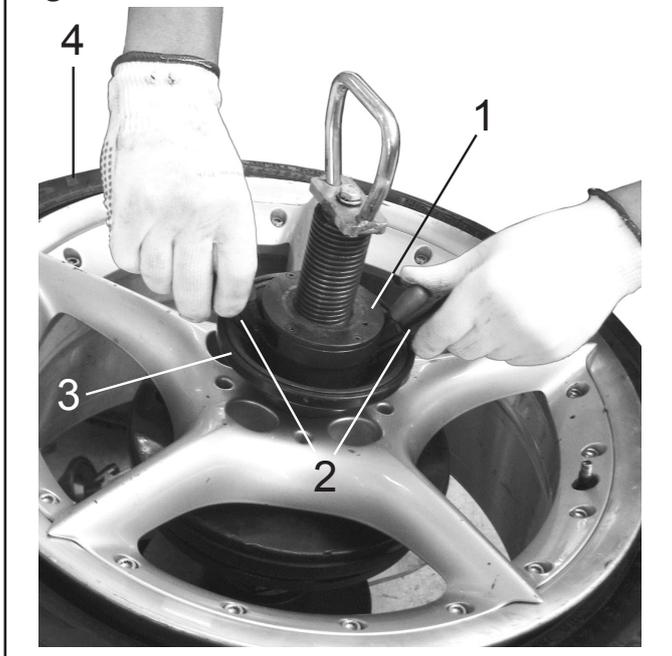


5. Au travers de les petits leviers intérieurs (**Fig. 29 réf. 1**), débloquer le collier et approcher la bague (**Fig. 29 réf. 3**) et le cône (**Fig. 29 réf. 4**) à la jante (**Fig. 29 réf. 2**).



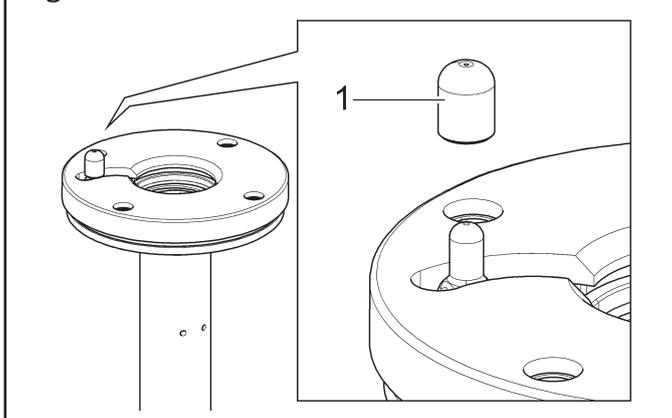
6. Donc, tourner la bague (**Fig. 30 réf. 1**) à l'aide des leviers extérieurs plus gros (**Fig. 30 réf. 2**) jusqu'au complet blocage du cône (**Fig. 30 réf. 3**) sur la roue (**Fig. 30 réf. 4**).

Fig. 30



7. Pour les roues avec jantes en alliage utiliser la protection en plastique appropriée (**Fig. 31 réf. 1**).

Fig. 31

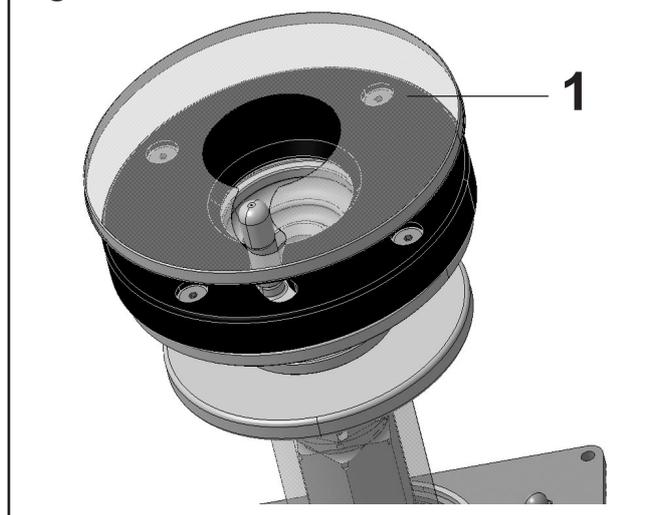


8. Après les opérations, débloquer le dispositif en dévissant le cône avec les leviers extérieurs plus gros et éloignant la bague et la jante avec les petits leviers.
9. Enfin, abaisser l'arbre pour le décrocher de sa siège, tourner de 90° dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et l'extraire du trou à travers la poignée indiquée sur la Fig. 28.

#### 12.4.1 Protection plateau roues renversées

En cas d'utilisation de roues inversées, afin de protéger la jante, appliquer la protection (**Fig. 32 réf. 1**) fournie sur la plateforme en caoutchouc. On conseille un remplacement s'il y a des endommagements visibles (voir **Fig. 32**).

Fig. 32

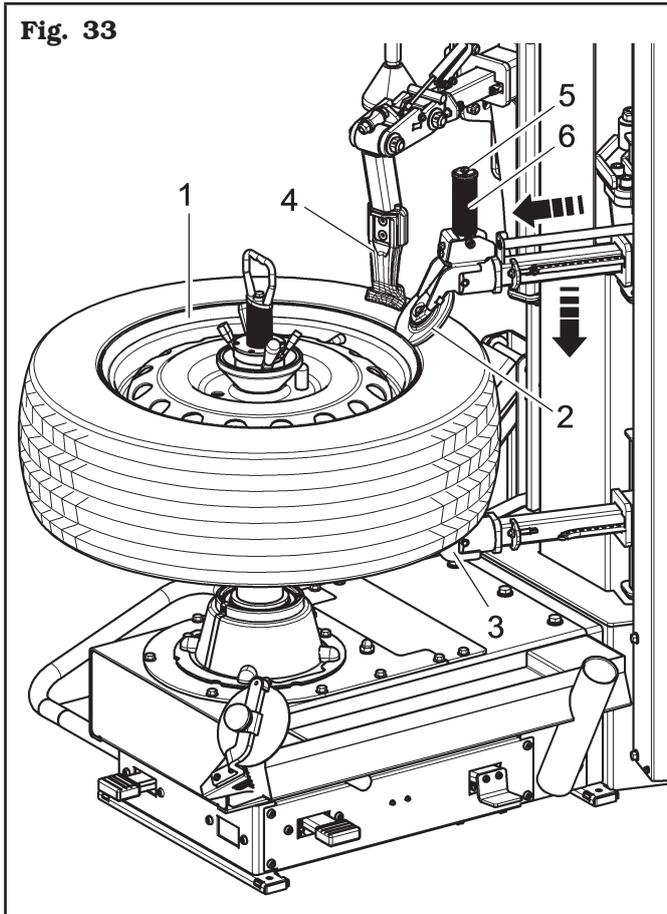


**IL NE FAUT JAMAIS LAISSER LA ROUE MONTÉE SUR L'ÉQUIPEMENT PENDANT UNE PÉRIODE SUPÉRIEURE A LA DURÉE OPÉRATIONNELLE ET DE TOUTE FAÇON IL NE FAUT JAMAIS LA LAISSER SANS SURVEILLANCE.**

### 12.5 Opérations de décollage des talons

- Après le blocage de la roue, approcher les rouleaux décolle-pneus (supérieur et inférieur) (**Fig. 33 réf. 2 et 3**) et la tête outil (**Fig. 33 réf. 4**) au bord de la jante (**Fig. 33 réf. 1**), en appuyant sur le poussoir (**Fig. 33 réf. 5**), et en même temps, en tirant sur la poignée (**Fig. 33 réf. 6**).
- Approcher le rouleau décolle-pneus supérieur (**Fig. 33 réf. 2**) en appuyant sur le levier A(SUP) (**Fig. 17 réf. 2**).

**Fig. 33**



- Continuer l'approche, en activant la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre de la roue (voir **Fig. 34**) en appuyant la pédale (**Fig. 34 réf. 1**). Appuyez brièvement et relâchez plusieurs fois le levier A(SUP) (**Fig. 17 réf. 2**), jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment d'espace entre la jante et le talon pour faire avancer le rouleau avec la came.



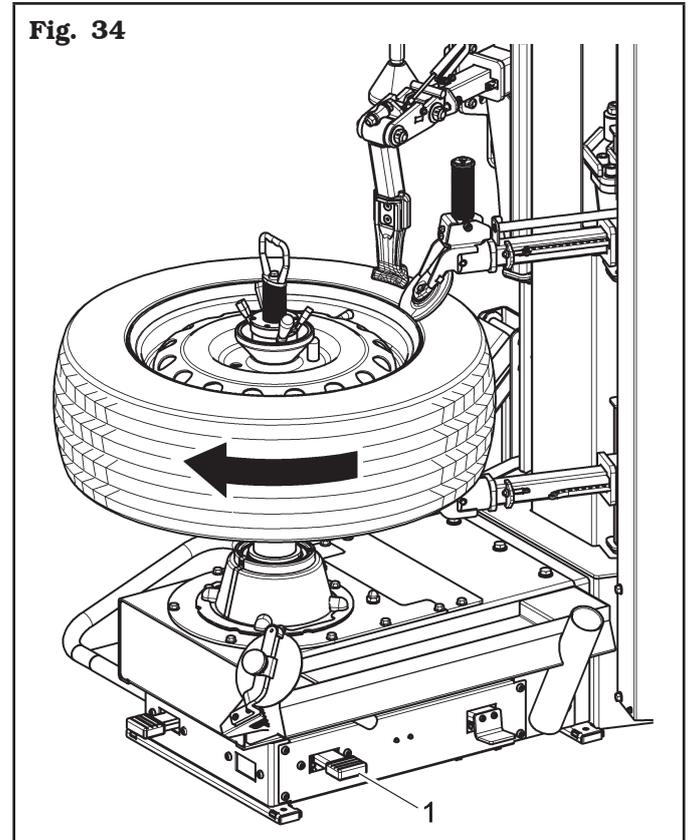
**LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS NE DOIT EXERCER AUCUNE PRES-  
SION SUR LA JANTE, MAIS PLU-  
TÔT SUR LE TALON DU PNEU.**



**IL FAUT PORTER UNE ATTEN-  
TION PARTICULIÈRE LORSQU'ON  
UTILISE DE LES ROULEAUX DÉ-  
COLLE-PNEUS VERTICAUX POUR  
ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASE-  
MENTS DES MAINS.**

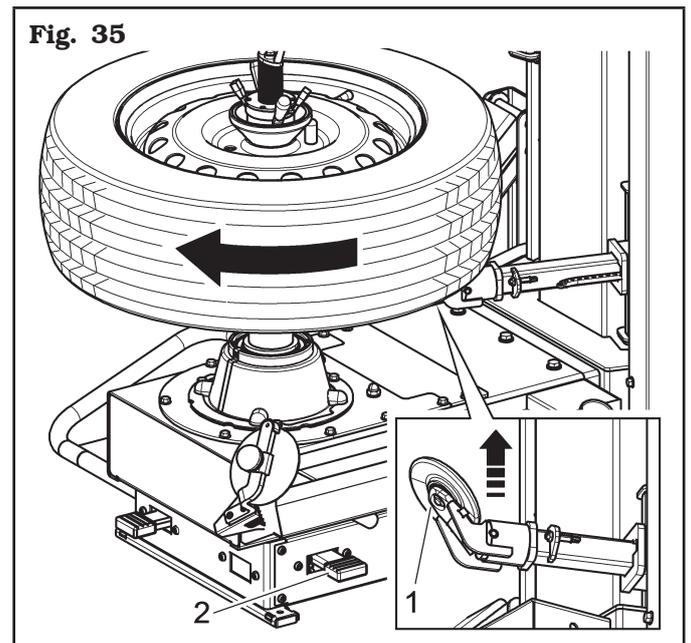
- Actionner la came supérieure en pressant le poussoir (**Fig. 17 réf. B(SUP)**) et continuer le décollage des talons jusqu'à la fin de l'opération.

**Fig. 34**



- Approcher le rouleau décolle-pneus inférieur (**Fig. 35 réf. 2**) en appuyant brièvement et relâchez plusieurs fois le levier A (INF) (**Fig. 17 réf. 2**).

**Fig. 35**



- Seulement à ce point faire tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre en pressant la pédale (**Fig. 35 réf. 2**) et dans le même temps actionner le poussoir (**Fig. 17 réf. B(INF)**), en le pressant jusqu'au décollage complet des talons.



**PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU. GRAISSER LE TALON AVANT DE FAIRE ENTRER DE NOUVEAU LE ROULEAU.**



**IL N'EST PAS POSSIBLE UN NOUVEAU RÉGLAGE DU DIAMÈTRE DÉCRIT DANS LE PARAGRAPHE 12.4 POINT 2 JUSQU'AU RETOUR DANS LA POSITION DE REPOS DES DEUX ROULEAUX SUPÉRIEUR ET INFÉRIEUR.**

### 12.6 Démontage du pneumatique

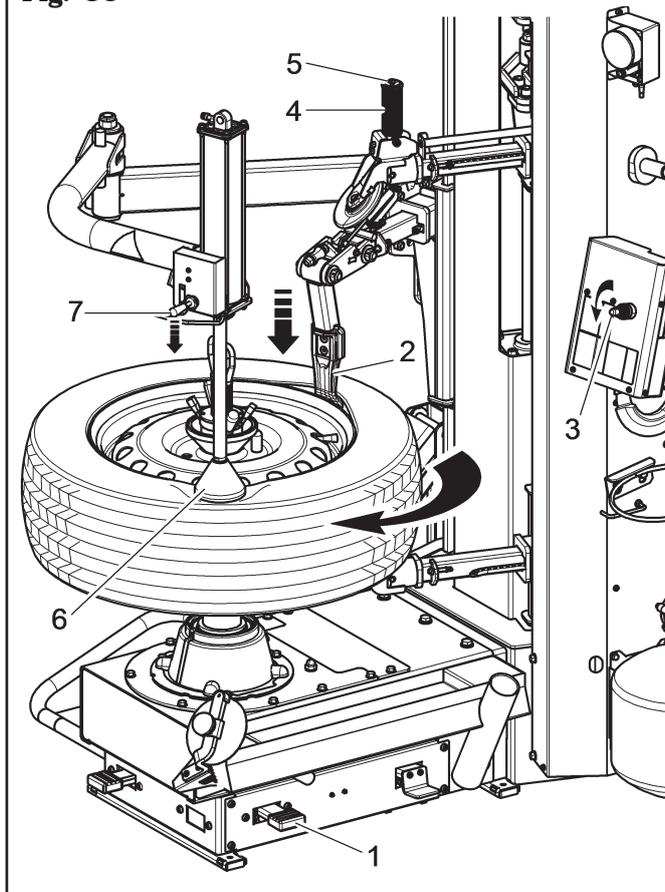
Après avoir décollé les deux talons, il est possible démonter le pneumatique.

1. Pousser la pédale (**Fig. 36 réf. 1**) pour tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à l'atteinte de la tige de la soupape en position de « heure 1 ».
  2. Approcher la tête outil verticalement (**Fig. 36 réf. 2**) jusqu'au bord de la jante en abaissant le levier (**Fig. 36 réf. 3**). La position de la tête outil sur le diamètre de la jante doit déjà être correcte car le réglage se produit en même temps que le réglage précédent des rouleaux décolle-pneus. Si ce n'est pas le cas, il peut être réglé en appuyant sur le poussoir (**Fig. 36 réf. 5**) et en actionnant la poignée avec un mouvement de poussée et de traction (**Fig. 36 réf. 4**).
- Pendant cette phase, se positionner voisin une zone de décollage des talons du pneu.
3. Positionner le cône presseur (**Fig. 36 réf. 6**) à « 4 heures » comme indiqué dans la **Fig. 36** et presser sur le pneu en actionnant le levier (**Fig. 36 réf. 7**) de l'unité de commande vers le bas, jusqu'à le talon du pneu soit en face du creux de la jante.

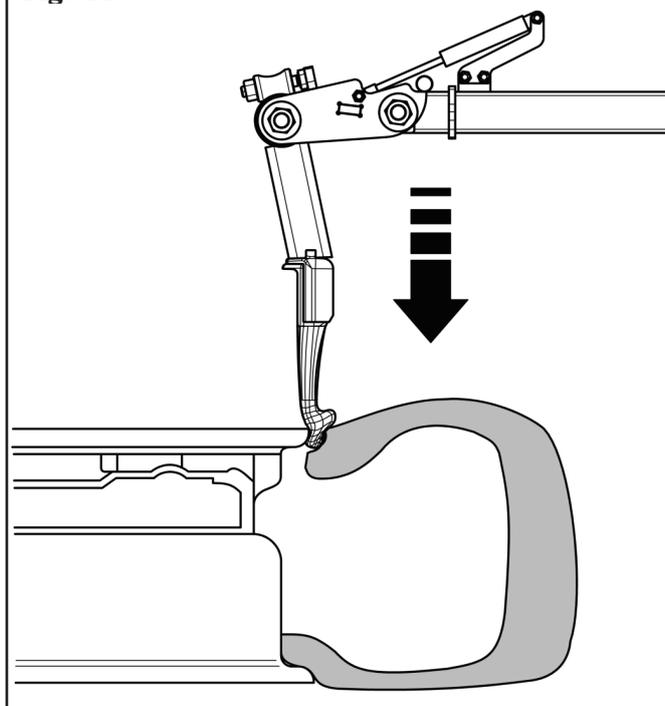


**IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON PORTE LE BRAS PORTE-OUTILS EN POSITION DE TRAVAIL, POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.**

**Fig. 36**



**Fig. 37**



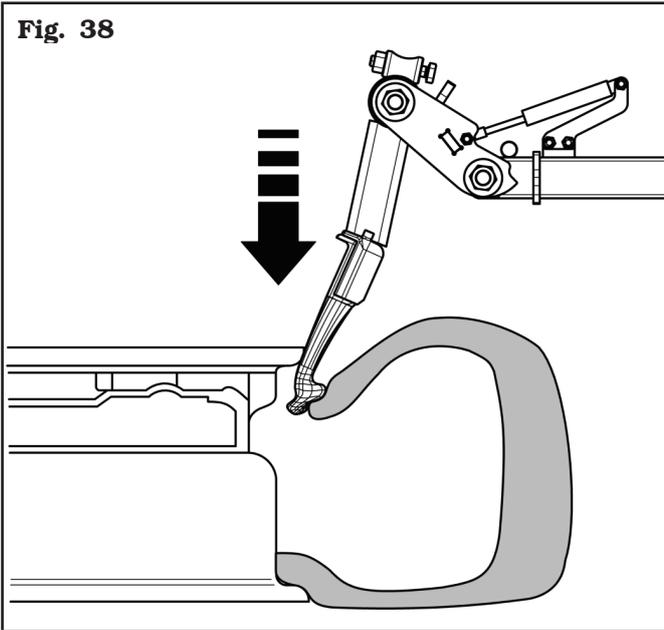
**PENDANT CETTE OPÉRATION FAIRE ATTENTION À NE DÉFORMER PAS LA CÔTÉ DU PNEU.**



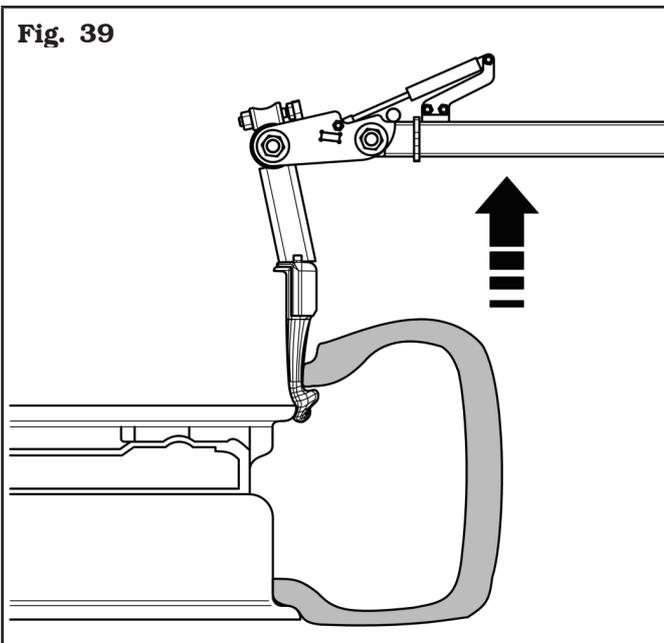
**UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS APPROPRIÉS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDROCARBURES OU SILICONE.**

4. Baisser le levier (**Fig. 17 réf. C**) pour faire entrer la tête outil entre jante et le pneu (voir **Fig. 38**). Pendant cette opération la tête outil tourne autour le bord de la jante jusqu'à l'accrochage du talon au pneu (voir **Fig. 39**).

**Fig. 38**



**Fig. 39**

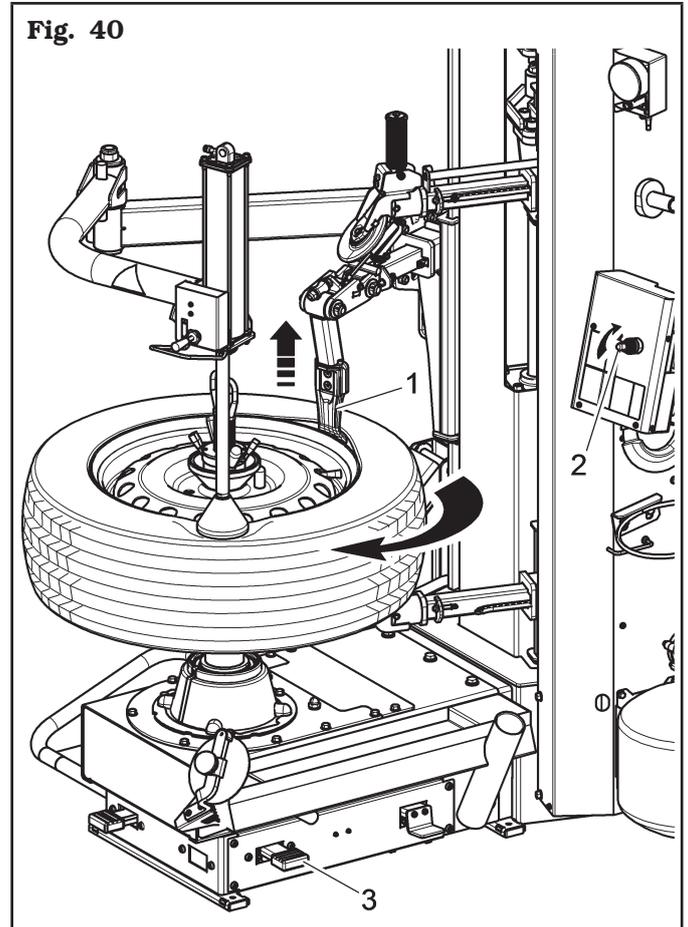


5. Soulever la tête outil (**Fig. 40 réf. 1**) au moyen du levier (**Fig. 40 réf. 2**). Quand la tête de l'outil est dans la position vertical par rapport à la jante (voir **Fig. 40**), tourner le mandrin en pressant la pédale (**Fig. 40 réf. 3**), jusqu'à l'entrée du pneu dans la base de la jante. Continuer la montée de la tête outil jusqu'à le talon se trouve sur le bord de la jante (voir **Fig. 39**). Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au démontage complet du talon supérieur.



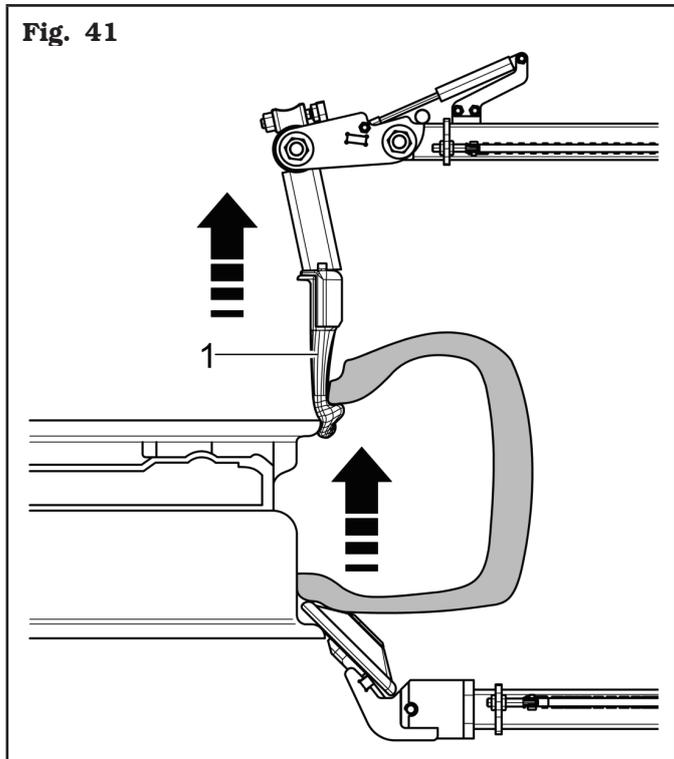
**S'ASSURER QUE LA TÊTE OUTIL SOIT DANS LA POSITION DE DÉMONTAGE (FIG. 39) AVANT DE COMMENCER LA ROTATION DU MANDRIN.**

**Fig. 40**



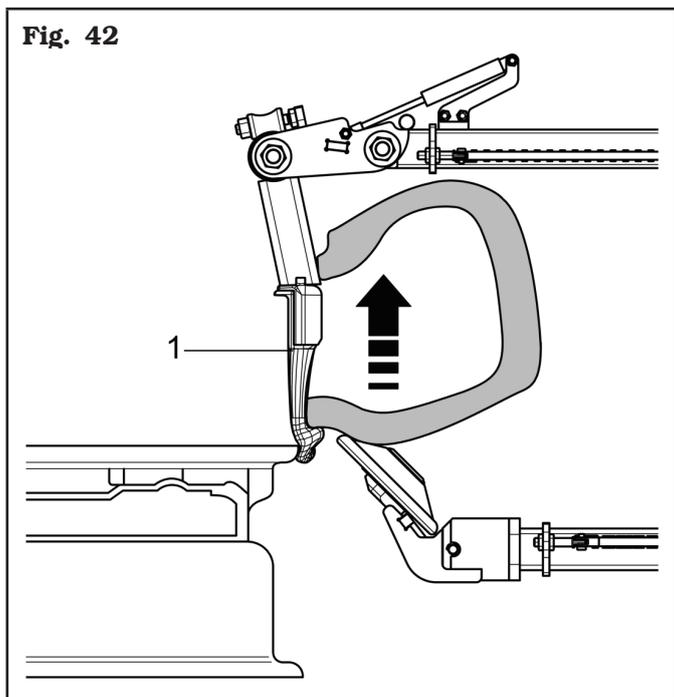
6. Soulever la tête outil (voir **Fig. 41 réf. 1**) en la maintenant accrochée au talon supérieur du pneu, en s'aidant avec le rouleau décolle-pneus inférieur.

Fig. 41



7. Repositionner la tête outil (voir **Fig. 42 réf. 1**) en correspondance du bord de la jante. À l'aide du rouleau décolle-pneus inférieur, charger le talon inférieur sur la tête outil en position de démontage.

Fig. 42



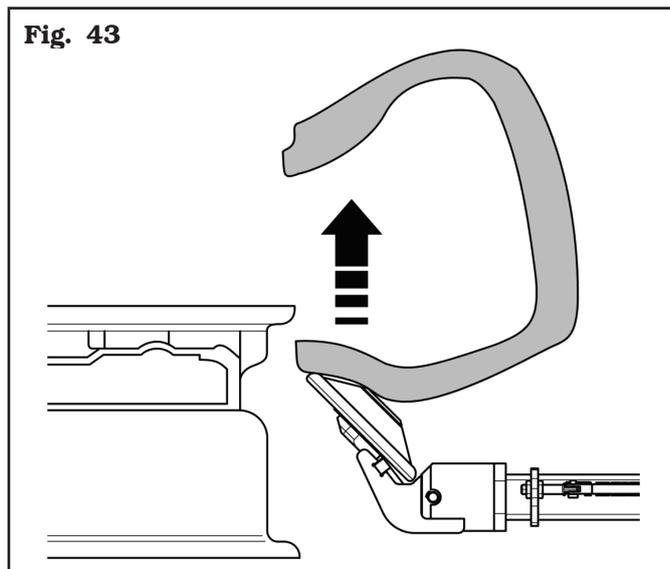
8. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au complet montage du pneumatique.
9. Soulever le cône presseur et refermer le Dispositif pousse-talon en position de repos.

### Démontage du talon inférieur avec rouleau décolle-pneus

Pour le démontage du talon inférieur on peut utiliser en alternative seulement le rouleau décolle-pneus inférieur. Soulever la tête outil en s'éloignant dans la zone de travail, en soulevant le levier (**Fig. 17 réf. C**).

1. Faire monter rouleau et pneumatique voisin le bord de la jante (voir **Fig. 43**).

Fig. 43



2. Donc, faire avancer le rouleau décolle-pneus au travers du levier approprié (voir **Fig. 17 réf. B(INF)**) pour le faire insérer entre bord jante et talon inférieur (voir **Fig. 44**).



**LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS NE DOIT EXERCER AUCUNE PRESION SUR LA JANTE, MAIS PLUTÔT SUR LE TALON DU PNEU.**



**IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE LORSQU'ON UTILISE LE ROULEAU DÉCOLLE-PNEUS POUR ÉVITER D'ÉVENTUELS ÉCRASEMENTS DES MAINS.**

Fig. 44



3. Tourner, donc, et compléter le démontage du talon (voir **Fig. 45**).

**Fig. 45**



**LA SORTIE DES TALONS DE LA JANTE PEUT CAUSER LA CHUTE DU PNEU. IL FAUT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE PENDANT CES OPÉRATIONS.**

### **12.7 Montage du pneu**

Pour effectuer le montage du pneumatique, procéder comme suit :

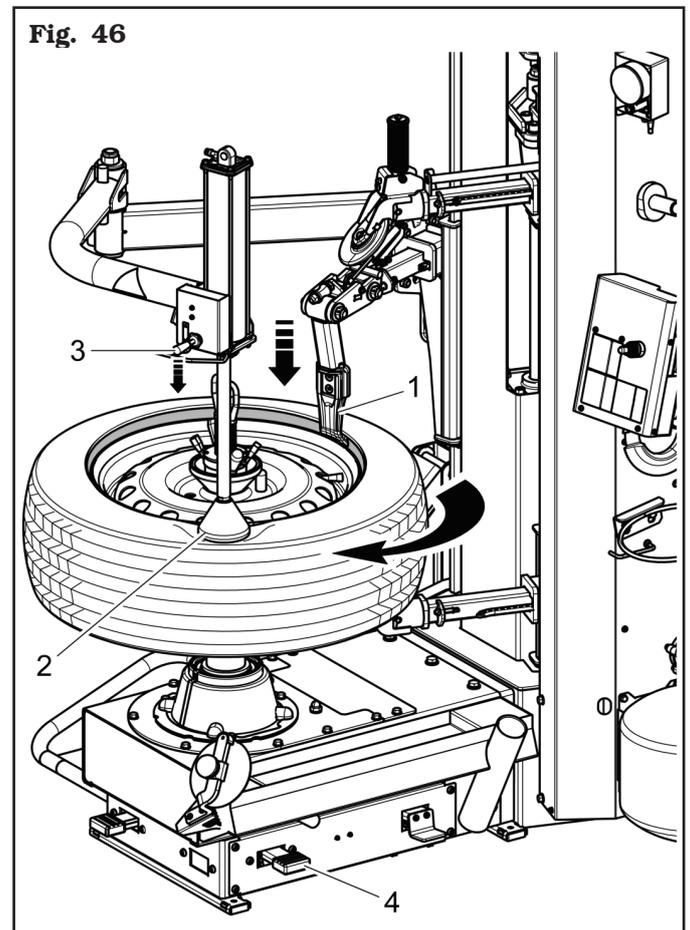
1. Lubrifier les talons du pneumatique.



**UTILISER UNIQUEMENT DU LUBRIFIANT SPÉCIAL POUR PNEUS. LES LUBRIFIANTS APPROPRIÉS NE CONTIENNENT NI EAU, NI HYDROCARBURES OU SILICONE.**

2. Positionner la tête outil (**Fig. 46 réf. 1**) sur le bord de la jante.
3. Accrocher le talon inférieur sur la tête outil et donc tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la fin du montage.
4. Donc positionner le talon supérieur sur la zone de montage de la tête outil (**Fig. 46 réf. 1**).
5. Positionner le cône presseur (**Fig. 46 réf. 2**) à « heures 4 » comme indiqué en **Fig. 46** et presser sur le pneu en actionnant le levier (**Fig. 46 réf. 3**) de l'unité de commande vers le bas.
6. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre en pressant la pédale (**Fig. 46 réf. 4**), jusqu'au montage complet du pneumatique.
7. À la fin des opérations emmener la tête outil et le rouleau presseur en position de repos.

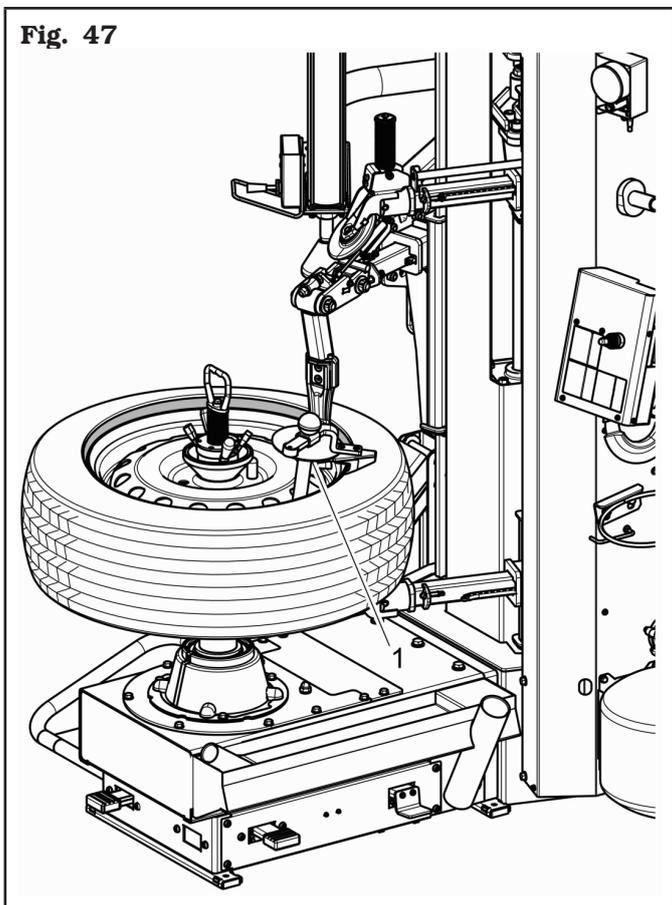
**Fig. 46**



### 12.7.1 Montage du talon supérieur du pneu avec dispositif pousse-pneu

1. Monter le pousse-pneu avec dispositif de traction (Fig. 47 réf. 1) voisin le bord de la jante (voir Fig. 47).

Fig. 47



2. Positionner le rouleau décolle-pneus supérieur (Fig. 48 réf. 1) de sorte que le talon du pneumatique reste à la hauteur de la base de la jante (voir Fig. 48).

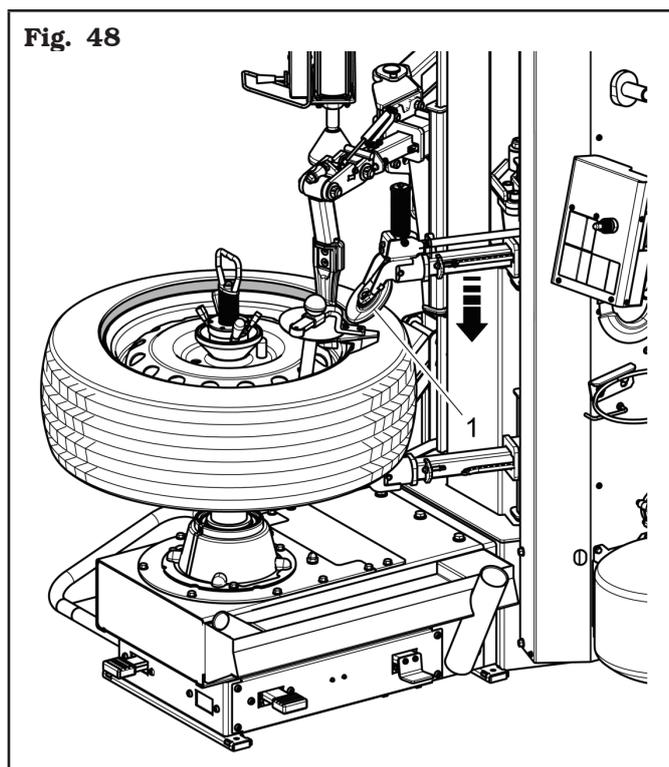


**LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS NE DOIT EXERCER AUCUNE PRES-  
SION SUR LA JANTE, MAIS PLU-  
TÔT SUR LE TALON DU PNEU.**



**IL FAUT PORTER UNE ATTEN-  
TION PARTICULIÈRE LORSQU'ON  
UTILISE LE ROULEAU DÉCOLLE-  
PNEUS POUR ÉVITER D'ÉVEN-  
TUELS ÉCRASEMENTS DES  
MAINS.**

Fig. 48

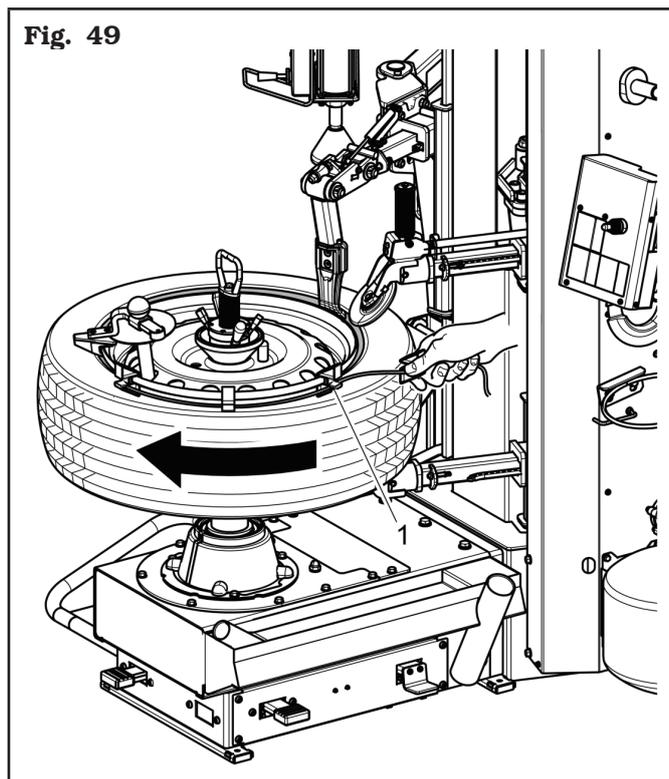


3. Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au montage complet du pneumatique (voir Fig. 49).



**POUR ROUES AVEC UN MONTAGE  
TRÈS DIFFICILE, S'AIDER AVEC  
LA RALLONGE DU POUSSE-PNEU  
(FIG. 49 RÉF. 1).**

Fig. 49



4. À la fin des opérations emmener la tête outil et le rouleau décolle-pneus en position de repos.

## 12.8 Gonflage du pneu



LES OPERATIONS DE GONFLAGE DU PNEU PEUVENT ETRE DANGEREUSES POUR L'OPERATEUR ; DE PLUS, SI ELLES NE SONT PAS CORRECTEMENT EFFECTUEES, ELLE PEUVENT AUSSI PROVOQUER DES DANGERS POUR LES OPERATEURS DES VEHICULES SUR LESQUELS LES PNEUS SONT MONTES.



LES DISPOSITIFS DE GONFLAGE EN DOTATION OU EN OPTION SUR LES DEMONTE-PNEUS SONT TOUJOURS DOTES D'UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION QUI REDUIT CONSIDERABLEMENT LES RISQUES D'ECLATEMENT DU PNEU EN PHASE DE GONFLAGE. DANS TOUS LES CAS, UN RISQUE RÉSIDUEL D'EXPLOSION DU PNEU EXISTE. PAR CONSÉQUENCE :

- IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER LES MOYENS DE PROTECTION INDIVIDUELLE CONSEILLÉS : GANTS, LUNETTES DE PROTECTION ET PROTECTION ANTIBRUIT.
- AVANT LE MONTAGE, EFFECTUER UNE VÉRIFICATION DES CONDITIONS DU PNEU ET DE LA JANTE AINSI QUE DE LEUR ACCOUPLEMENT.
- POSITIONNEMENT CORRECT DU PNEU SUR L'ÉQUIPEMENT : LA ROUE NE DOIT PAS ETRE BLOQUEE DE L'EXTERIEUR SUR LES GRIFFES.
- POSITION DE TRAVAIL CORRECTE : LE CORPS DE L'OPÉRATEUR DOIT ÊTRE LE PLUS LOIN POSSIBLE DU PNEU DURANT LA PHASE DE TALONNAGE ET DE GONFLAGE.
- RESPECTER LES INDICATIONS DES CONSTRUCTEURS DE PNEUS POUR CE QUI CONCERNE LA PRESSION DE GONFLAGE.



SI LA PRESSION ATTEINTE EST SUPÉRIEURE À LA VALEUR LIMITE DE 4,2 bar (60 psi), CELA INDIQUE UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DU CLAPET DE LIMITATION DE LA PRESSION ET/OU DU MANOMÈTRE. DANS CE CAS, IL FAUT DÉGONFLER TOUT DE SUITE LE PNEU ET CONTACTER LE SERVICE APRÈS-VENTE AUTORISÉ POUR VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT. RÉTABLIR UN FONCTIONNEMENT CORRECT AVANT D'UTILISER TOUT TYPE DE L'ÉQUIPEMENT DE GONFLAGE.

### 12.8.1 Gonflage du pneu sur l'équipement sans utiliser de gonflage Tubeless

Brancher le dispositif de gonflage sur la soupape du pneu et gonfler le pneu même en actionnant la pédale spéciale (Fig. 17 réf. B).



IL Y A UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION MAXIMALE DE L'AIR COMPRIMÉ (4,2 bar  $\pm$  0,2 / 60  $\pm$  3 psi).

Des talons et des jantes bien lubrifiés rendent le collage des talons et le gonflage beaucoup plus sûrs et plus faciles.

**En cas où le collage des talons ne peut pas être effectué à 4.2  $\pm$  0.2 bar (60  $\pm$  3 psi), il faut dégonfler le pneu, l'enlever du démonte-pneus et le mettre dans une cage de sécurité, au fin de compléter le gonflage.**

### **12.8.2 Gonflage du pneu sur l'équipement avec gonflage Tubeless (pour les modèles avec système gonflage tubeless).**

Il y a des types de pneumatiques qui peuvent être difficile à gonfler si les talons ne sont pas en contact avec la jante. Le dispositif de gonflage Tubeless fournit de l'air à haute pression du gicleur et ceci favorise le positionnement des talons contre la jante en faisant commencer le gonflage normal du pneu.

Pour gonfler le pneu suivre les indications suivantes :

- Enlever l'âme de la soupape.  
En levant l'âme de la soupape, le pneu s'enflera plus rapidement et sera simplifiée la suivante phase de collage du talon.
- Connecter le terminal de gonflage à la soupape du pneu.



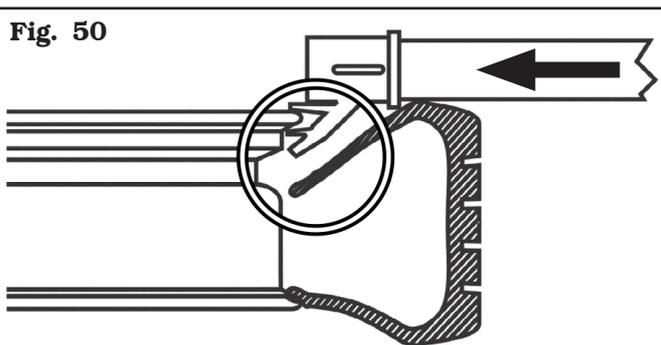
**POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME GONFLAGE TUBELESS, LUBRI-FIER TOUJOURS LES TALONS DU PNEU.**

- Appuyer sur la buse de gonflage tubeless sur le bord de la jante, comme indiqué dans la **Fig. 50**. S'assurer que la tête de la buse soit appuyée pour actionner le jet d'air supplémentaire.



**POUR UN FONCTIONNEMENT MEILLEURE LA BUSE DOIT ÊTRE EN POSITION HORIZONTALE (FIG. 50).**

**Fig. 50**



**NE SOULEVER PAS AVEC FORCE LE TALON POUR PERMETTRE A L'AIR LE COLLAGE DES TALONS.**

- Presser complètement vers le bas la pédale de gonflage pour libérer un jet d'air à haute pression au moyen de la buse du gonflage tubeless.
- Tenir pressée partiellement vers le bas la pédale de gonflage air pour gonfler le pneu et placer les talons dans son emplacements.



**NE PAS DÉPASSER LES VALEURS DE PRESSION PRÉÉTABLIS TANDIS QUE ON COLLE LES TALONS.**

- Depuis que les talons se soient positionnés dans son emplacements, déconnecter le terminal de gonflage et installer de nouveau le mécanisme de la soupape précédemment enlevé.  
Ensuite connecter le terminal de gonflage et gonfler le pneu à la pression demandée.



**SI LE PNEU EST GONFLÉ TROP, ON PEUT ENLEVER AIR DU PNEU MÊME EN APPUYANT SUR LE POUSSOIR DE DÉGONFLAGE MANUELLE PLACÉE SUS LE MANOMÈTRE.**

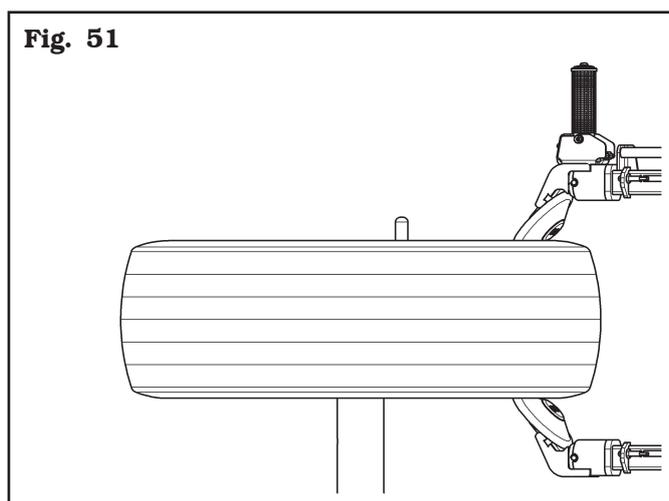
- Déconnecter le terminal de gonflage de la soupape.

### **12.9 Emploi spécial du décolle-pneus**

Non seulement le décolle-pneus peut être employé pour aider au cours des opérations de démontage et de montage, mais il peut servir aussi pour l'optimisation (matching) du pneu avec la jante. Pour exécuter cette opération observer les indications suivantes :

- bloquer le pneu entre le rouleaux du décolle-pneus ;
- faire tourner le mandrin dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le point de référence fait sur le pneu coïncide avec le point de référence de la jante (en général la soupape) (voir **Fig. 51**).

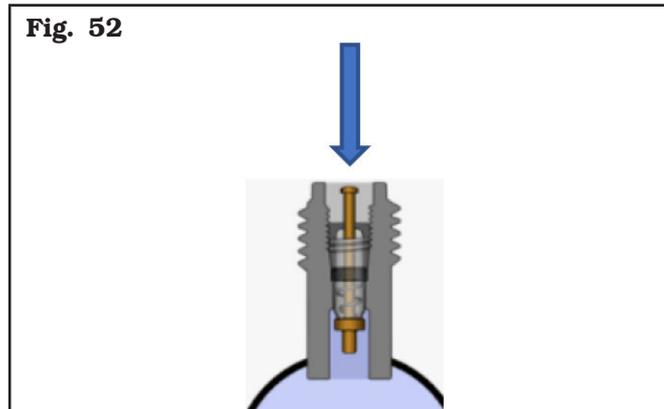
**Fig. 51**



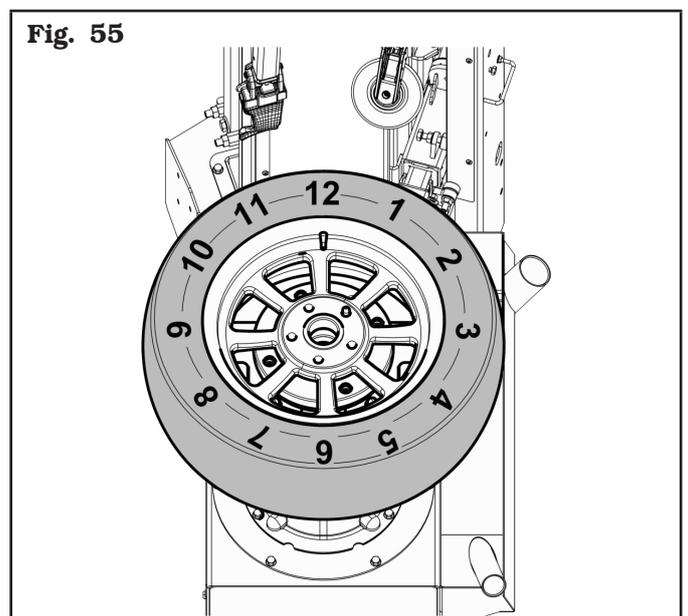
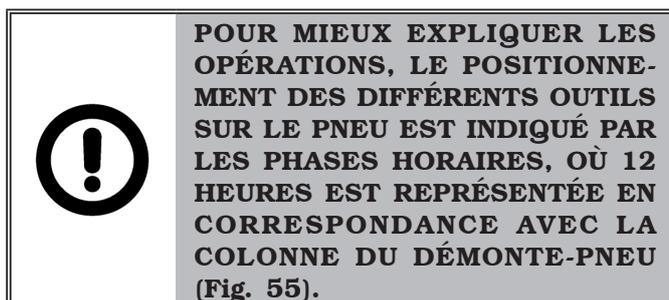
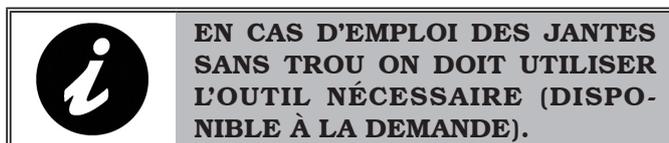
## **12.10 Instructions pour le remplacement des pneus RF (Run-Flat) et UHP (Ultra High-Performance)**

### **12.10.1 Opérations préliminaires - Préparation de la roue**

- Enlever les contre-poids d'équilibrage sur les deux côtés de la roue.
- Retirez le noyau interne de la soupape (voir **Fig. 52**) et laissez le pneu se dégonfler complètement.



- Vérifier de quel côté le pneu doit être démonté.
- Vérifier le point de blocage de la jante.
- Vérifier le type de pneu à démonter (Run Flat, UHP), identifier les données de la jante (voir **Fig. 53**) identifier si la soupape TPMS (voir **Fig. 54**) ou la soupape normale est présente. La température des pneus ne peut pas être inférieure à 15°C.



### 12.10.2 Blocage de la roue

Charger la roue avec l'élevateur (si disponible) sur la plaque caoutchoutée du mandrin, en s'assurant que la goupille d'entraînement (Fig. 56 réf.1) s'engage dans un des trous de la jante. Si l'épaisseur de la jante de la roue est trop élevée par rapport à la goupille d'entraînement, utilisez la rallonge (Fig. 57 réf.1) fournie, et bloquez la roue avec le dispositif de verrouillage rapide spécial. Les trois principaux types d'appareils sont illustrés à la Fig. 58.



POUR LA PROCÉDURE DÉTAILLÉE D'UTILISATION DES COMMANDES, SE REPORTER AU CHAPITRE COMMANDES DU LIVRET D'INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN FOURNI AVEC L'ÉQUIPEMENT.

Fig. 56

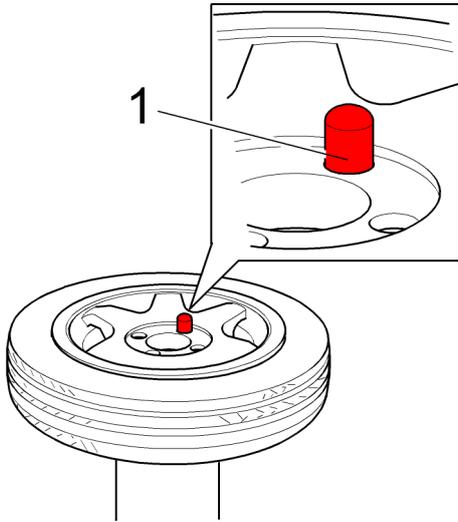


Fig. 57

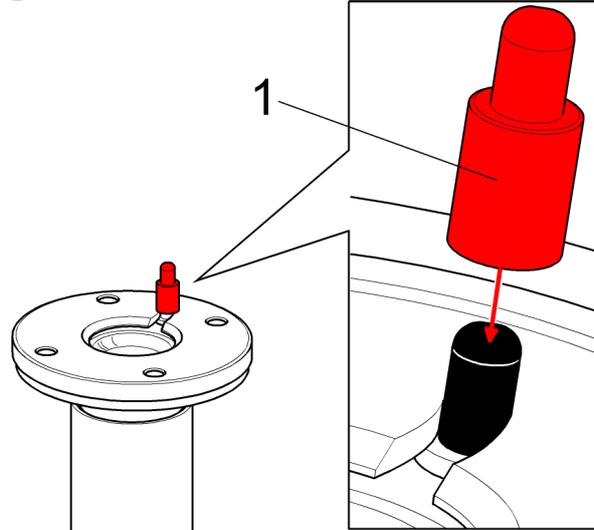
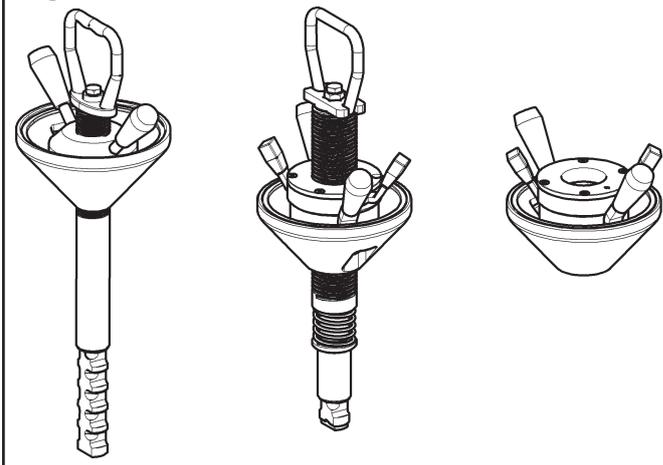


Fig. 58

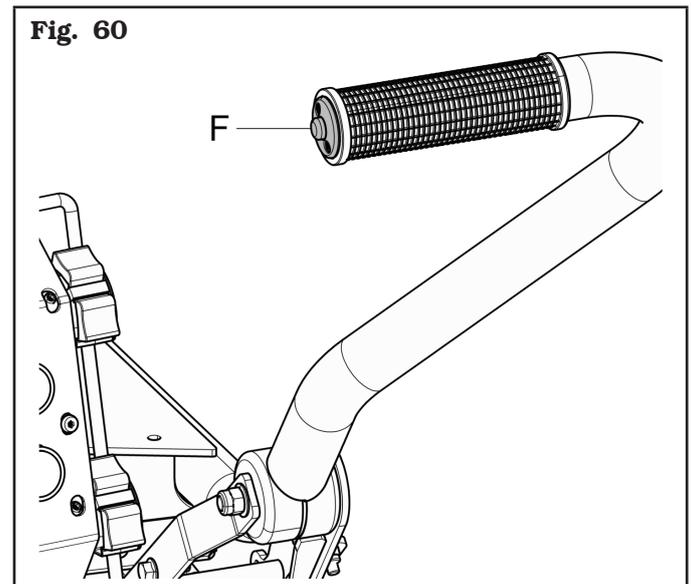
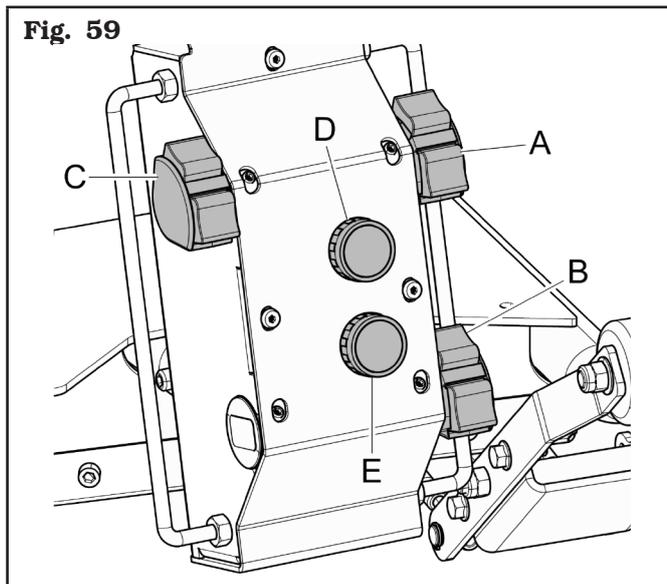


### **12.10.3 Décollage des talons par les rouleaux verticaux**



L'UNITÉ DE CONTRÔLE PEUT VARIER SELON LE MODÈLE D'APPAREIL EN VOTRE POSSESSION. VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS DES IMAGES ET DES DESCRIPTIONS D'UN ENSEMBLE DE COMMANDES À TITRE D'EXEMPLE. POUR LA BONNE UTILISATION DE VOTRE CENTRALE, REPORTEZ-VOUS AU CHAPITRE « COMMANDES » DU LIVRET D'INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN FOURNI AVEC VOTRE MODÈLE D'ÉQUIPEMENT.

1. Approcher le disque décolle-pneus supérieur au bord de la roue en appuyant sur le poussoir de descente (**Fig. 59 réf. A**).
2. Régler les outils selon le diamètre de la roue, en agissant sur le poussoir de déverrouillage positionné sur le levier de commande (**Fig. 60 réf. F**).



3. Positionner la soupape en correspondance avec le disque décolle-pneus supérieur (**Fig. 61**), commencer à tourner la roue dans le sens des aiguilles d'une montre. Commencer à appuyer le disque décolle-pneus vers le bas lorsque la soupape est vers 3 heures, le disque décolle-pneus s'insèrera entre la jante et la roue et le détalonnage du pneu commencera, à la fin de l'opération soulever le disque décolle-pneus.





PENDANT LA LUBRIFICATION, NE PAS APPUYER TROP PROFONDÉMENT SUR LE CÔTÉ DU PNEU.



LORS DE LA ROTATION DU PNEU, GRAISSER ABONDAMMENT L'INTÉRIEUR DU TALON ET TOUT L'ÉPAULEMENT DU PNEU, JUSQU'À LA BANDE DE ROULEMENT (FIG. 62; FIG. 63).

Fig. 62



Fig. 63



SOULEVER LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS À CHAQUE PASSAGE DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS LORS DE LA ROTATION DU PNEU. LE NON-RESPECT DE CETTE RÈGLE PEUT CAUSER LA RUPTURE DU CAPTEUR TPMS.

Valable pour le mode manuel



DÈS QUE LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS DÉPASSE LE BORD DE LA JANTE, APPUYEZ SUR LE POUSSOIR DE LA CAME MANUELLE (Fig. 59 réf. D). LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS S'INSÉRERA ENTRE LA JANTE ET LA ROUE ET LE DÉTALONNAGE DU PNEU COMMENCERA, À LA FIN DE L'OPÉRATION SOULEVER LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS.



SOULEVER LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS À CHAQUE PASSAGE DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS LORS DE LA ROTATION DU PNEU. LE NON-RESPECT DE CETTE RÈGLE PEUT CAUSER LA RUPTURE DU CAPTEUR TPMS.

4. Continuer la rotation de la roue dans le sens des aiguilles d'une montre et appuyer en même temps sur le poussoir haut du bras décolle-pneus inférieur (Fig. 59 réf. B). Placer le disque décolle-pneus sur le pneu (Fig. 64) et commencer à pousser, en graissant abondamment tout le talon du pneu (Fig. 65), le disque décolle-pneus s'insérera entre la jante et la roue et le décollement du pneu commencera. A la fin de l'opération, abaisser le disque décolle-pneus.



**PENDANT LA LUBRIFICATION, NE PAS APPUYER TROP PROFONDÉMENT SUR LE CÔTÉ DU PNEU.**



**LORS DU DÉTALONNAGE DE LA PARTIE INFÉRIEURE DU PNEU, IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE VÉRIFIER LA POSITION DE LA SOUPE.**

**Valable pour le mode manuel**



**DÈS QUE LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS DÉPASSE LE BORD DE LA JANTE, APPUYEZ SUR LE POUSSOIR DE LA CAME MANUELLE (Fig. 59 réf. E). LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS S'INSÉRERA ENTRE LA JANTE ET LA ROUE ET LE DÉTALONNAGE DU PNEU COMMENCERA. A LA FIN DE L'OPÉRATION, ABAISSER LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS.**

### 12.10.4 Démontage du pneu

#### Opération de démontage à l'aide du Dispositif pousse-talon.

1. Appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (**Fig. 59 réf. C**) et placez-la sur le pneu sans pousser. Tourner simultanément la roue jusqu'à ce que la soupape soit positionnée en correspondance avec la tête outil (**Fig. 66**).



2. Commencer à tourner la roue (sans s'arrêter jusqu'à ce que la tête outil soit insérée). Lorsque la soupape est vers 3 heures (**Fig. 67**), appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (**Fig. 59 réf. C**) et insérez-la dans le pneu (**Fig. 68**).



**LA TÊTE OUTIL DOIT ÊTRE INSÉRÉE AVANT QUE LA SOUPAPE NE REPASSE DEVANT LA TÊTE DE L'OUTIL.**



3. Lorsque la soupape est à 9 heures, soulever légèrement la tête outil, la redresser sans l'amener en position d'extraction, et continuer la rotation jusqu'à ce que la soupape se trouve exactement sous la tête outil (**Fig. 69**).

**Fig. 69**

4. Appuyer sur le poussoir de montée du bras décolle-pneus inférieur (**Fig. 59 réf. B**) jusqu'à ce que le disque décolle-pneus repose sur le pneu (**Fig. 70**). Appuyez légèrement pour réduire la tension sur le talon opposé du pneu et maintenez-le en place.

**Fig. 70**

5. Finir de soulever la tête outil, positionner le Dispositif pousse-talon vers 6 heures sur le pneu (**Fig. 71**).



**SI NÉCESSAIRE, UTILISEZ LE DISPOSITIF POUSSE-TALON POUR POUSSER LE TALON DU PNEU DANS LA BASE DE LA JANTE.**

**Fig. 71**

6. Insérez l'outil de protection du talon avec les feuilles pour protection talon entre le talon du pneu et la jante et verrouillez l'outil de protection avec votre main. Appuyez sur la pédale de rotation et retirez le premier talon du pneu (**Fig. 72**).



7. Appuyez sur le poussoir approprié (**Fig. 59 réf. C**). Soulevez la tête outil et éloignez-la du pneu.
8. Positionner la soupape en correspondance avec le disque décolle-pneus, pousser manuellement le pneu sur le disque décolle-pneus (**Fig. 73**), et à l'aide du poussoir approprié (**Fig. 59 réf. B**), soulever le disque décolle-pneus inférieur.



**Valable pour le mode manuel**

Lorsque le disque décolle-pneus a dépassé le bord de la jante, appuyer sur le poussoir d'avance de la came du disque décolle-pneus (**Fig. 59 réf. E**) (**Fig. 74**).



**LA POSITION DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS SERT À ÉVITER LA RUPTURE DU CAPTEUR TPMS (VOIR FIG. 75). EN UTILISANT LA BONNE PROCÉDURE, LA SOUPAPE TPMS SE RETROUVE À L'EXTÉRIEUR DU PNEU.**

9. Appuyez sur la pédale de rotation et faites tourner la roue jusqu'à ce que le pneu soit complètement extrait.



### 12.10.5 Montage du pneu

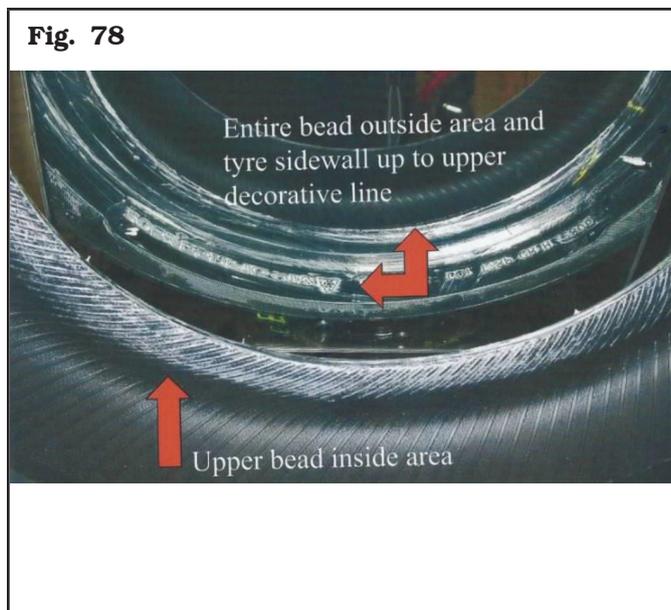
#### Opération de montage à l'aide du Dispositif pousse-talon.

1. Graisser généreusement la jante en prenant soin de garder la soupape propre et non graissée (Fig. 77).
2. Graisser généreusement le pneu, à la fois la partie inférieure du talon et l'extérieur de celui-ci, jusqu'à la bande de roulement du pneu, et au moins 3 cm (1.18") par côté à l'intérieur du pneu (Fig. 78).

Fig. 77



Fig. 78



3. Positionner la soupape vers 7 heures, placer le pneu sur la jante, appuyer sur le poussoir (Fig. 59 réf. C) pour positionner l'outil sur la jante (Fig. 79), insérer le pneu en position de montage sur la tête outil et appuyez sur la pédale de rotation jusqu'à ce que le premier talon soit inséré.



**LES PNEUS RUN FLAT OU UHP ONT UN PROFIL PARTICULIÈREMENT RIGIDE ET LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ POUR INSÉRER LE PREMIER TALON (FIG. 80). DANS CE CAS, POSITIONNEZ TOUJOURS LA SOUPAPE À 7 HEURES, MONTEZ LE PNEU SUR LA JANTE (VOIR FIG. 80) ET À L'AIDE DU POUSOIR APPROPRIÉ (FIG. 59 RÉF. A) ABAISSEZ LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS JUSQU'À CE QU'IL TOUCHE LE PNEU. PUSSEZ LÉGÈREMENT ET APPUYEZ SUR LA PÉDALE DE ROTATION. LA RIGIDITÉ DU PNEU PERMETTRA L'INSERTION DU PREMIER TALON.**

Fig. 79



Fig. 80





**POUR LES ÉQUIPEMENTS ÉQUIPÉS DU QUATRIÈME OUTIL, POUR INSÉRER LE PREMIER TALON, SUIVRE LA PROCÉDURE DÉCRITE AU POINT 3.**

4. En appuyant sur la pédale de rotation, positionner la soupape à environ 3 heures. En agissant sur le bouton approprié (**Fig. 59 réf. C**), positionner la tête de l'outil sur le bord de la jante.
5. En agissant sur le poussoir approprié (**Fig. 59 réf. A**), utilisez le disque décolle-pneus pour pousser le talon du pneu sous le bord de la jante (**Fig. 81**).

**Fig. 81**



6. Insérez le dispositif pousse-talon exactement en correspondance avec la soupape (**Fig. 82**). Monter la protection en plastique sur le bord de la jante en correspondance avec le pousse-talon comme indiqué sur la **Fig. 83**.

**Fig. 82**



**Fig. 83**





**AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA SOUPAPE TPMS POUSSE-PNEU AVEC DISPOSITIF ENTRAÎNEUR EST IMPORTANT QUE LA DISTANCE ENTRE LE POINT DE TRACTION (POINT DE CONTACT DU TALON DU PNEU SUR LA JANTE) ET LA VANNE SOIT TOUJOURS COMPRIS ENTRE 10 cm (3.94") ET 15 cm (5.91") AVANT LA SOUPAPE. POUR TOUJOURS OBTENIR CE RÉSULTAT, INSÉREZ TOUJOURS LE DISPOSITIF PUSSE-TALON EN CORRESPONDANCE AVEC LA SOUPAPE.**

7. Tout en appuyant sur la pédale de rotation, amenez lentement le pousse-talon et la protection en plastique à 6 heures (**Fig. 84**). Insérer le pousse-talon rotatif à 3 heures (**Fig. 85**), et terminer lentement l'opération de montage du pneu (**Fig. 86**).

Fig. 84



Fig. 85





8. À la fin de l'opération retirer tous les outils utilisés (**Fig. 87**).



### **12.10.6 Procédure de démontage du pneu à l'aide de la rallonge de pousse-talon**

1. Suivre toutes les opérations précédemment décrites au paragraphe 3, pour une préparation et une lubrification correctes du pneu.
2. Appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (**Fig. 59 réf. C**) et placez-la sur le pneu sans pousser. Tourner simultanément la roue jusqu'à ce que la soupape soit positionnée en correspondance avec la tête outil (**Fig. 66**).
3. Commencer à tourner la roue (sans s'arrêter jusqu'à ce que la tête outil soit insérée). Lorsque la soupape est vers 3 heures (**Fig. 67**), appuyez sur le poussoir de descente de la tête outil (**Fig. 59 réf. C**) et insérez-la dans le pneu (**Fig. 68**).



**LA TÊTE OUTIL DOIT ÊTRE INSÉRÉE AVANT QUE LA SOUPAPE NE REPASSE DEVANT LA TÊTE DE L'OUTIL.**

4. En tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, positionner la soupape à environ 4 heures (**Fig. 88**).

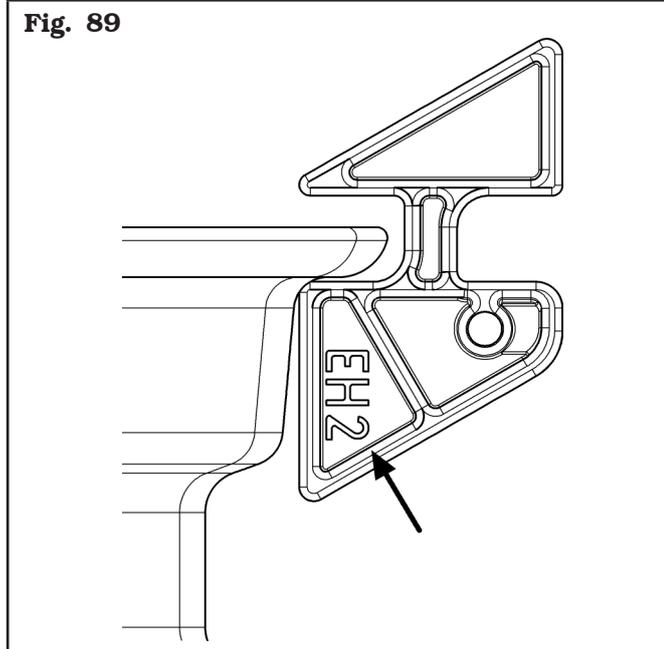


**LE RALLONGE DU POUSSE-TALON EST COMPOSÉE DE DEUX COINS DE TAILLES DIFFÉRENTES (EH, EH2) (FIG. 89). CES COINS, CONVENABLEMENT MONTÉES, INSÈRENT LE TALON DU PNEU À DEUX PROFONDEURS DE JANTE DIFFÉRENTES ET EN TOUT CAS À L'INTÉRIEUR DE LA BASE.  
LE CHOIX DU BON CALE À UTILISER DÉPEND DU TYPE DE JANTE SUR LAQUELLE VOUS AVEZ L'INTENTION DE TRAVAILLER.**



**DANS LE CAS D'UNE JANTE EH2 OU EH2+, IL EST NÉCESSAIRE D'UTILISER LES COINS SUR LE CÔTÉ MARQUÉ PAR LE CODE IMPRIMÉ « EH2 » (LES PLUS PROFONDS) (VOIR FIG. 89).**

**Fig. 89**



5. En appuyant sur la pédale de rotation, insérez toutes les coins un à la fois.



**LA SOUPAPE DOIT ÊTRE POSITIONNÉE VERS « 9 HEURES » ET EN TOUT CAS EXACTEMENT DU CÔTÉ OPPOSÉ DES COINS (FIG. 90).**

6. A l'aide du poussoir approprié (**Fig. 59 réf. A**) soulever le disque décolle-pneus. A l'aide du poussoir approprié (**Fig. 59 réf. C**) soulever légèrement la tête outil, mais sans la placer sur le bord de la jante. En appuyant sur la pédale de rotation, positionnez la soupape exactement devant la tête de l'outil (**Fig. 91**).

**Fig. 90**



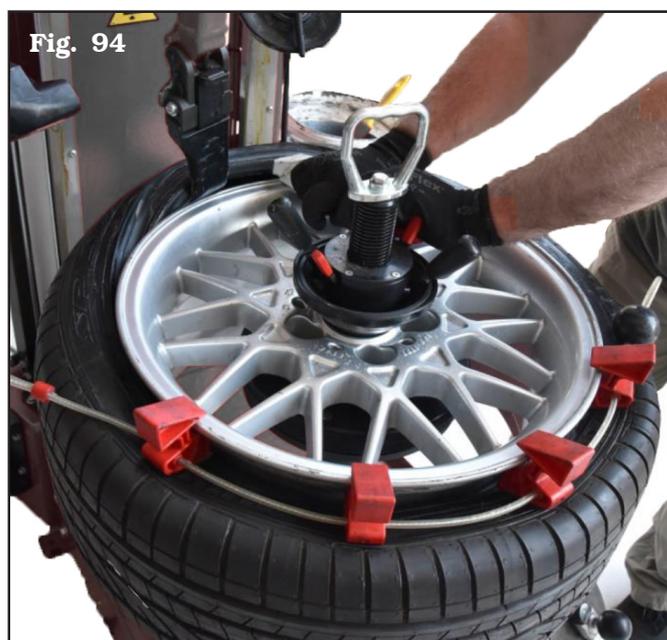
**Fig. 91**



7. Appuyer sur le poussoir de montée du bras décolle-pneus inférieur (**Fig. 59 réf. B**) jusqu'à ce que le disque décolle-pneus repose sur le pneu. Appuyez légèrement pour réduire la tension sur le talon opposé du pneu et maintenez-le en place (**Fig. 92**).
8. Finir de soulever la tête de l'outil. Insérez l'outil de protection du talon avec les feuilles pour protection talon entre le talon du pneu et la jante (**Fig. 93**).



9. Verrouillez l'outil de protection avec votre main (**Fig. 94**). Appuyez sur la pédale de rotation retirez le premier talon du pneu.



10. En appuyant sur la pédale de rotation, positionner la soupape en correspondance avec le disque décolle-pneus. Pousser manuellement le pneu sur le disque décolle-pneus (**Fig. 95**), et à l'aide du poussoir approprié (**Fig. 59 réf. B**), soulever le disque décolle-pneus inférieur.



**Valable pour le mode manuel**

Lorsque le disque décolle-pneus a dépassé le bord de la jante, appuyer sur le poussoir d'avance de la came du disque décolle-pneus (**Fig. 59 réf. E**).



**LA POSITION DE LA SOUPAPE EN CORRESPONDANCE AVEC LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS SERT À ÉVITER LA RUPTURE DU TPMS, COMME ILLUSTRÉ SUR LES FIG. 96 ET FIG. 97 EN UTILISANT LA PROCÉDURE CORRECTE, LA SOUPAPE TPMS SE TROUVE À L'EXTÉRIEUR DU PNEU.**

11. Appuyez sur la pédale de rotation faites tourner la roue jusqu'à ce que le pneu soit complètement extrait.



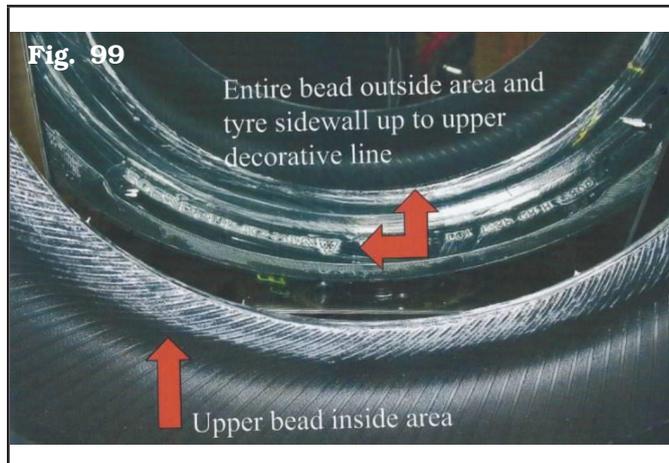
### 12.10.7 Montage du premier talon à l'aide de la rallonge pousse-talon

1. Graisser généreusement la jante en prenant soin de garder la soupape propre et non graissée (Fig. 98).
2. Graisser généreusement le pneu, à la fois la partie inférieure du talon et l'extérieur de celui-ci, jusqu'à la bande de roulement du pneu, et au moins 3 cm (1.18") par côté à l'intérieur du pneu (Fig. 99).

Fig. 98



Fig. 99



3. Positionner la soupape à 7 heures, placer le pneu sur la jante, appuyer sur le poussoir (Fig. 59 réf. C) pour positionner l'outil sur la jante (Fig. 100), insérer le pneu en position de montage sur la tête outil et appuyez sur la pédale de rotation jusqu'à ce que le premier talon soit inséré.



**LES PNEUS RUN FLAT OU UHP ONT UN PROFIL PARTICULIÈREMENT RIGIDE ET LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ POUR INSÉRER LE PREMIER TALON (FIG. 101). DANS CE CAS, POSITIONNEZ TOUJOURS LA SOUPAPE À 7 HEURES, MONTEZ LE PNEU SUR LA JANTE (VOIR FIG. 101) ET À L'AIDE DU POUSOIR APPROPRIÉ (FIG. 59 RÉF. A) ABAISSEZ LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS JUSQU'À CE QU'IL TOUCHE LE PNEU. PUSSEZ LÉGÈREMENT ET APPUYEZ SUR LA PÉDALE DE ROTATION. LA RIGIDITÉ DU PNEU PERMETTRA L'INSERTION DU PREMIER TALON.**

Fig. 100



Fig. 101



4. En appuyant sur la pédale de rotation, positionner la soupape vers 3 heures, à l'aide du poussoir approprié (Fig. 59 réf. C), positionner la tête outil sur le bord de la jante.
5. En agissant sur le poussoir approprié (Fig. 59 réf. A), utilisez le disque décolle-pneus pour pousser le talon du pneu sous le bord de la jante.
6. Insérez le dispositif pousse-talon exactement en correspondance avec la soupape. Monter la protection en plastique sur le bord de la jante en correspondance avec le pousse-talon comme indiqué sur la Fig. 83.

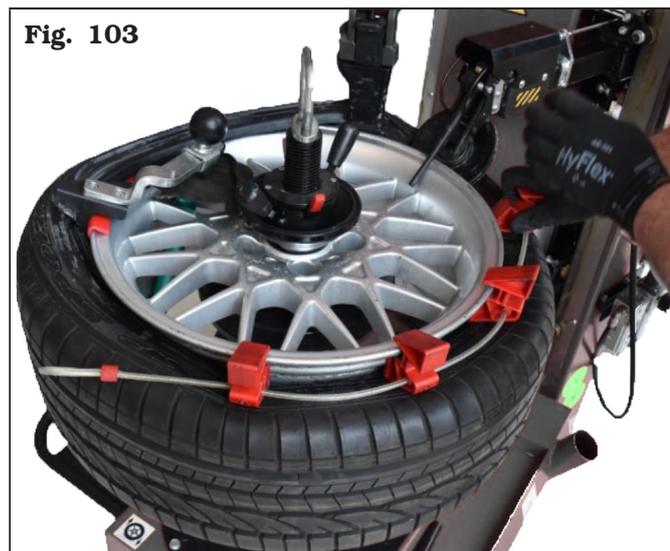


**AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LA SOUPAPE TPMS, IL EST IMPORTANT QUE LE POINT DE TRACTION (POINT DE CONTACT DU TALON DU PNEU SUR LA JANTE) SOIT TOUJOURS COMPRIS ENTRE 10 cm (3.94") ET 15 cm (5.91") AVANT LA SOUPAPE. POUR TOUJOURS OBTENIR CE RÉSULTAT, INSÉREZ TOUJOURS LE POUSSE-TALON EN CORRESPONDANCE AVEC LA SOUPAPE.**

7. Tout en appuyant sur la pédale de rotation, amenez lentement le dispositif pousse-talon et la protection en plastique vers 5 heures. A l'aide du poussoir approprié (**Fig. 59 réf. A**) abaissez le rouleau décolle-pneus supérieur sur le côté du pneu pour créer le bon espace pour l'insertion des coins de l'accessoire « rallonge pousse-talon » (**Fig. 102**).



8. En utilisant la bonne taille selon le type de jante (EH, EH2), insérez la première cale, et en appuyant lentement sur la pédale de rotation, insérez toutes les autres en séquence. Continuez lentement la rotation jusqu'à ce que le pneu soit complètement assemblé (**Fig. 103**)
9. A la fin de l'opération, retirer la rallonge pousse-talon et tous les outils utilisés.



**POUR FACILITER L'OPÉRATION, LAISSEZ LE DISQUE DÉCOLLE-PNEUS SUPÉRIEUR EN POSITION SUR LE PNEU, ET EN SOULEVANT LA PÉDALE DE ROTATION, FAITES TOURNER LA ROUE DANS LE SENS INVERSE DES AIGUILLES D'UNE MONTRE. LES COINS DE LA RALLONGE POUSSE-TALON ET DU DISPOSITIF POUSSE-TALON PEUVENT ÊTRE RETIRÉS SANS EFFORT AU NIVEAU DU DISQUE DÉCOLLE-PNEUS.**

### **12.10.8 Gonflage de la roue**

Le gonflage d'une roue doit toujours s'effectuer sans le noyau interne de la soupape (**Fig. 52**). Gonflez le pneu en suivant les procédures de sécurité et les instructions de gonflage données par le fabricant du pneu.



**GONFLER À INTERVALLES.  
SUR LE DÉMONTE-PNEU IL Y A UN DISPOSITIF DE LIMITATION DE LA PRESSION  
MAXIMALE DE L'AIR COMPRIMÉ (4 ± 0,2 bar / 60 ± 3 psi).**



**SI LES TALONS ET LES JANTES DES PNEUS SONT BIEN LUBRIFIÉS, ILS RENDENT  
LE GONFLAGE DES PNEUS BEAUCOUP PLUS SÛR ET PLUS FACILE. DANS LE CAS  
OÙ LE COLLAGE DU PNEU NE SE PRODUIT PAS À 4 ± 0,2 bar / 60 ± 3 psi, IL FAUT  
DÉGONFLER LA ROUE, DÉCOLLER ET LUBRIFIER ABONDAMMENT LE PNEU ET LA  
JANTE, ET RÉPÉTER L'OPÉRATION DE GONFLAGE.**

### 13.0 MAINTENANCE ORDINAIRE



**AVANT D'EFFECTUER LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN COURANT, ISOLER L'ÉQUIPEMENT DE SOURCE D'ALIMENTATION AVEC SOIN POUR LA DÉCONNEXION ÉLECTRIQUE À TRAVERS LA COMBINAISON PRISE/GOUPILLE.**

Pour garantir l'efficacité de l'équipement et pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable de se conformer aux instructions rapportées ci-dessous, en effectuant son nettoyage quotidien ou hebdomadaire et son entretien périodique chaque semaine.

Les opérations de nettoyage et d'entretien ordinaire doivent être effectuées par un personnel autorisé en accord avec les instructions rapportées ci-dessous.

- Couper les alimentations électriques et pneumatiques avant d'effectuer toute opération de nettoyage.
- Libérer l'équipement des dépôts de poudre de pneu et de scories de matériau varié avec l'aspirateur.

**NE PAS SOUFFLER AVEC DE L'AIR COMPRIMÉ.**

- Ne pas employer de dissolvants pour le nettoyage du régulateur de pression.
- L'ensemble de conditionnement a un décharge à dépression automatique et pour cette raison il ne nécessite pas d'aucune intervention manuelle par l'opérateur (voir **Fig. 104**).
- Périodiquement contrôler l'étallonnage du lubrificateur de l'ensemble régulateur de pression/burette.

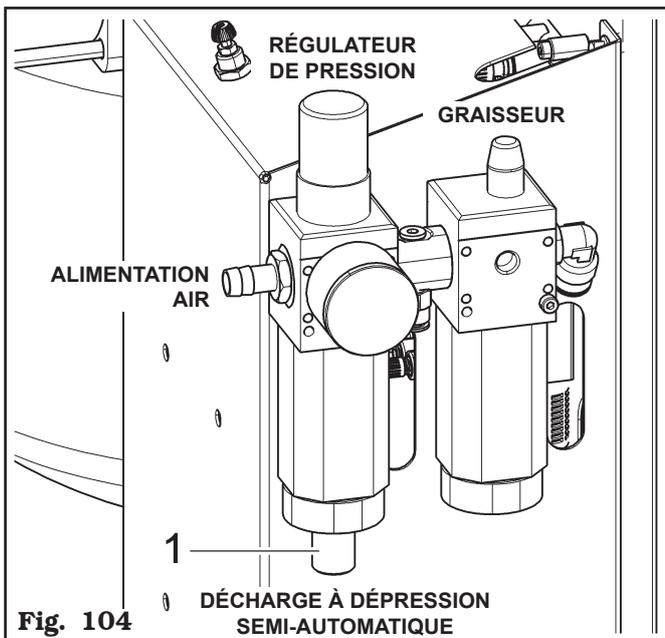


Fig. 104



**POUR GARANTIR UNE BONNE FONCTIONNALITÉ ET ÉVITER LA PRÉSENCE DE CONDENSATION DANS LES ENSEMBLES DE TRAITEMENT AIR AVEC VIDANGE SEMI-AUTOMATIQUE, IL EST NÉCESSAIRE DE S'ASSURER QUE LA SOUPAPE (Fig. 104 réf. 1), SITUÉE SOUS LE BOUCHON, SOIT DANS LA POSITION CORRECTE. LE BOUCHON DOIT ÊTRE TOURNÉ CORRECTEMENT POUR OBTENIR UNE FONCTION DE VIDANGE APPROPRIÉE.**



**POUR PERMETTRE UNE PLUS LONGE DURÉE DU FILTRE ET DE TOUS LES ORGANES PNEUMATIQUES EN MOUVEMENT, IL FAUT S'ASSURER QUE L'AIR EN ENTRÉE SOIT :**

- EXEMPT DE L'HUILE LUBRIFIANTE DU COMPRESSEUR ;
- EXEMPT D'HUMIDITÉ ;
- EXEMPT D'IMPURETÉ.

- Chaque **semaine** ou/et au besoin, remplir le réservoir d'huile à travers l'ouverture prévue à cet effet munie de bouchon ou de vis et présente sur le filtre graisseur.



**ÉVITER DE PROCÉDER À L'OPÉRATION EN DÉVISSANT LE RÉCIPIENT DU FILTRE LUBRIFICATEUR.**

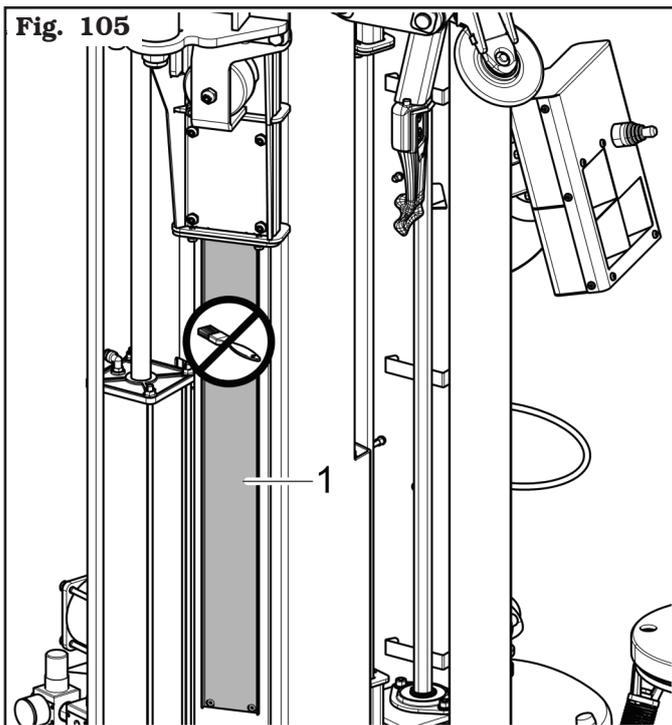
- L'utilisation d'huile de synthèse peut endommager le filtre régulateur de pression.
- Régulièrement, au moins une fois par mois, lubrifiez les bras coulissants horizontaux des rouleaux décolle-pneus et la tête outil.
- Périodiquement, au moins une fois par mois, lubrifiez les traverses coulissantes verticales des bras des rouleaux décolle-pneus et de la tête outil.



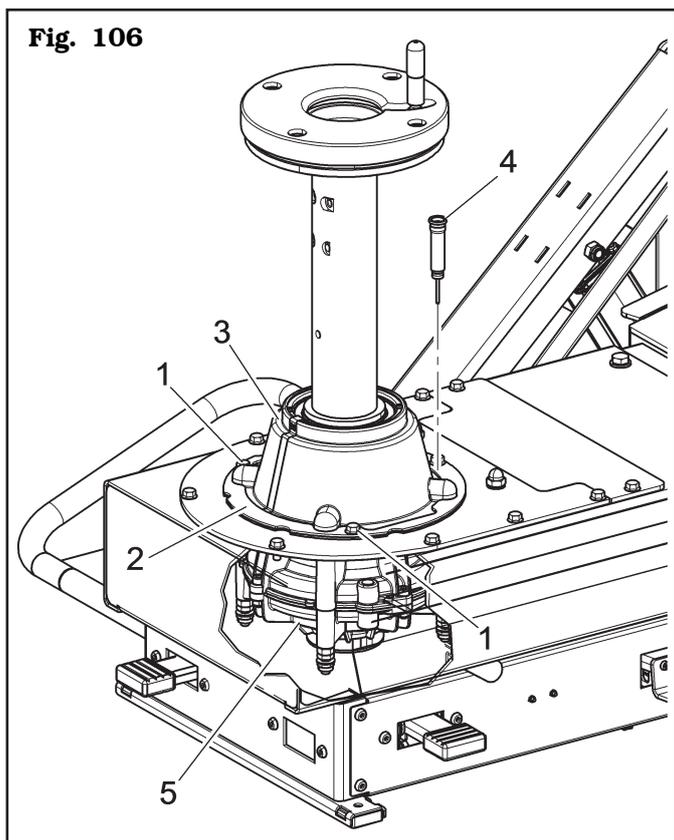
**LORS DE LA LUBRIFICATION DE LA TRAVERSE COULISSANTE VERTICALE DU BRAS PORTE-OUTIL, VEILLER À NE PAS LUBRIFIER LE PROFILÉ EN ALUMINIUM MIS EN ÉVIDENCE EN GRIS (Fig. 105 réf. 1).**



**SI, PAR ERREUR, LE PROFILÉ EN ALUMINIUM MIS EN ÉVIDENCE EN GRIS (Fig. 105 réf. 1), EST LUBRIFIÉ, LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT POURRAIT ÊTRE COMPROMIS.**



- Périodiquement, au moins une fois par mois, nettoyez les chaînes de synchronisation des rouleaux décolle-pneus et du bras d'outil.
- Contrôler périodiquement (au moins toutes les 100 heures de travail) le niveau du lubrifiant dans le réducteur (**Fig. 106 réf. 5**). Pour effectuer cette opération, dévisser les vis (**Fig. 106 réf. 1**), retirer la bride (**Fig. 106 réf. 2**), le carter (**Fig. 106 réf. 3**) et le bouchon (**Fig. 106 réf. 4**) situé sur le réducteur.



**TOUT DOMMAGE DÉRIVANT DE LA NON OBSERVATION DES INDICATIONS CI-DESSUS NE SERA PAS IMPUTABLE AU CONSTRUCTEUR ET POURRA CAUSER LA DÉCHÉANCE DES CONDITIONS DE GARANTIE!!**

### **13.1 Calibration des bras jante**

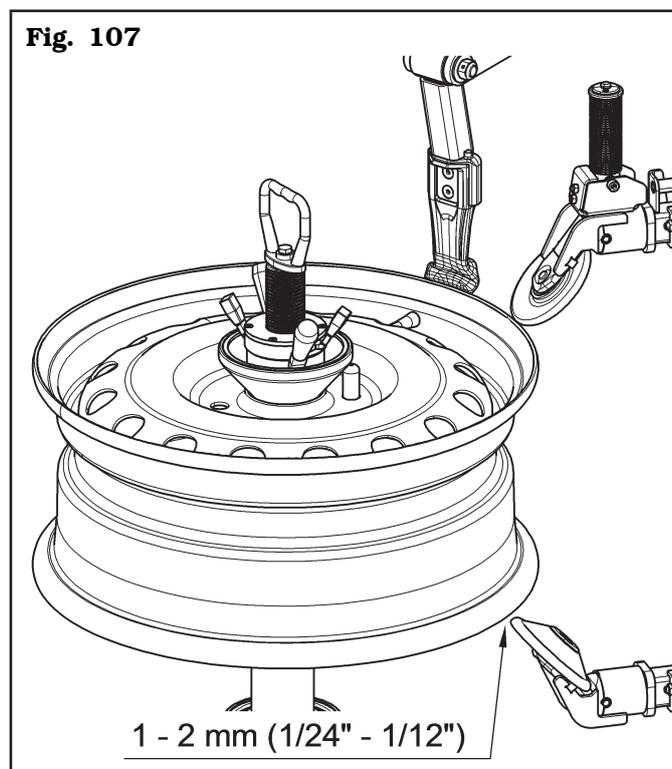
Vérifiez que les rouleaux décolle-pneus et la tête outil sont correctement positionnés par rapport à la jante, comme décrit ci-dessous :

1. monter une jante en bon état (non ovalisée et non pliée) sans pneu sur l'équipement ;
2. verrouillez la jante avec l'ensemble arbre de verrouillage.

Avec l'équipement en mode manuel

1. Déplacez les bras horizontalement jusqu'à ce que le rouleau décolle-pneus supérieur et la tête outil entrent en contact avec la jante, comme illustré à la **Fig. 107** ;
2. vérifiez que le rouleau décolle-pneus inférieur soit positionné à environ 1-2 mm (1/24" - 1/12") du bord de la jante, comme illustré à la **Fig. 107**.

**Fig. 107**



## 14.0 TABLEAU RECHERCHE INCONVÉNIENTS ÉVENTUELS

Suit une liste de certains inconvénients possibles au cours du fonctionnement des démonte-pneus. Le constructeur décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages causés aux personnes, animaux et choses par suite de l'intervention de la part d'un personnel non autorisé. C'est pourquoi en cas de panne il est recommandé de consulter immédiatement le service après-vente pour obtenir les indications concernant les opérations et/ou réglages à exécuter en toute sécurité, ce qui évitera de nuire aux personnes, animaux et choses.

Positionner sur le « 0 » et cadenasser l'interrupteur général en cas d'urgence et/ou entretien du démonte-pneus.



### ASSISTANCE TECHNIQUE NÉCESSAIRE

**interdiction d'exécuter des interventions**

Inconvénient	Cause possible	Remède
La came déplacement bras n'est pas active tout de suite	<ol style="list-style-type: none"> <li>Absence d'alimentation.</li> <li>Le poussoir d'actionnement est abîmé.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Brancher l'alimentation.</li> <li>Appeler le service d'assistance.</li> </ol> 
Quand on appuie sur la pédale de gonflage, le gicleur n'éjecte pas d'air (seulement pour version avec gonflage tubeless).	Le pédalier de gonflage s'est dérèglé.	Appeler le service d'assistance. 
Le mandrin ne tourne pas.	Alarme surcharge inverseur <i>Ou</i> Alarme sous-tension inverseur <i>Ou</i> Alarme surtension inverseur	Raccourcir la longueur d'une éventuelle rallonge du câble qui porte à l'équipement ou augmenter la section des conducteurs (débrancher et remettre). Soulever la pédale du moteur et atteindre le rétablissement automatique.
	Alarme surtempérature.	Attendre que le système moteur refroidit (l'équipement ne redémarre pas si la température ne baisse pas sous le limite de sécurité introduit).
Le mandrin n'atteint pas la vitesse maximum de rotation.	La résistance mécanique du système motoréducteur augmente.	Tourner à vide le mandrin pendant quelques minutes de sorte que le système s'échauffe en réduisant le frottement. Si à la fin le mandrin ne reprend pas vitesse, appeler l'assistance. 
Le mandrin ne tourne pas en sens inverse des aiguilles d'une montre.	Rupture du micro-interrupteur pédalier.	Remplacer le micro-interrupteur.
Le mandrin ne tourne pas, mais il cherche à tourner quand l'équipement est rallumé.	Dérèglement irréversible du pédalier.	Appeler le service d'assistance. 

Inconvénient	Cause possible	Remède
Le mandrin tourne doucement même s'il n'agit pas sur la pédale du moteur.	Dérèglement réversible du pédalier.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Laisser la pédale du moteur en position de repos.</li> <li>2. Laisser l'équipement raccordé au réseau.</li> <li>3. Attendre 30 secondes de sorte que la tentative automatique de re-calibrage du pédalier soit terminée.</li> </ol>
En appuyant sur le poussoir de déblocage, les bras horizontaux des rouleaux décolle-pneus et de la tête outil ne bougent pas ou bougent avec difficulté.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Guides de translation horizontaux bloqués.</li> <li>2. Micro poignée ne fonctionne pas.</li> <li>3. Cylindre servocommande de déplacement bloqué.</li> <li>4. Le cylindre servocommande de déplacement fuit de l'air.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nettoyez les guides et lubrifiez-les.</li> <li>2. Appeler le service d'assistance.</li> <li>3. Appeler le service d'assistance.</li> <li>4. Appeler le service d'assistance.</li> </ol> 
Le chariot porte-outil se déplace verticalement pendant les opérations d'usinage.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le cylindre de verrouillage fuit de l'air.</li> <li>2. La plaque d'aluminium de verrouillage vertical a été lubrifiée par inadvertance.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appeler le service d'assistance.</li> <li>2. Nettoyez la plaque d'aluminium de tout lubrifiant résiduel.</li> </ol> 
Les bras de translation horizontaux se déplacent horizontalement pendant les opérations d'usinage.	Les cylindres de verrouillage fuit de l'air.	Appeler le service d'assistance. 
<b>DISPOSITIF POUSSE-TALON</b>		
L'actionnement du levier de commande ne produit pas aucun mouvement.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Absence d'alimentation.</li> <li>2. Les tuyaux d'alimentation ne sont pas montés correctement.</li> <li>3. La soupape de commande ne fonctionne pas.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contrôler l'alimentation.</li> <li>2. Vérifier le montage des tuyaux.</li> <li>3. Appeler le service d'assistance.</li> </ol> 
L'actionnement du levier de commande produit un mouvement dans une seule direction.	La soupape de commande ne fonctionne pas.	Appeler le service d'assistance. 
<b>ÉLÉVATEUR LATÉRAL (standard pour un modèle)</b>		
L'actionnement de la pédale de commande ne produit aucun mouvement.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Absence d'alimentation ou alimentation insuffisante.</li> <li>2. Les tuyaux d'alimentation ne sont pas montés correctement.</li> <li>3. La soupape de commande ne fonctionne pas.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contrôler l'alimentation.</li> <li>2. Vérifier le montage des tuyaux.</li> <li>3. Appeler le service d'assistance.</li> </ol> 
Quand s'aérer l'équipement, l'élevateur tend à se déplacer, sans aucun consentement par l'opérateur.	Au moment de la fixation de l'élevateur sur l'équipement, la bobine que enclenche la pédale à la soupape s'est dérégulée.	Régler de nouveau la tige de la soupape de commande en desserrant l'écrou entre la tige et la fourche et en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse la tige même jusqu'à rétablir le correct fonctionnement.

## 15.0 DONNÉES TECHNIQUES

### 15.1 Données techniques électriques

Puissance moteur (kW)		0.75 (1 Hp)
Puissance moteur Inverseur (kW)		1.5 (2 Hp)
Alimentation	Tension (V)	200/265
	Nombre de phases	1
	Fréquence (Hz)	50/60
Absorption de courant typique (A)		10
Vitesse de rotation mandrin (tours/min.)		0 - 15

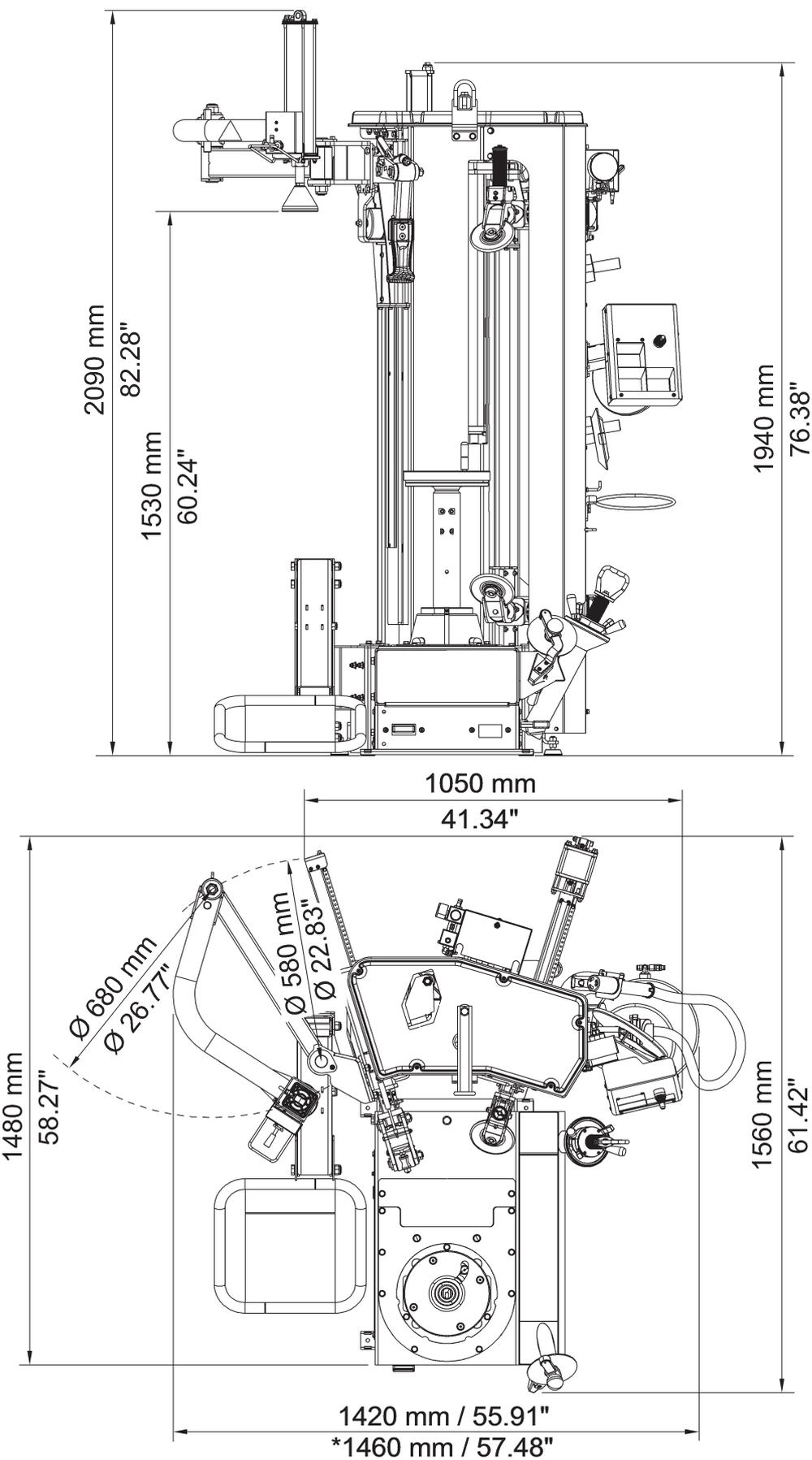
### 15.2 Données techniques mécaniques

Diamètre maximum du pneu (mm)	1194 (47")
Diamètre de la jante (pouces)	10 - 30
Largeur max. roue (pouces)	15
Force de décollement des talons à 10 bar (145 psi) (N)	12000 (2700 lbs)
Pression de service (bar)	8 - 10 (116 - 145 psi)

	<b>RAV. G1190.200853</b>	<b>RAV. G1190.200822</b>	<b>RAV. G1190.200808 RAV. G1190.200587</b>	<b>SPA. GA590.205988</b>
Poids (kg)	402 (886 lbs)	411 (906 lbs)	440 (970 lbs)	411 (906 lbs)

**15.3 Dimensions**

**Fig. 108**



\* Seulement pour version avec gonflage Tubeless

## 16.0 MISE DE CÔTÉ

En cas de mise de côté pour une longue période (6 ou plusieurs mois) il est nécessaire de disjoindre la source d'alimentation et de pourvoir à la protection de l'équipement afin d'éviter le dépôt de la poussière. Veiller à graisser les parties qui pourraient s'abîmer en cas de dessèchement. A l'occasion de la remise en fonction remplacer les tampons en caoutchouc et la tête d'outil. Pourvoir, en outre, à un contrôle sur le fonctionnement parfait de l'équipement.

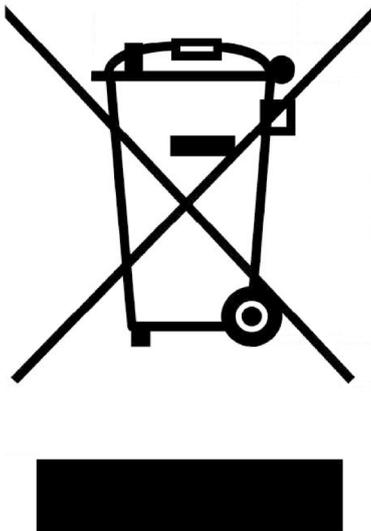
## 17.0 MISE À LA FERRAILLE

Si l'on décide de ne plus employer cet équipement, on recommande de le rendre inopérant en éliminant les tuyaux à pression de jonction. Considérer l'équipement comme une ordure spéciale et le démolir en la divisant en parties homogènes. L'écouler suivant les lois locales en vigueur.

**Instructions concernant la bonne gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) aux termes du décret législatif italien n. 49/14 et modifications ultérieures.**

Afin d'informer les utilisateurs sur la façon d'évacuation correcte de cet équipement, (conformément à l'article 26, paragraphe 1 du décret législatif italien 49/14 et modifications ultérieures), s'il vous plaît être informé de ce qui suit : la signification du symbole de poubelle barrée sur l'appareil indique que l'équipement ne doit pas être jeté à la poubelle indifférencié (c'est, avec les "déchets urbains mixtes"), mais il doit être traité séparément, en vue de soumettre les DEEE à des opérations spéciales pour la réutilisation ou le traitement, pour enlever et éliminer en toute sécurité des substances dangereuses dans l'environnement et éliminer et recycler les matières premières qui peuvent être réutilisées.

**Fig. 109**



## 18.0 DONNÉES DE LA PLAQUE

TYRE CHANGER MODEL	SERIAL N°	MONTH-YEAR
AMPERAGE	BAR	POWER SUPPLY

**La validité de la Déclaration de Conformité qui se trouve annexe à ce manuel est valable aussi pour les produits et/ou les dispositifs qui peuvent être montés au modèle d'équipement en objet de la Déclaration de Conformité même.**

**La conserver toujours bien propre, exempte de graisse et de saleté en général.**



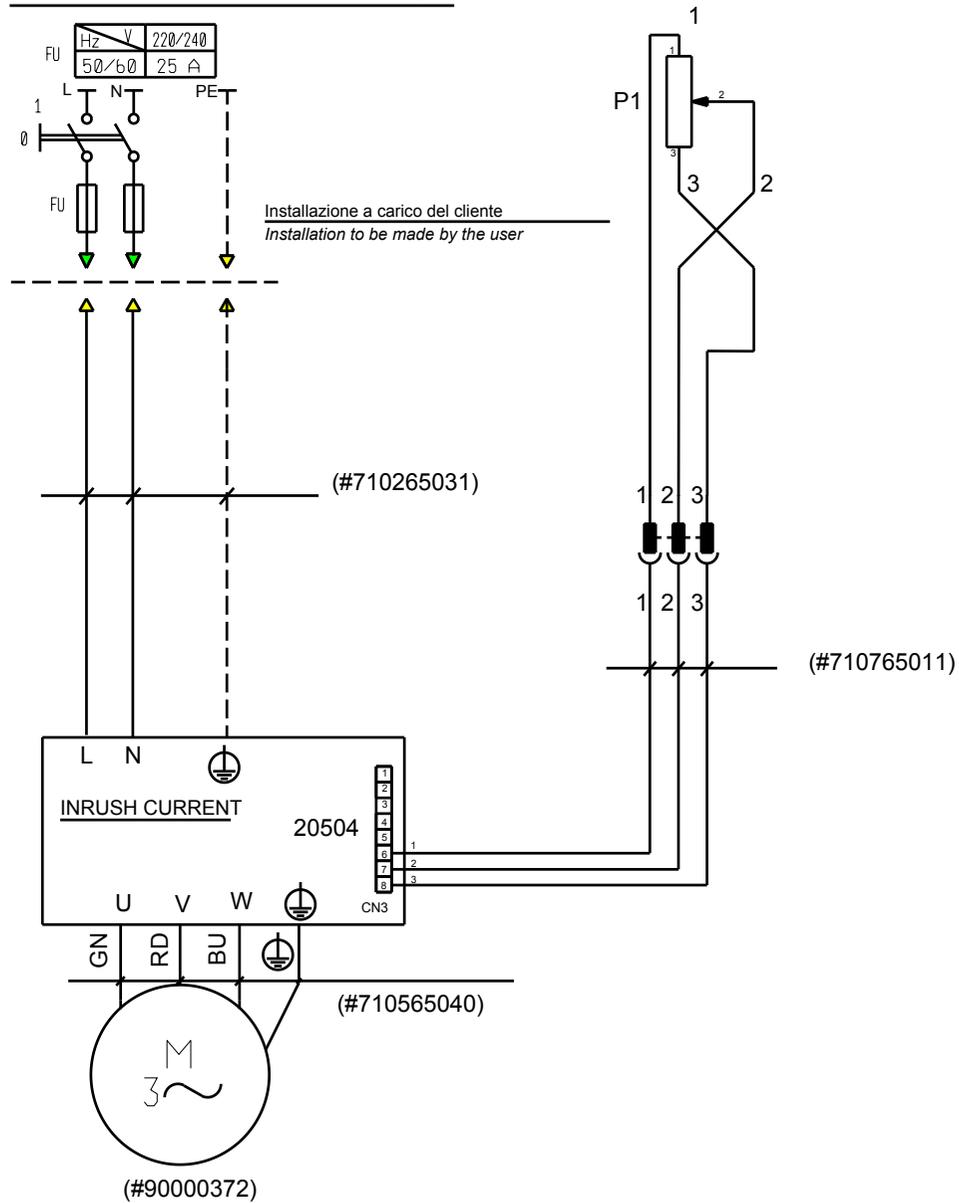
**ATTENTION : IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FALSIFIER, DE GRAVER, DE MODIFIER DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT OU D'ENLEVER LA PLAQUE D'IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT. NE PAS RECOUVRIR LA PLAQUE AU MOYEN DE PANNEAUX PROVISOIRES ETC..., CAR ELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE BIEN VISIBLE.**

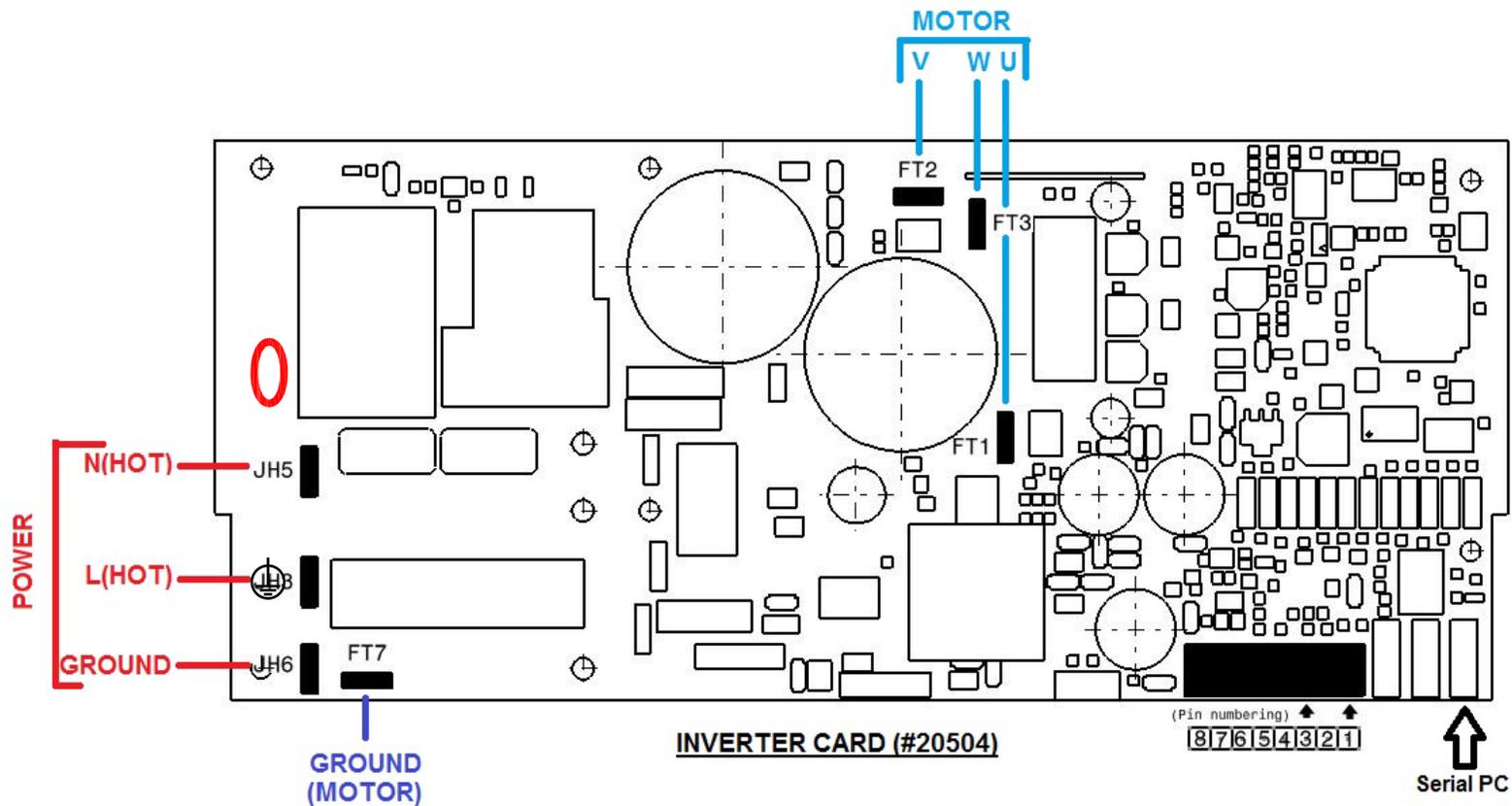
*PRÉCAUTION : Si la plaque d'identification devait s'abîmer accidentellement (se détache de l'équipement, se endommage ou devient illisible), en informer immédiatement le fabricant.*

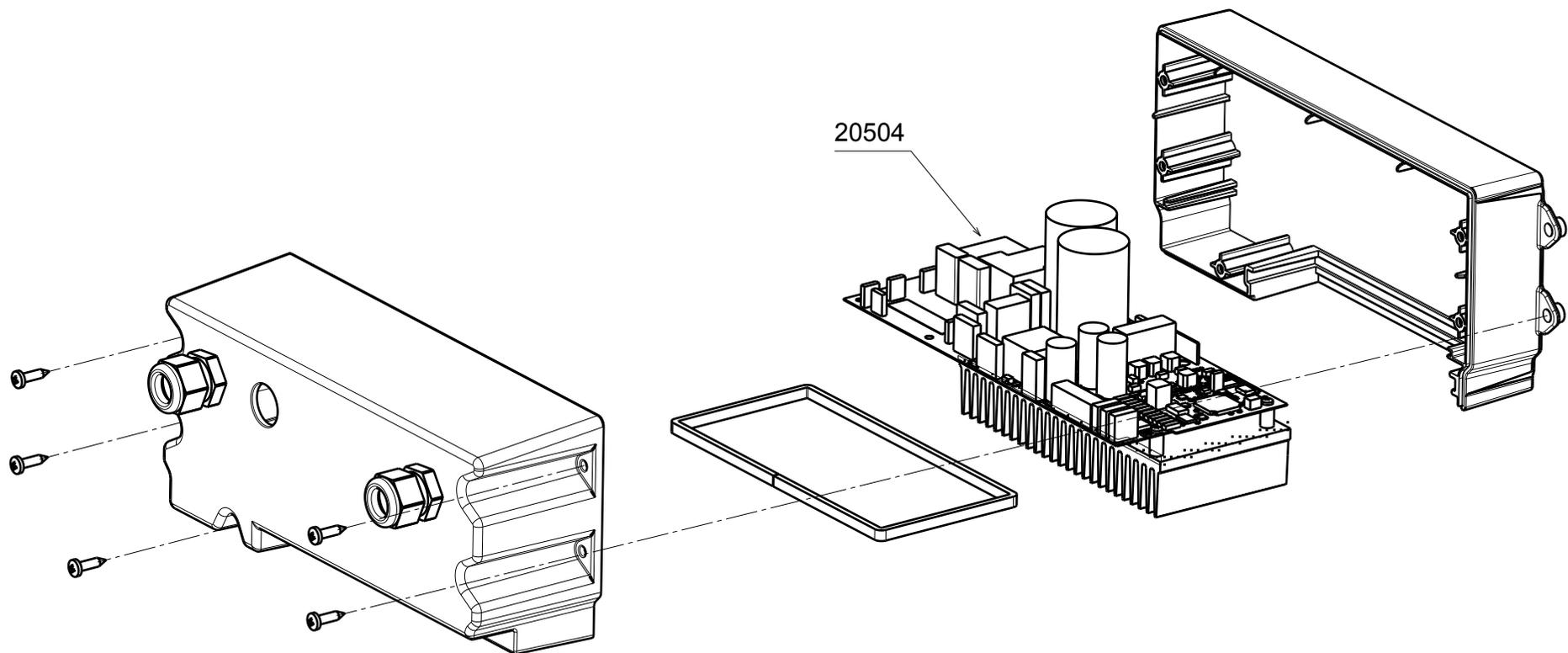
## 19.0 SCHÉMAS FONCTIONNELS

Les schémas fonctionnels de l'équipement sont rapportées en suivant.

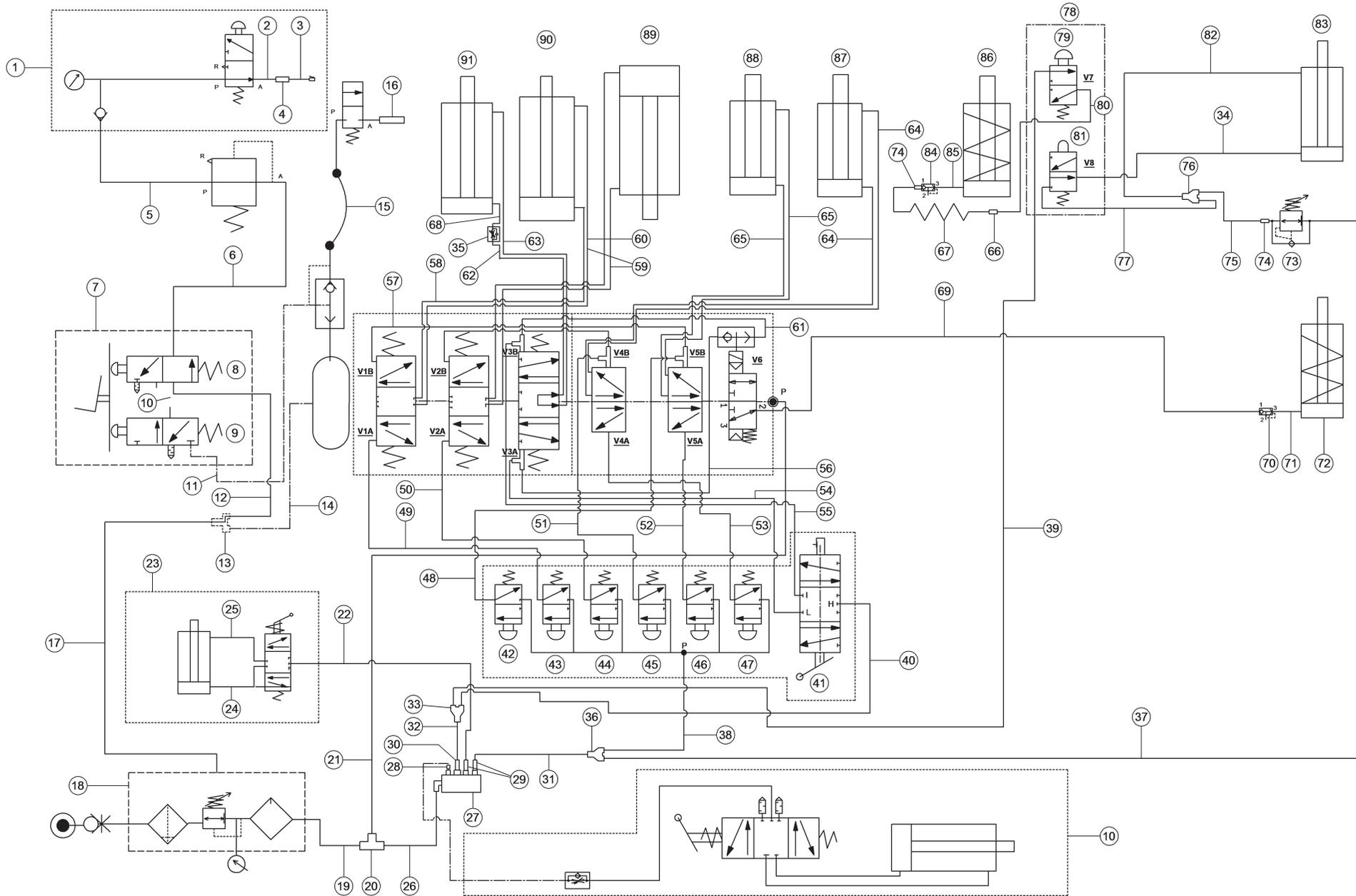
MONOFASE CAVO ALIMENTAZIONE 2P+TERRA x bmmq  
 SUPPLY CABLE MONOPHASE 2P+GROUND x bmmq











<b>LISTE DE PIÈCES</b>	
<b>Table N°B - Rév. 0</b>	<b>710505151</b>

SCHÉMA PNEUMATIQUE



## LISTE DE PIÈCES

SCHÉMA PNEUMATIQUE

Page 68 de 72

Table N°B - Rév. 0

710505151

DÉMONTE-PNEU SÉRIE  
G1190.30 et GA590.30

N°	Code	Description
1		Ensemble gonflage avec manomètre
2	317008	Tuyau rilsan 8x6 rouge L=1250
3	B1600000	Tuyau de gonflage
4	325204	Raccord fixe droit 1/4"
5	317008	Tuyau rilsan 8x6 rouge L=2350
6	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=450
7		Soupapes pédale gonflage
8		Noir N.O.
9		Blanche N.F.
10	G1000A99NP	Élévateur latéral (standard pour un modèle)
11	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1200
12	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=250
13	325181	Raccord à V8
14	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=690
15	790090810	Tuyau
16		Buse de gonflage
17	317009	Tuyau rilsan 8x6 bleu L=1200
18		Ensemble filtre réducteur de pression
19	317010	Tuyau rilsan 10x8 noir L=670
20	325226	Raccord intermédiaire T D.10
21	317010	Tuyau rilsan 10x8 noir L=310
22	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=4700
23		Cylindre Plus
24	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=350
25	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=200
26	317010	Tuyau rilsan 10x8 noir L=175
27	710090770	Répartiteur air
28	325151	Bouchon
29	325054	Réduction 8-6
30	325193	Raccord adaptateur 4/8
31	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=160
32	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=60
33	B5815000	Raccord V D.4
34	317041	Tuyau rilsan 4x2,7 argenté L=1080
35	399284	Régulateur d'écoulement
36	325191	Raccord pneu Y-6
37	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=500
38	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2000
39	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=2920
40	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=2050



## LISTE DE PIÈCES

SCHÉMA PNEUMATIQUE

Page 69 de 72

Table N°B - Rév. 0

710505151

DÉMONTE-PNEU SÉRIE  
G1190.30 et GA590.30

N°	Code	Description
41		Joystick outil
42		Montée décolle-pneus supérieur
43		Descente décolle-pneus supérieur
44		Montée décolle-pneus inférieur
45		Descente décolle-pneus inférieur
46		Came supérieure
47		Came inférieure
48	BMP90000	Tuyau rilsan 4x2,7 jaune L=2100
49	317027	Tuyau rilsan 4x2,7 rouge L=1830
50	317028	Tuyau rilsan 4x2,7 vert L=1850
51	317029	Tuyau rilsan 4x2,7 blanc L=2050
52	317040	Tuyau rilsan 4x2,7 bleu nuit L=2100
53	317039	Tuyau rilsan 4x2,7 bleu L=2050
54	317041	Tuyau rilsan 4x2,7 argenté L=2000
55	317042	Tuyau rilsan 4x2,7 orangé L=2000
56	317042	Tuyau rilsan 4x2,7 orangé L=270
57	BMP90000	Tuyau rilsan 4x2,7 jaune L=310
58	317007	Tuyau rilsan 6x4 noir L=500
59	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1180
60	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=2150
61	317041	Tuyau rilsan 4x2,7 argenté L=270
62	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=340
63	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=1350
64	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2020
65	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2150
66	B9451000	Raccord intermédiaire droit D.4
67	710520530	Spirale 4x2 l=50
68	317007	Tuyau rilsan 8x6 noir L=60
69	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=2420
70	B4077600	Soupape échappement rapide
71	317006	Tuyau rilsan 6x4 noir L=90
72		Cylindre frein chariot outils
73		Régulateur de pression
74	325214	Raccord intermédiaire droit
75	317029	Tuyau rilsan 4x2,7 blanc L=2300
76	B5815000	Raccord V D.4
77	317029	Tuyau rilsan 4x2,7 blanc L=1030
78		Poignée de translation bras
79		Poussoir déblocage frein de translation
80	317026	Tuyau rilsan 4x2,7 noir L=775



**Contenu de la déclaration de conformité CE (en référence au point 1.7.4.2, lettre c) de la directive 2006/42/CE)**

En référence à l'annexe II, partie 1, section A, de la directive 2006/42/CE, la déclaration de conformité qui accompagne la machine contient :

1. la raison sociale et l'adresse complète du fabricant et, le cas échéant, de son mandataire ;  
**Voir la première page du manuel**
2. le nom et l'adresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique, qui doit être établie dans la Communauté ;  
**Coïncide avec le fabricant, voir la première page du manuel**
3. la description et l'identification de la machine, y compris le nom générique, la fonction, le modèle, le type, le numéro de série, la dénomination commerciale ;  
**Voir la première page du manuel**
4. une indication par laquelle on déclare explicitement que la machine est conforme à toutes les dispositions pertinentes de la présente directive et, le cas échéant, une indication analogue par laquelle on déclare la conformité aux autres directives communautaires et/ou dispositions pertinentes auxquelles la machine est conforme. Ces références doivent être celles des textes publiés au Journal officiel de l'Union européenne ;  
**La machine est conforme aux directives applicables suivantes :**  
**2006/42/CE Directive Machines**  
**2014/30/EU Directive Compatibilité Électromagnétique**
5. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a effectué l'examen CE de type visé à l'annexe IX et le numéro de l'attestation de l'examen CE du type ;  
**N/A**
6. si nécessaire, le nom, l'adresse et le numéro d'identification de l'organisme notifié qui a approuvé le système d'assurance qualité totale visé à l'annexe X ;  
**N/A**
7. si nécessaire, une référence aux normes harmonisées visées à l'article 7, paragraphe 2, qui ont été appliquées ;  
**UNI EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines – Principes généraux de conception –**  
**Appréciation du risque et réduction du risque ;**  
**CEI EN 60204-1:2018 Sécurité des machines. Équipement électrique des machines.**  
**Partie 1 : Règles générales**
8. si nécessaire, une référence aux autres normes et spécifications techniques appliquées ;  
**UNI EN 17347:2001 Véhicules routiers – Machines pour le montage et le démontage**  
**des pneumatiques – Prescriptions de sécurité**
9. lieu et date de la déclaration ;  
**Ostellato, / /**
10. identification et signature de la personne habilitée à rédiger la déclaration au nom du fabricant ou de son mandataire.  
**SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director**

**Content of the declaration of conformity (with reference to Schedule 2, Part 1, Annex I, point 1.7.4.2, letter c) of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597)**

With reference to schedule 2 annex I, part1, section A of UK Statutory Instrument 2008 No. 1597, the declaration of conformity accompanying the machinery contains:

1. the business name and full address of the manufacturer and, where applicable, its authorised representative;  
**Manufacturer: see the first page of the manual.**  
Authorised representative:  
**VEHICLE SERVICE GROUP UK LTD**  
**3 Fourth Avenue - Bluebridge Industrial Estate - Halstead**  
**Essex CO9 2SY - United Kingdom**
2. name and address of the person authorised to compile the technical file;  
**It coincides with the authorized representative, see point 1**
3. description and identification of the machine, including generic name, function, model, type, serial number, trade name;  
**See the first page of the manual**
4. a sentence expressly declaring that the machinery fulfils all the relevant provisions of these Regulations and where appropriate, a similar sentence declaring the conformity with other enactments or relevant provisions with which the machinery complies;  
**The machinery complies with the following applicable UK Statutory Instruments:**  
**The Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008**  
**The Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016**  
**The Electromagnetic Compatibility Regulations 2016**
5. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);  
**N/A**
6. where appropriate, the name, address and identification number of the approved body which approved the full quality assurance system referred to in Annex X (Part 10 of this Schedule);  
**N/A**
7. where appropriate, a reference to the designated standards used;  

<b>BS EN ISO 12100:2010</b>	<b>Safety of machinery - General principles for design - Risk assessment and risk reduction;</b>
<b>BS EN 60204-1:2018</b>	<b>Safety of machinery - Electrical equipment of machines. General requirements.</b>
<b>BS EN 61000-6-3:2007 +A1:2011 +AC:2012</b>	<b>Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-3. Generic standards - Emission standard for residential, commercial and light-industrial environments.</b>
<b>BS EN 61000-6-2:2005 +AC:2005</b>	<b>Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2. Generic standards - Immunity for industrial environments.</b>
8. where appropriate, reference to other standards and technical specifications applied;  
**N/A**
9. place and date of declaration;  
**Ostellato,                    /                    /**
10. identification and signature of the person authorised to draw up the declaration on behalf of the manufacturer or its authorised representative.  
**SIMONE FERRARI VP VSG Europe Managing Director**